



HAL
open science

La République islamique d'Iran et la question kurde : entre pensée stratégique de défense et géopolitique régionale

Cléa Giovannangeli

► To cite this version:

Cléa Giovannangeli. La République islamique d'Iran et la question kurde : entre pensée stratégique de défense et géopolitique régionale. Science politique. 2018. <dumas-02539160>

HAL Id: dumas-02539160

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02539160v1>

Submitted on 14 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNIVERSITE DE GRENOBLE-ALPES

Sciences Po Grenoble

Cléa GIOVANNANGELI

LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN ET LA QUESTION KURDE :
ENTRE PENSEE STRATEGIQUE DE DEFENSE ET GEOPOLITIQUE REGIONALE



Année 2017-2018

Mémoire de recherche de master 2

« Intégration et Mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient »

Sous la direction de Jean MARCOU

UNIVERSITE DE GRENOBLE-ALPES

Sciences Po Grenoble

Cléa GIOVANNANGELI

LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN ET LA QUESTION KURDE :
ENTRE PENSEE STRATEGIQUE DE DEFENSE ET GEOPOLITIQUE REGIONALE

Année 2017-2018

Mémoire de recherche de master 2

« Intégration et Mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient »

Sous la direction de Jean MARCOU

*Le montage en première page est issu de la série « Common Memories » [souvenirs communs]
réalisée par Babak Kazemi en 2009. Il est intitulé « Sir Yes Sir » [Chef, oui chef !]
Silk Road Art Gallery, Téhéran, Iran¹*

¹ B. HOURCADE, « L'Iran se réinvente en puissance régionale », *Le Monde diplomatique*, Février 2018, p. 6 et 7

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	14
PARTIE 1 – ENTRE VOLONTE D’ASSIMILATION ET REPRESSION D’UNE OPPOSITION ARMEE, LA GESTION DES KURDES D’IRAN PAR TEHERAN	28
Chapitre 1 – L’intégration des Kurdes a la nation iranienne : une ligne politique sous le Shah et sous la République islamique.....	29
Chapitre 2 – La rébellion des Kurdes d’Iran. Une quête de reconnaissance sous couvert de nationalisme.....	38
PARTIE 2 – LES KURDES AU MOYEN ORIENT : ACTEURS TERRORISTES OU ALLIES CONTRE LE TERRORISME ?.....	50
Chapitre 1 - La centralité de l’Irak dans l’organisation des mouvances armées kurdes régionales... 51	
Chapitre 2 – Le monopole d’influence du PKK sur les autres mouvements kurdes.....	62
PARTIE 3 – LE PRAGMATISME POLITIQUE DE TEHERAN: ENTRE SOUTIEN STRATEGIQUE DES KURDES ET CONDAMNATION DES ACTEURS TERRORISTES.....	70
Chapitre 1 – Des alliances régionales pour se prémunir de la menace terroriste	71
Chapitre 2 – L’instrumentalisation de la lutte antiterroriste, levier d’influence iranien	80
CONCLUSION	88
Bibliographie.....	91
Sources	92
Annexes.....	102

La République islamique d'Iran est un acteur notable des relations internationales contemporaines. Sous le prisme de la question kurde, ce mémoire démontre la capacité du régime chiite à manier les jeux de pouvoir, mais aussi ses alliances avec des acteurs moyen-orientaux parfois antagonistes. Si au niveau national, la sévérité des mesures sécuritaires mises en place par Téhéran amène le gouvernement à réprimer toute opposition politique, et particulièrement les mouvements armés kurdes iraniens ; au niveau régional les Kurdes ont permis à la République de retrouver une place de poids sur la scène diplomatique moyen-orientale. Le conflit syrien s'est alors imposé comme une brèche géopolitique, permettant à la République islamique d'affirmer une stratégie politique réfléchie et pragmatique pour continuer d'exister face à ses ennemis historiques.

The Islamic Republic of Iran is a notable player in contemporary international relations. Under the prism of the Kurdish question, the present dissertation reveals the ability of the Shiite regime to handle power games, but also its alliances with Middle Eastern actors - sometimes antagonistic. If, at the national level, the severity of the security measures put in place by Tehran leads the government to repress any political opposition, and particularly the Iranian Kurdish armed movements; at the regional level, the Kurds have enabled the Republic to regain a prominent place in the Middle Eastern diplomatic scene. The Syrian conflict has then emerged as a political loophole, allowing the Islamic Republic to assert a thoughtful and pragmatic political strategy to continue to exist against its historical enemies.

La Repubblica Islamica d'Iran è un attore notabile delle relazioni internazionali contemporanee. Mediante il prisma della questione curda, la presente tesi esplicita la capacità del regime sciita di manovrare i giochi di potere, ma anche le sue alleanze con degli attori mediorientali talvolta antagonisti. Se al livello nazionale la rigidità delle misure securitarie adottate da Teheran portano il governo a reprimere ogni parvenza di opposizione politica, e in particolare i movimenti armati curdi iraniensi; al livello regionale i curdi hanno consentito alla Repubblica islamica di ritrovare un ruolo di spicco sulla scena diplomatica mediorientale. Il conflitto siriano si è quindi imposto come una breccia geopolitica che ha permesso alla Repubblica islamica di affermare una strategia politica sottile e pragmatica per continuare ad esistere di fronte ai suoi nemici storici.

Mots clés : Kurdes, République islamique d'Iran, terrorisme, pragmatisme politique, stratégie géopolitique régionale.

Glossaire des abréviations

Basiji = Force de mobilisation de la résistance, *Niruyeh Moghavemat Basij*. Il s'agit d'une des cinq forces armées rattachées au Corps des Gardiens de la Révolution Islamique (CGRI).

CGRI = Corps des Gardiens de la Révolution Islamique, *Sepah-e Pasdaran-e Enghelab-e Islami* dit *Pasdaran* (Iran).

FDS = Forces démocratiques syriennes. Il s'agit d'une coalition militaire kurdo-arabe formée en octobre 2015, pendant la guerre civile syrienne, contre la présence de Daech en Syrie.

GRK = Gouvernement Régional du Kurdistan, province autonome kurde d'Irak dirigée par le PDK (Irak).

HPG = Forces de défense du peuple, *Hêzên Parastina Gel*, branche armée du PKK (Turquie).

KCK = Union des communautés du Kurdistan, *Koma Civakên Kurdistan*, pro-PKK (Turquie).

KOMALA = Comité des révolutionnaires du Kurdistan iranien, *Komalay Shorshgeri Zahmatkeshani Kurdistanî Iran* (Iran).

KONGRA-GEL = Congrès du peuple kurde, *Kongreva Gelê Kurdistanê*, le Parlement pro-PKK (Turquie).

PÇDK = Parti pour une solution démocratique au Kurdistan, *Parti Çareseri Demokrati Kurdistan*, pro-PKK (Irak).

PDK = Parti démocratique du Kurdistan en Irak, dirigé par le clan Barzani (Irak).

PDKI = Parti démocratique du Kurdistan iranien (Iran).

PJAK = Parti pour une vie libre au Kurdistan, *Partiya Jiyana Azad a Kurdistanê*. Il s'agit de la branche iranienne du PKK (Iran).

PKK = Parti des travailleurs du Kurdistan, *Partiya Karkerên Kurdistan* (Turquie).

PYD = Parti de l'union démocratique, *Partiya Yekîtiya Demokrat*, branche syrienne du PKK (Syrie).

UPK / YNK = Union patriotique du Kurdistan, *Yekîtiya Nistimanîya Kurdistan*, concurrent politique du PDK (Irak).

YDKS = Union démocratique des Iraniens du Kurdistan, *Yekitî Dêmokratî Kurdistan Iran* (Iran).

YPG = Unités de défense du peuple, *Yekîneyên Parastina Gel*, branche armée du PYD, branche syrienne du PKK (Syrie).

INTRODUCTION

« *On doit remplacer ce régime dictatorial par une démocratie. Une fois cela acquis, nous exigerons des négociations et un échange d'exigences.* »² Commandant Rahim Manguri, membre du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI), mouvement d'opposition armé iranien classé comme organisation terroriste par la République islamique d'Iran.

Le 3 mai 2018, Ramin Hossein Panahi, vingt-deux ans, a été exécuté du fait de son engagement actif au sein d'une organisation kurde iranienne, opposée à la politique du Guide. Sa condamnation à la peine capitale intervient comme un rappel à l'ordre aux Iraniens : la République islamique condamne toute opposition et réprime tout mouvement ou organisation dissidente. En 2018, dans un contexte général de manifestations contre le pouvoir, les revendications des Kurdes d'Iran retentissent, prenant un écho à la fois national et régional. L'ethnie minoritaire s'engouffre dans cette brèche politique pour réclamer son droit à l'accès aux richesses nationales et au développement économique, mais aussi afin d'obtenir la reconnaissance de ses spécificités ethniques et culturelles. Le caractère omnipotent de l'Etat ne laisse, en effet, pas de place aux protestations populaires et fait de l'opposition politique un ennemi du pouvoir. La condamnation à mort de Ramin Hossein Panahi s'inscrit alors au sein d'une double dynamique locale et nationale : d'une part, les minorités ethniques périphériques iraniennes, majoritairement sunnites et aux traditions culturelles non persanes, sont perçues comme un élément déstabilisateur par Téhéran, qui redoute qu'un soulèvement ne conduise la population persane à se rebeller. D'autre part, la capitale n'hésite pas à qualifier de « terroriste » tout individu ou organisation portant des revendications contraires à la politique du gouvernement afin de justifier ses mesures répressives. Les attentats du 7 juin 2017 qui ont frappé simultanément le mausolée de l'Ayatollah Khomeiny et le Parlement iranien, lieux hautement symboliques, n'ont fait que renforcer la méfiance de Téhéran à l'égard de ses communautés périphériques, et particulièrement envers l'ethnie kurde. Revendiquée par

² MESEGUER DAVID, « Les Kurdes iraniens en route pour la guerre : « Peu importe le nombre de nos ennemis » », *Middle East Eye*, juin 2017

Daech³, l'attaque a été menée par deux kamikazes kurdes iraniens, anéantis par les forces de sécurité avant de pouvoir passer à l'action. Daech cible la République chiite depuis plusieurs années et clame « *conquérir l'Iran pour le rendre à la nation musulmane sunnite* »⁴. Les attentats du 7 juin s'ancrent comme une première : aucun mouvement terroriste d'ampleur internationale n'avait jusqu'alors réussi à mener une action en Iran. Le contrôle territorial et populaire accru rendait toute pénétration extérieure impossible. En effet, et de manière proportionnelle à la menace extérieure, la République islamique renforce ses mesures sécuritaires pour garantir l'intégrité de son territoire et de sa nation. Ces dernières années, les effectifs et les moyens de ses forces de sécurité ont augmenté au Nord et à l'Ouest, qui demeurent particulièrement surveillés. La frontalité de l'Iran avec l'Irak, longtemps caractérisée par des relations conflictuelles, telle que l'illustre la guerre de huit ans entre 1980 et 1988, apparaît aujourd'hui primordiale pour Téhéran.

Ainsi, l'attentat du 7 juin pose les limites de l'omnipotence iranienne, et questionne la capacité des autorités à réellement contrôler le pays, mais également les frontières. La précarité du pouvoir politique irakien a fait le lit du terrorisme, où plusieurs organisations se sont affrontées non loin de l'Iran. Les Kurdes occupent une place de choix dans ce conflit, dans la lutte contre Daech autant que dans l'opposition armée à leur propre Etat⁵. La capitale iranienne, elle, se sent directement menacée.

Avant de débiter une analyse de ces rapports conflictuels, il convient toutefois de revenir sur l'Histoire des Kurdes pour comprendre leur position sur la scène régionale et leur engagement armé, mais également l'appréciation que leur porte Téhéran, au regard de sa politique intérieure et de sa diplomatie régionale.

³ "*Des combattants de l'EI ont attaqué le mausolée de Khomeiny et le siège du Parlement à Téhéran*", a annoncé le groupe Etat islamique, via son organe de propagande Amaq. REUTERS, « Ce que l'on sait de la double attaque en Iran revendiquée par le groupe Etat islamique », *Franceinfo*, 7 juin 2017

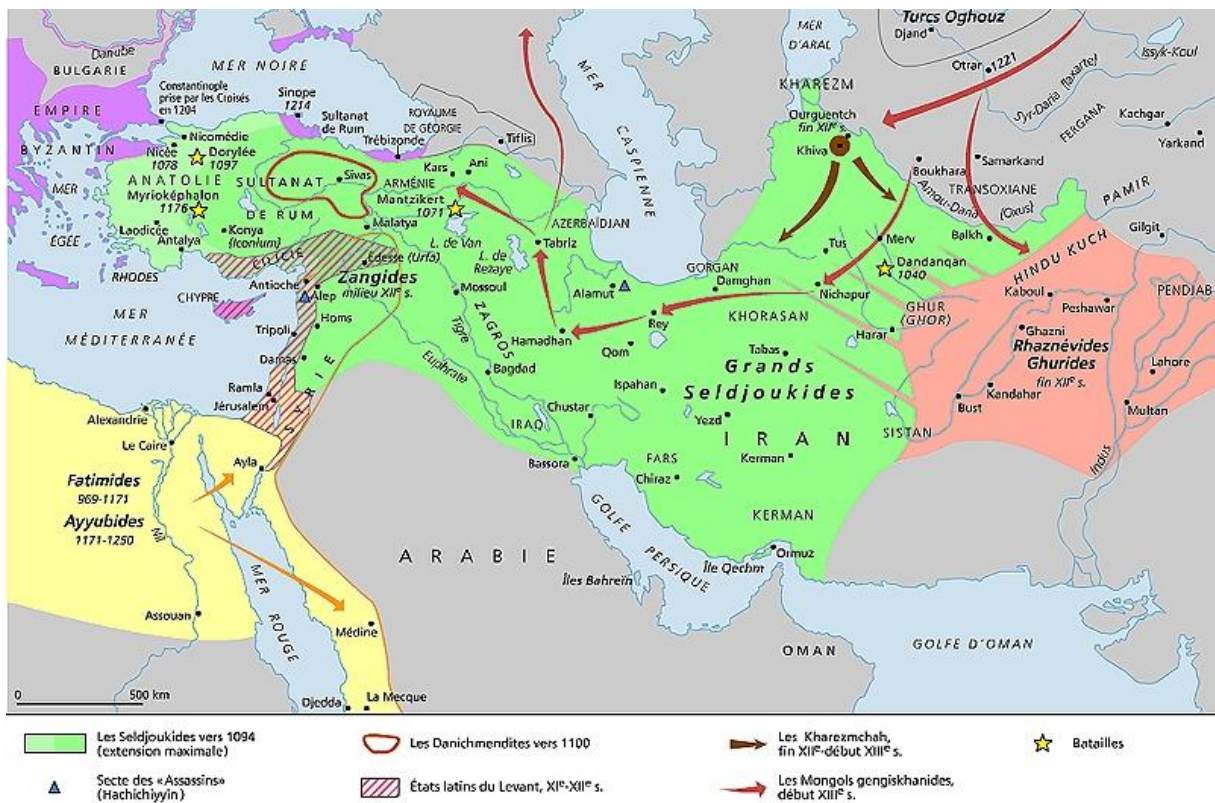
⁴ *Id.*

⁵ Les conflits au Levant mobilisent autant les Syriens contre Damas, les Irakiens contre Bagdad (malgré de l'avantage d'auto-structuration politique dont ils jouissent), les Turcs contre Ankara, et les Iraniens contre Téhéran.

1. LES KURDES AU CŒUR DE RIVALITES GEOPOLITIQUES HISTORIQUES

DU REGNE DES MEDES AUX INVASIONS TURCO-MONGOLES. UNE RESISTANCE HISTORIQUE AUX INVASIONS ETRANGERES. La « question kurde » est une illustration complète des rapports diplomatiques, économiques, ethniques et religieux qui caractérisent la région. Situés au cœur du Moyen-Orient, aux confins de l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Iran, les Kurdes sont une ethnie rattachée aux peuples indo-européens. Leur long règne sur les territoires montagneux situés entre l'Euphrate et le plateau central iranien rend leur présence historique. Les Kurdes descendent des Mèdes, dont l'empire fut bâti en l'an 612 avant J.C et s'éteint au milieu du VI^e siècle avant J.C. Leur conquête de l'Assyrie, puis leur domination des territoires allant de l'Iran à l'Asie centrale ont fait perdurer leur religion et leur civilisation jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand et des conquêtes arabes. Les tribus kurdes ont imposé leur résistance aux tribus arabes. Elles finirent par se rallier à l'islam, sans pour autant se laisser totalement arabiser. Ce moment relia définitivement le destin des Kurdes à celui des empires successifs, Séleucides, Parthes ou Sassanide. Leur rôle de premier plan dans le domaine des arts et de la philosophie a imprégné la culture persane. Progressivement, ils réaffirment leur puissance politique au Xe siècle. D'une province kurde quasi-indépendante, un Kurdistan partagé en quatre principautés voit le jour : les Chaddadites au Nord, les Hassanwahides et les Banou Annaz à l'Est, et les Merwanides de Diyarbékir à l'Ouest⁶. Toutefois, les invasions turco-mongoles mirent un frein à l'ambition politique des Kurdes, ce qui empêcha la création d'un Kurdistan autonome et indépendant. Les Turcs Seldjoukides conquièrent l'Iran et donc le Kurdistan. Ce dernier, jusque-là nommé le *Djibal*, soit la montagne en arabe, prend le nom de *Kurdistan*, « le pays des Kurdes ». Formé par le sultan Sandjar, et reconnu comme province de l'empire, il comprenait les vilayets de Sindjar et de Chehrizor à l'ouest du massif Zagros, et ceux de Hamadan, Dinaver et Kermanshah à l'est. La dynastie se persanise et joue un rôle important dans le développement des traditions turco-iraniennes.

⁶ NEZAN KENDAL, « *Qui sont les Kurdes ?* », Institut kurde de Paris, <https://www.institutkurde.org/info/qui-sont-les-kurdes-s-1232550956>, s. d.



Carte 1 – Représentation de l’Empire seldjoukide

DU IVE AU XVE SIECLE, L’AGE D’OR DES KURDES. A l’apogée d’un rayonnement culturel et politique, et facilitée par la disparition du dernier Seldjoukide, une dynastie kurde, fondée par Saladin, voit le jour : celle des Ayyoubides. Dès cette époque, les Kurdes sont définis comme un peuple de guerriers des montagnes situé aux confins des empires perse et byzantin, et des califats arabo-musulmans. L’empire s’étend de la chaîne montagneuse du Zagros⁷, qui inclut les monts Ararat et Qandil, et se déploie du Kurdistan à la Syrie, en passant par l’Egypte. Le rôle militaire des tribus kurdes est décisif dans l’assise du pouvoir de Saladin, ces dernières étant reconnues pour leur tendance à la sédition. Elles règnent sur le monde arabo-musulman durant un siècle, de 1169 à 1250, jusqu’à l’arrivée des forces turques et mongoles dans la région. La conquête arabe et la domination mongole entraînent la prise des citadelles kurdes.

LE XVIIIE SIECLE : UN NATIONALISME KURDE PRAGMATIQUE, INTEGRE’ A L’EMPIRE OTTOMAN. Au début du XVII^e siècle, le Kurdistan est l’objet de rivalités géopolitiques entre les empires perse et ottoman. Pour le Shah, la province est nécessaire à l’expansion du

⁷ Les montagnes du Zagros s’entendent à l’ouest de l’Iran, le long de l’actuelle frontière avec l’Irak. Le mont Ararat se situe au coeur de la zone frontalière entre la Turquie, l’Iran et l’Arménie. Le mont Qandil est, lui, plus au Sud, entre le nord-est de l’Irak, le sud-est de la Turquie et l’Iran.

chiisme sur les terres musulmanes sunnites. Les Ottomans entendent, eux, mettre un terme aux entreprises territoriales perses afin d'assurer de l'intégrité des frontières de l'empire, et ainsi se lancer dans de nouvelles conquêtes. Idrissi Bitlissi, savant kurde, joue un rôle déterminant pour le futur de sa communauté en proposant aux Turcs de combattre les Perses à leurs côtés. En échange, ils réclament la reconnaissance politique de leurs princes, mais également celle des droits de leurs peuples. Les Kurdes sont ainsi intégrés à l'empire ottoman par la voie de la diplomatie. Les Ottomans les laissent administrer leur territoire, qui comporte alors dix-sept principautés. La stabilité de l'accord assure plusieurs siècles de paix, durant lesquels les Kurdes protègent les frontières de l'Empire ottoman, comme ils s'étaient engagés à le faire, faisant barrière à l'Iran. L'enseignement religieux prolifère quand leur art rayonne au sein du monde musulman. Dans son épopée *Mem-o Zin* en 1692, le poète Ahmedê Khani⁸ appelle son peuple à s'unir pour créer son propre Etat : l'écrivain conceptualise pour la première fois l'idée d'un Kurdistan autonome et indépendant. Pour autant, il ne sera pris au sérieux que deux siècles plus tard. En effet, l'arrivée de la pensée nationaliste occidentale⁹ inspire les hommes politiques kurdes à la moitié du XIXe siècle seulement. Rewanduz Mîr Mohammed se bat pour l'unification des terres de son ethnie en 1840. En cela, il rompt l'accord pacifique signé trois siècles auparavant avec les Ottomans, qui s'empressent de mettre fin à l'autonomie kurde pour s'assurer de l'intégrité de leur territoire, laissant place à des insurrections continues durement réprimées jusqu'au début du XXe siècle.

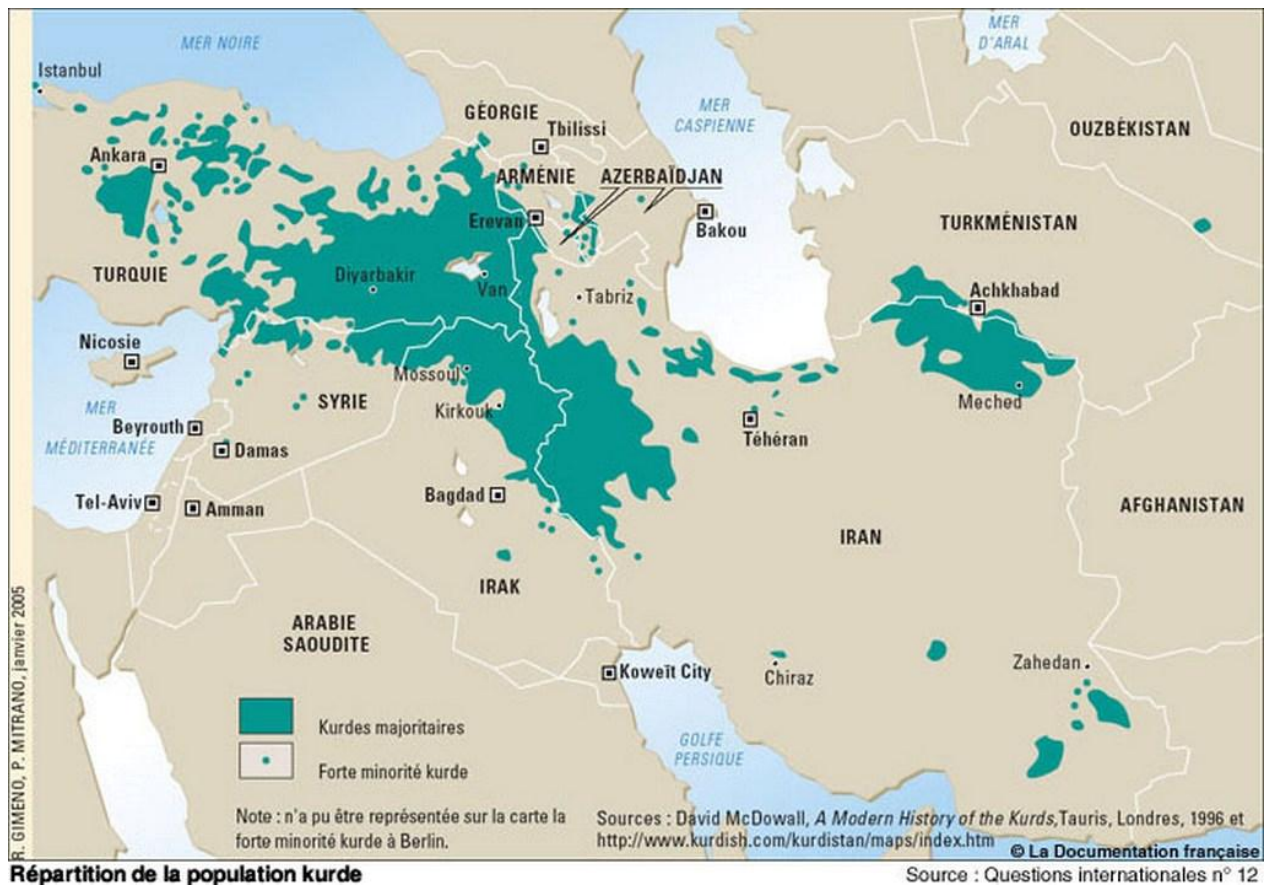
LE XXE SIECLE, LA FIN DE TOUT ESPOIR. La fin de la Première Guerre Mondiale et l'effondrement de l'Empire ottoman sont porteurs d'espoir pour la société kurde, divisée et affaiblie par les mesures sécuritaires strictes des autorités turques. En 1918, une délégation menée par les indépendantistes défend l'existence d'une nation kurde lors de la Conférence de Versailles. La communauté internationale prend conscience de l'enjeu que représente cette question et inclut la création d'un Etat kurde dans l'article 62-64 de la section III du Traité de Sèvres, conclu le 10 août 1920 par les Alliés de la Première Guerre mondiale (principalement la Russie, la France, l'Empire britannique, les Etats-Unis et l'Italie)¹⁰. Les relations diplomatiques entre les Etats d'alors, auxquelles s'ajoutent les prétentions territoriales des grandes puissances qui entendent augmenter leur sphère d'influence, laissent l'Etat kurde à son stade d'évocation. Le 24 juillet 1923, les Alliés signent un second traité, qui rend caduc le

⁸ Considéré comme l'un des écrivains kurdes les plus importants, Ahmedê (ou Ahmad) Khani est le premier à considéré le Kurdistan comme une entité autonome et indépendante, soit en 1692.

⁹ Ce nationalisme est porté par la Révolution française, de laquelle découle l'idée de l'Etat-nation. Son influence amène plus tard au pan-germanisme, pan-turquisme, ou encore au panarabisme.

¹⁰ BOULANGER PHILIPPE, « Les Kurdes, tarot noir du Proche-Orient », *Études*, Tome 394, n° 1, 2001, p. 19-28

précédent. Le gouvernement kémaliste d'Ankara prévoit l'annexion de la majeure partie du Kurdistan et son intégration au sein du nouvel Etat turc. Les Kurdes se retrouvent alors divisés entre quatre Etats : la Turquie, la Syrie -encore sous mandat français, l'Irak -qui gère la question en prenant la succession de l'administration britannique en 1932, tous les trois nouvelles entités étatiques, et l'Iran. Le XXe siècle marque la fin de tout espoir d'un Etat kurde indépendant : « *Victime de sa géographie, de l'Histoire, et aussi sans doute du manque de clairvoyance de ses propres dirigeants, le peuple kurde a été sans doute la population qui a payé le plus lourd tribut, qui a souffert le plus du remodelage de la carte du Proche-Orient* »¹¹.



Carte 2 – Représentation de l'implantation territoriale kurde

¹¹ Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris.

2. LES KURDES D'IRAN AUJOURD'HUI, UNE IDENTITE PROPRE AU SEIN DE LA MOSAÏQUE ETHNIQUE IRANIENNE

Aujourd'hui, la Turquie concentre à elle seule environ 20 millions de Kurdes, soit 25% de sa population. L'Iran en comptabilise 12 millions environ¹², soit 27% de sa population, l'Irak 8 millions, soit 17.5% de sa population, et la Syrie 3.6 millions, soit 15% de sa population. Toutefois, il convient de nuancer l'exactitude de ces chiffres, en raison de l'absence officielle de statistiques ethniques. Un cinquième de la population moyen-orientale serait Kurde, selon les nombreuses estimations réalisées. Du fait des conquêtes arabes, les Kurdes sont majoritairement musulmans mais ne suivent pas les mêmes rites. 80% d'entre eux sont de rite chaféite¹³. Les Turcs sont de rite hanéfite¹⁴. 20% sont Alévis¹⁵, mais ne font pas ramadan. 30% d'entre eux sont de confession chiite, soufis Ahl-e Haqq, rite également nommé Yârsân, sur fondement zoroastrien¹⁶. Kendal Nezan affirme que « *chez les Kurdes, le ciment de l'identité n'est pas la religion mais la langue et la culture* »¹⁷. Pourtant, au même titre que leur religion, leur langue n'est pas unifiée. Les Kurdes parlent deux dialectes principaux, similaires mais néanmoins différents. Au Nord des quatre pays, ils parlent le *kurmandji*, quant au sud du Kurdistan d'Irak ils parlent le *sorani*.

En Iran, il convient de distinguer la province administrative du Kurdistan du « Kurdistan iranien », qui correspond à une zone d'implantation territoriale regroupant plusieurs provinces : les Kurdes d'Iran se concentrent dans les provinces du Kurdistan, de l'Azerbaïdjan occidental, de Kermânchâh et d'Ilâm au nord-ouest. La région est frontalière de l'Irak, la Turquie et l'Arménie. Des Kurdes (environ 3 millions) sont également présents dans les grandes métropoles iraniennes (Téhéran, Shiraz, Kerman, Zahedan), et dans le Khorassan

¹² INSTITUT KURDE DE PARIS, « La population kurde », sur *Institutkurde.org*, <https://www.institutkurde.org/info/la-population-kurde-1232550992>, s. d.

¹³ Le chaféisme est une école de pensée de l'islam sunnite, fondée sur l'enseignement de l'imam Ach-Châfi'i en 820. L'école considère que des situations ou des faits existent jusqu'à preuve du contraire. Ainsi, la mort d'un individu ne peut être confirmée qu'en présence de son corps sans vie.

¹⁴ Le hanafisme est l'une des plus anciennes des quatre écoles sunnites, fondée sur la théologie d'Abû Hanîfa al-nu'man Ibn Thabit en 700. La pensée hanafite se distingue par son raisonnement analogique lorsque ni le coran ni les Hadiths ne peuvent fournir de réponse. Toute interprétation est rationnelle, portée sur l'intérêt de la communauté.

¹⁵ L'alévisme se rattache au chiisme duodécimain. Il se classe dans les traditions soufies. De tradition ancienne, certains voient en ce courant une philosophie éloignée de l'islam.

¹⁶ Religion fondée à la fin du XIVe siècle par le sultan Sahâk, dans le Kurdistan iranien. Elle s'apparente à l'alévisme.

¹⁷ BORDENET CAMILLE, « Les Kurdes, un peuple éclaté entre quatre pays », *Le Monde*, 9 septembre 2014

(1.7 million¹⁸), suite à des déplacements forcés entre 1522 et 1523 par Shah Ismaïl afin de protéger la Perse de la menace ouzbèke¹⁹.



Carte 3 – Groupes ethnolinguistiques d’Iran

UNE MOSAÏQUE ETHNIQUE DISPARATE ET HETEROGENE. Ces éléments mettent en lumière l’hétérogénéité ethnique et confessionnelle, souvent oubliée, de l’Iran. Les minorités nationales sont implantées aux extrémités du plateau central iranien à majorité chiite. Les Kurdes subissent les pressions de Téhéran du fait de leur diversité religieuse, au sein d’une République islamique où le chiisme est la religion d’Etat. La discrimination religieuse les empêche d’accéder à des postes politiques hauts placés, tels que dans l’administration centrale. De plus, les discriminations envers les minorités ethniques périphériques ne se limitent pas aux domaines religieux et politique. Elles sont également d’ordre économique et social, pour une population qui souffre des aléas géographiques de la zone, particulièrement aride.

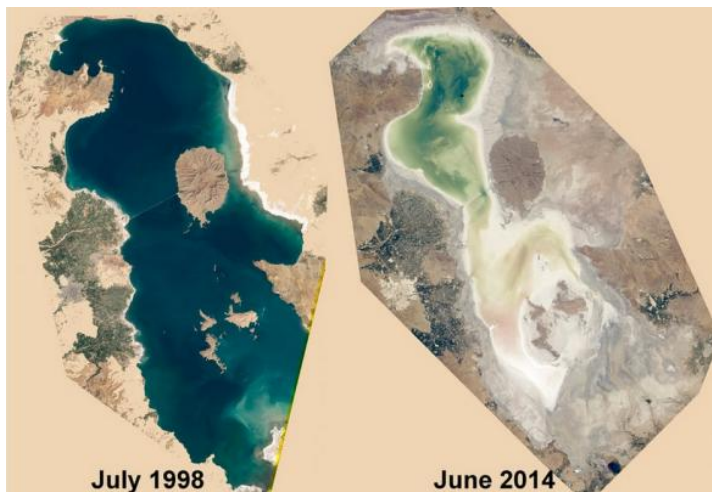
UNE MARGINALISATION ECONOMIQUE. D’une part, la marginalisation économique de ces provinces par la capitale accroît la pauvreté qui touche la population, et par voie de

¹⁸ DOLAMARI ALI et ELIASSI BABAN, « Les Kurdes d’Iran à l’écart », *Outre-Terre*, n° 28, Février 2011, p. p. 341-346.

¹⁹ KÖNIG A. *et al.*, « Les Kurdes du Khorassan », *SOV*, 1999, p. 24

conséquence sa distanciation du reste de l’Iran. La population fait face à un fort taux de chômage (12.4% à Kermanshah et 15% environ au Kurdistan)²⁰. L’agence presse Mehr signalait notamment un taux de chômage avoisinant les 47% à Javanrood, au Kurdistan, en 2013²¹. L’agence de presse iranienne ISNA relève, elle, que « *les dommages sociaux sont plus aigus dans les régions où le taux de chômage est élevé* »²². L’enseignement primaire et secondaire est assuré en langue persane, et non en langues locales, ce qui amène des minorités à abandonner le système scolaire plus que dans les autres provinces d’Iran.

UNE URGENCE ECOLOGIQUE. La question environnementale frappe de plein fouet l’ouest du pays, et en entrave le développement économique. L’Iran s’approche d’un « *seuil de non-retour pour ce qui concerne l’accès à l’eau, dont les réserves s’épuisent dangereusement* »²³. Certes le réchauffement climatique accentue ce besoin en ressource naturelle, indispensable, néanmoins, les conséquences des politiques agricoles et industrielles décomplexées, menées sous la présidence Khatami avec la construction de barrages sur la Zayandeh Rud ou sous celle Ahmadinejad, lequel autorisait la construction de puits illégaux autour des lacs, se constatent aujourd’hui. Le lac d’Oroumieh est un symbole fort de cette surexploitation des ressources en eau. En presque cinquante ans, de 1970 à aujourd’hui, il a perdu 90%²⁴ de sa surface du fait de la construction démesurée de puits autour et de barrages sur les cours d’eau qui s’y jettent. L’épuisement généralisé des ressources en eau amène les populations locales à se mobiliser pour dégager des solutions et interpeller les autorités.



Carte 4 - Photographie satellite du lac d’Oroumia, en juillet 1998 et en juin 2014.

²⁰ NCRI, « Le taux de chômage a atteint les 60% dans des villes en Iran - ministère », sur *Conseil National de la Résistance Iranienne - CNRI*, <https://www.ncr-iran.org/fr/actualites/economie/20249-le-taux-de-chomage-a-atteint-les-60-dans-des-villes-en-iran-ministere>, 4 octobre 2017

²¹ *Id.*

²² *Id.*

²³ ETCHEVERRY MARC, « [Reportage] Iran: Hassan Rohani et la bombe environnementale », sur *RFI - Moyen-Orient*, <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20170523-iran-hassan-rohani-bombe-environnement-pollution-eau-barrages-lac-oroumieh>, mai 2017

²⁴ *Id.*

Un activisme écologique²⁵ est né de ces démarches en 1990, renforcé par le travail des associations et des ONG. Ces mobilisations prennent de l'ampleur ces dernières années, telles qu'en témoignent les manifestations économiques contre le gouvernement à la fin de l'année 2017.

UNE ECONOMIE POUSSEE PAR LES TRAFICS TRANSFRONTALIERS. D'autre part, à cette précarité économique et écologique s'ajoute une économie souterraine dominée par le narcotrafic en provenance d'Afghanistan, et en direction des marchés européens et mondiaux²⁶. L'Irak, et surtout la Turquie, s'imposent comme des plateformes de transit, qui enrichissent le marché noir iranien. A cet effet, le porte-parole du Centre pour la lutte contre la drogue iranien souligne l'augmentation du nombre de toxicomanes iraniens ces six dernières années, et en comptabilise environ 3 millions aujourd'hui contre 1.3 million il y a six ans²⁷. Les moins de trente ans sont les plus touchés, alors même qu'ils représentent 60% de la population en 2015²⁸. Le prix peu élevé des drogues qui inondent le marché augmente le trafic de contrebande aux frontières, dont celles avec la Turquie et l'Irak. Entre l'Iran et l'Irak, les Kurdes conservent une proximité liée à leur histoire commune et à des liens familiaux ou tribaux solides. Ce contexte favorable au trafic illicite, renforce les échanges économiques informels entre les deux pays. En Iran, la contrebande permet également de compenser les sanctions économiques internationales qui visent Téhéran faisant circuler de la monnaie fiduciaire.

LE CARACTERE REPRESSIF DU POUVOIR CENTRAL. La République islamique combat sévèrement la toxicomanie et le narcotrafic. La lutte contre la drogue lui permet de justifier sa politique de contrôle et de répression des minorités ethniques iraniennes, qui se servent, ici, des gains du narcotrafic pour financer secrètement l'opposition armée kurde. Alors, chaque contexte menaçant pour son intégrité nationale est l'occasion pour Téhéran de renforcer ses mesures sécuritaires. A ce titre, le pays est le deuxième au monde à employer la peine de mort pour sanctionner sa population²⁹. La répression s'applique à toute opposition, politique notamment. Téhéran mène une lutte historique sans merci contre les partis kurdes,

²⁵ PIRON JONATHAN, « La crise de l'eau en Iran : tensions sociales et impasses économiques (2/2) », *Les clés du Moyen-Orient*, 15 mars 2018

²⁶ IRAKOZE DIGNE, « L'Iran : une population qui sombre dans la drogue », sur *Perspective Monde*, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=1988>, décembre 2015

²⁷ SHIRZADA NOORULLAH, « En Iran, le nombre de drogués a doublé », *RFI*, juin 2017

²⁸ IRAKOZE DIGNE, « L'Iran : une population qui sombre dans la drogue », *op. cit.*

²⁹ AMNESTY INTERNATIONAL, *Iran 2017/2018. La situation des droits humains dans le monde*, Amnesty International, 2017. La peine capitale est notamment justifiée pour « propagation de la corruption sur terre ».

que Khamenei qualifie de « *partis de Satan* »³⁰. La création de la République indépendante de Mahabad en 1946, dirigée par le fondateur du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) Qazi Muhammad, marque le paysage politique iranien, en tant que premier pays à voir naître un Etat indépendant kurde sur son territoire. Sa durée de vie fut écourtée par le régime du Shah un an plus tard, qui en exécuta également son président. La crainte d'un renforcement de l'indépendantisme kurde iranien amène le pouvoir central à accentuer ses mesures sécuritaires afin d'étouffer l'opposition politique locale. Le mode d'action des forces de sécurité se durcit, le changement de régime qui suit la révolution islamique de 1979 ne modifiant pas la relation conflictuelle qu'entretiennent les Kurdes et le gouvernement.

LES ANNEES 2000, PERIODE CLE DANS L’AFFIRMATION DES REVENDICATIONS KURDES IRANIENNES. En réaction à l'absence d'écoute politique et face à la violence de l'armée, la résistance armée apparaît aux Kurdes comme le seul moyen de survivre dans un environnement politique hostile. Ces derniers s'organisent, d'abord politiquement en consolidant leurs bases électorales, puis s'engagent dans la lutte armée en s'approvisionnant en armes. Le Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK) est la branche armée iranienne du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) turc, créée en 2004. Elle multiplie les embuscades dans les montagnes qui séparent l'Iran et l'Irak, près de ses camps d'entraînement basés sur le territoire irakien³¹. Aujourd'hui, les trois principaux partis d'opposition kurdes iraniens (le PDKI, le *Komala*, et le PJAK) sont en Irak, où ils ont trouvé refuge. Ils demeurent en territoire kurde, gouverné par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Netchirvan Barzani. Leur influence réelle en Iran et sur la population kurde iranienne est difficile à évaluer.

L’ANCRAGE DES REVENDICATIONS KURDES AU SEIN D’UN CONTEXTE GEOPOLITIQUE REGIONAL. Dans ce contexte national géopolitique incertain et violent, Yves Cuau³² a peut-être raison lorsqu'il affirme que « *tout peut arriver demain en Iran* », car la population engagée politiquement « *annonce de terribles affrontements dans une des régions les plus sensibles du monde* »³³. Réprimer les soulèvements populaires permet aux Etats de la région de se prémunir d'une opposition dont ils se méfient. La répression de la République islamique n'atteint pas le niveau de la violence qui touche les Kurdes d'Irak et de Turquie. Téhéran

³⁰ « Democratic Party of Iranian Kurdistan », sur *Democratic Party of Iranian Kurdistan*, <http://pdki.org/english/>, s. d.

³¹ S. SERVICE INTERNATIONAL, « Le dossier kurde : quatre pays sous tension », *Le Monde*, 31 octobre 2007

³² Yves Cuau est un journaliste et écrivain Français. En 1968, il perçoit le prix lauréat Albert-Londres pour son œuvre *Israël attaque* (éd. Laffont).

³³ CUAU YVES, « Khomeini : l'homme qui fait trembler l'occident », *L'Express*, 20 janvier 1979

maintient ses efforts autour d'une répression « classique »³⁴ (exécution et arrestations ciblées) qui la distancie des politiques de déportations massives et de destruction (plus de 4 000 villages touchés en Turquie et en Irak), mais également du génocide irakien. Les tensions régionales se concentrent d'une part autour de dissensions internes entre les partis kurdes iraniens (le PDKI, le PJAK et le *Komala*), instrumentalisées ces dernières années par le gouvernement du Kurdistan irakien (GRK), le PKK, l'Iran et la Turquie. D'autre part, les jeux d'alliances des mouvements kurdes irakiens, turcs, syriens et iraniens semblent illustrer la géopolitique qui guide les acteurs étatiques de la région, qui s'adaptent aux tendances géostratégiques changeantes. Ainsi, la tenue du référendum d'indépendance au Kurdistan irakien le 25 septembre 2017 a amené l'Iran et la Turquie à prendre position sur la scène politique internationale, dépassant leurs différents politiques : Hassan Rohani et Recep Tayyip Erdogan ont tous deux affiché leur refus ferme de voir l'Irak divisé suite à une consultation populaire. Selon le gouvernement iranien, Massoud Barzani a commis « des erreurs stratégiques »³⁵. Le régime islamique, lui, « ne considère pas les Kurdes comme une question ethnique »³⁶ : « La coordination avec Bagdad et la Turquie doit ralentir le processus, et faire en sorte que Massoud Barzani l'oublie »³⁷.

Ce contexte géopolitique amène alors à se questionner sur le rôle que jouent les Kurdes au sein de la diplomatie iranienne. Le Kurdistan ne représente-il qu'une question ethnique nationale ou bien illustre-t-il un enjeu stratégique régional disputé par les puissances moyen-orientales et internationales ?

Partant de l'hypothèse selon laquelle le caractère terroriste des mouvances kurdes iraniennes les rend menaçantes pour la stabilité politique et territoriale de l'Iran, il convient de se demander quelle politique la République islamique applique-t-elle à l'égard de sa minorité ethnique. Sa gestion par Téhéran est-elle un facteur de stabilité politique et territoriale pour la République ? La sévérité du gouvernement s'applique-t-elle à tous les Kurdes ou bien seulement aux mouvements d'opposition politique ? A cet effet, pourrait-on imaginer un regroupement des mouvances kurdes régionales, contre leurs Etats respectifs ? Les puissances

³⁴ BARZANI, « Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran . L'idée d'un Kurdistan est-elle complètement illusoire ? », *EchoGéo*, 13 mars 2008

³⁵ IRNA, « Le référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien est la répétition des erreurs stratégiques de Barzani », *Agence de presse de la République islamique (IRNA)*, 13 septembre 2017

³⁶ *Id.*

³⁷ IMBERT LOUIS, « L'Iran et la Turquie unis contre le référendum kurde », *Le Monde*, 5 octobre 2017

régionales auraient-elles intérêt à coopérer pour lutter contre les mouvements d'opposition armées kurdes régionaux, dont la lutte est officiellement illégale ? Les Kurdes sont-ils alors une composante de la stratégie diplomatique régionale de l'Iran ?

L'analyse que je réalise a été dirigée par une problématique plus large : la gestion de la question kurde par Téhéran est-elle représentative d'une stratégie politique régionale pragmatique de l'Iran ?

Pour répondre à ces questionnements, le sujet a été étudié sur la base d'ouvrages généraux sur l'Iran, le régime islamique et les ethnies minoritaires iraniennes. Les articles de recherche, notamment de revues spécialisées sur le Moyen-Orient, ainsi que sur les questions de géopolitique, ont été abondants. Ils se sont révélés pertinents pour construire ce travail de recherche d'un point de vue contemporain et critique.

Je me suis également appuyée sur de nombreuses sources : des données chiffrées, des cartes, des sites Internet gouvernementaux, des sites d'organisations humanitaires internationales, des vidéos et enfin des articles de presse. Souhaitant retourner à Téhéran durant les mois qui suivent la rédaction de ce mémoire, j'ai volontairement choisi de n'effectuer aucun entretien, ni avec des représentants de la communauté kurde à Paris, ni avec des spécialistes de l'Iran. La discrétion a ainsi été mon maître mot durant mon travail de recherche.

L'analyse de la littérature m'a alors amenée à aborder ce sujet d'un angle strictement contemporain, selon trois parties : la première m'a permis d'étudier la question kurde selon son aspect purement national. L'enjeu a été de démontrer à la fois l'ancrage national des revendications kurdes iraniennes, et le choix de mener des politiques répressives face aux résistances populaires, par crainte des autorités que le pouvoir ne soit renversé par des insurrections locales.

La seconde partie s'est ainsi concentrée sur la question kurde régionale. J'ai questionné la notion de « terrorisme kurde » sous le prisme de la menace terroriste incarnée par Daech au Levant. J'ai tenté de démontrer le rôle central de l'Irak dans l'existence des mouvements d'opposition armée kurdes au Moyen-Orient, et le monopole d'influence que détient le PKK turc sur ses confrères régionaux.

Enfin, une dernière partie m'a permis de mettre en lumière l'enjeu stratégique lié à la question kurde. La position de l'Iran sur les scènes moyen-orientale et internationale a été étudiée sous le prisme de l'actuel conflit syrien, et des relations qu'entretient l'Iran avec les acteurs régionaux et les puissances étatiques mondiales.

PARTIE 1 – ENTRE VOLONTE D’ASSIMILATION ET REPRESSION D’UNE OPPOSITION ARMEE, LA GESTION DES KURDES D’IRAN PAR TEHERAN

La question des minorités ethniques préoccupe le pouvoir iranien depuis des siècles. Sous la monarchie Pahlavi, autant que sous la République islamique d’Iran, des mesures d’assimilation forcées ont été appliquées afin d’iraniser et de chiitiser la population. Téhéran accorde une importance primordiale à la préservation de l’intégrité territoriale iranienne, de la nation perse, et de la place de l’Iran sur la scène régionale et internationale. A cet effet, la Constitution de 1906, ainsi que sa révision en 1979 avec l’avènement de la République islamique, témoignent de la volonté de Téhéran d’avoir un peuple uni pour assurer la longévité de l’entité nationale iranienne.

Toutefois, le pouvoir a échoué dans son entreprise d’uniformisation de la population iranienne : d’une part, les spécificités culturelles des ethnies périphériques demeurent fortement présentes au sein des diverses communautés, telles que les Kurdes, qui y trouvent un facteur clé de définition de leur identité ; quand d’autre part, les tentatives d’annihilation des traditions locales ont provoqué la rébellion des périphéries contre Téhéran. Alors, il est certain pour les Kurdes que si la Constitution iranienne entend intégrer de la même manière tous les Iraniens, les ethnies périphériques demeurent en marge des politiques économiques et sociales menées par le gouvernement. Progressivement, les partis politiques locaux se tournent vers la lutte armée, qu’ils perçoivent comme un moyen optimal pour faire pression sur le pouvoir. En retour, Téhéran favorise l’application de mesures répressives et violentes à l’égard des mouvements d’opposition, afin de reprendre le contrôle de l’entièreté de son territoire et donc de le protéger de toute menace déstabilisatrice.

CHAPITRE 1 – L’INTEGRATION DES KURDES A LA NATION IRANIENNE : UNE LIGNE POLITIQUE SOUS LE SHAH ET SOUS LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE

La question de l’intégration des minorités ethniques à l’entité persane est prégnante autant dans la politique monarchique du Shah, qui entendait iraniser l’ensemble de sa population par des politiques d’assimilation forcée, que dans la politique de la République islamique, guidée par un idéal de chiitisation des Iraniens.

Toutefois, le caractère paradoxal de telles uniformisations forcées laisse apparaître des discriminations politiques. La Constitution iranienne accorde une reconnaissance ethnique de façade, qui cache en réalité une volonté de distinguer les Iraniens-Perses, des Iraniens « impurs » du fait de leurs confessions et de leurs rites culturels divergents. Cela a contribué à asseoir une dynamique conflictuelle entre Téhéran et les Kurdes d’Iran.

SECTION 1- L’ASSIMILATION DES MINORITES A L’ENTITE IRANIENNE SOUS LE SHAH D’IRAN

L’Iran s’est historiquement opposé à la reconnaissance de minorités ethniques sur son territoire, craignant qu’elles ne bouleversent l’unité nationale. Dès le XVIIIe siècle, la monarchie met en place une politique d’assimilation visant l’intégration de tous les Iraniens à la Perse.

L’historique assimilation des minorités ethniques à la monarchie

La monarchie Qajar³⁸ établit la première Constitution en 1906, dans laquelle elle nie l’existence de minorités ethniques et religieuses sur son territoire. La Perse est formée « *d’un seul peuple de même religion et de même mentalité* »³⁹. Le pouvoir prend conscience de la nécessité de maîtriser ses minorités pour stabiliser ses frontières et maintenir un contrôle sur

³⁸ Les Qajars ont régné sur la Perse de 1786 à 1925.

³⁹ L. Fleurus, *Devenir iranien : les Baloutches, une intégration réussie ? De la redéfinition de l’identité du peuple baloutche sous l’effet des politiques d’assimilation de l’Iran*, Institut d’Etudes Politiques de Grenoble, 2009

l'ensemble de son territoire. Pourtant, sa faiblesse ne permet pas à la monarchie de résister aux conquêtes territoriales du Grand Jeu. Les pertes face à la Russie au nord et à l'Empire ottoman –alors sous influence britannique- à l'ouest, engendrent des rébellions au sein de l'Empire perse. Les populations vivant en marge du centre de pouvoir déclarent leur indépendance sans concerter le Shah, telles que la province du Guilan qui borde la mer Caspienne. L'unité de l'Empire devient fondamentale pour sa survie. En 1925, Reza Khan, alors chef des armées, mate les rébellions et s'empare du pouvoir. La dynastie Pahlavi voit le jour, et son fondateur prend le nom de Reza Shah Pahlavi.

La primauté de l'« iranité » sous le Shah d'Iran

Le nouveau monarque idéalise le modèle de l'Etat-nation européen comme une garantie de modernisation du pays, lui permettant également de préserver le caractère monarchique du pouvoir. Il s'engage dans une « *quête de l'iranité* »⁴⁰ dans laquelle l'identité nationale est pour lui le meilleur garant de stabilité politique. Pour cela, des mesures d'assimilation⁴¹ sont rapidement mises en place. D'une part, le régime approuve des réformes multisectorielles et administratives. Un budget dédié à la défense permet de développer l'armée et instaure un service militaire obligatoire pour défendre la nation. Le *farsi* est imposé comme langue obligatoire et unique. La mise en place d'un enseignement laïc entend masquer les différences culturelles entre les différents groupes ethniques d'Iran. Enfin, tout aspect religieux de l'identité nationale est rejeté afin de se concentrer sur l'identité perse. Le Shah exacerbe la fierté nationale afin que sa population ait le sentiment de se sentir iranienne, descendante d'un peuple à l'histoire millénaire. D'autre part, il s'attaque aux tribus qui se déclarent autonomes, afin de garantir la sécurité et l'intégrité de ses frontières. Il cible l'abandon progressif et total de l'organisation clanique sur son territoire, afin d'éliminer tout référent ethnique de l'inconscient politique collectif : l'allégeance au pouvoir doit être nationale. A cet effet, le régime n'hésite pas à recourir à un mode d'action violent pour réprimer les minorités ethniques et religieuses, dont les Kurdes.

⁴⁰ EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *Les clés du Moyen-Orient*, avril 2016

⁴¹ FRYDMAN BENOIT et HAARSCHER GUY, *Philosophie du droit*, 2e éd., s. 1, 2002. « *L'assimilation signifie le plus souvent une disparition pure et simple, sur le territoire concerné, de l'ancienne culture (...). L'assimilation peut constituer une solution au problème des minorités : solution par disparition douce.* »

Mohammed-Reza Shah, qui succède à son père en 1941, pratique la même politique de répression des minorités insoumises, dans un contexte politique marqué par l'occupation de l'Iran par les armées britanniques et soviétiques qui étouffent la vie parlementaire iranienne pendant quelques mois. Après leur retrait, alors que la population se rebelle dans tous le pays, le Shah mène des campagnes militaires au Kurdistan et déporte des chefs de tribus, voire les tribus entières. La répression est à son paroxysme en 1946, un an après la proclamation d'une République kurde autonome par Qazi Mohamed⁴², au sein même de l'Empire. Les troupes iraniennes attaquent en novembre ; les Kurdes capitulent le 16 décembre. Le Shah fait pendre Qazi Mohamed et deux autres dirigeants. Cet aparté révolutionnaire engendre un contrôle plus étroit du régime sur sa population kurde. D'une part, l'usage de la langue kurde est interdit dans les écoles et dans la presse, quand d'autre part l'Etat sous-investit économiquement afin d'entretenir une relation de dépendance de la population envers la monarchie. A côté de cela, la Révolution blanche⁴³ augmente la paupérisation et les tensions sociales, ce qui bouleverse l'équilibre social : les populations perdent leurs repères, notamment culturels, ce que P. C. Salzman souligne en affirmant que la répression militaire a ôté aux tribus leur autonomie, qu'elles ont vécue comme une humiliation⁴⁴.

L'affaiblissement du pouvoir Pahlavi, déconnecté des réalités de pays qui font gronder son peuple, laisse percevoir un vent de liberté. Les journaux prennent moins de précautions ; de nouveaux partis politiques émergent ; la minorité kurde retrouve espoir. De manière générale, les minorités profitent de la transition pour refaire valoir leurs droits et protester contre la répression. La mauvaise gestion économique du pays, guidée par la Révolution blanche, augmente peu à peu les tensions sociales, qui font glisser la monarchie vers la République islamique d'Iran.

⁴² *Conf.* p18

⁴³ La Révolution blanche est un ensemble de réformes de grande ampleur mises en place par le Shah d'Iran dès 1963, visant à moderniser le pays. De nombreuses nationalisations ont été entreprises. La plus importante réforme a été celle de l'agriculture. De grandes avancées eurent également lieu dans le domaine social avec le développement de la médecine et de l'éducation dans les espaces éloignés des centres urbains.

⁴⁴ SALZMAN PHILIP CARL, *Black Tents of Baluchistan*, Washington, Smithsonian Institution Press, 2000

SECTION 2 - LES TENTATIVES DE CHIITISATION DE L'ETHNIE KURDE SOUS LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE

L'avènement de la République islamique laisse entrevoir l'espoir d'une émancipation et de changements politiques pour les populations kurdes, discriminées et réprimées sous la dynastie Pahlavi. Néanmoins, le nouveau régime s'impose rapidement comme un pouvoir fort, qui cherche, lui aussi, à asseoir sa légitimité sur le peuple iranien. Il emploie des mesures strictes envers les séparatistes kurdes, qui rappellent la sévérité de la répression du Shah.

L'écrasement des aspirations indépendantistes kurdes avec la Révolution islamique

Les premiers jours de la Révolution sont marqués par une attitude politique conciliante envers les minorités. L'ayatollah Taleghani⁴⁵, grand leader de la Révolution aux côtés de l'ayatollah Khomeyni, est réputé tolérant envers les minorités ethniques et religieuses, conscient de la nécessité d'avoir une population soudée pour assurer la survie du futur régime. A cet effet, il prône l'intégration⁴⁶ des Kurdes à l'Iran. La Constitution iranienne stipule le « *vahdat dar' eyn-e kesra* », soit « *l'unité dans la diversité* ». Toutefois, l'ayatollah Taleghani décède en septembre 1979 de manière obscure, laissant la place libre à Khomeyni, qui déclare « *There is no nationalities in Islam* »⁴⁷. Le Guide affirme le retour de l'islam comme facteur d'identité et d'unité : il fait du chiisme la religion d'Etat, ce qui signe l'avènement de l'islam politique en Iran. Les Kurdes sont exclus de l'Assemblée des experts, en charge de rédiger la nouvelle Constitution : les Kurdes se sentent trahis, leur espérance en le nouveau régime s'envole. Le Kurdistan iranien se soulève et proteste contre la république chiite naissante. Toutefois, les révoltes sont sévèrement réprimées par les Gardiens de la Révolution. La devise de l'Iran contraste avec les tensions ethniques intra-nationales.

⁴⁵ L'ayatollah Taleghani est l'une des deux grandes figures de la révolution islamique. Théologien et membre de la haute hiérarchie du clergé iranien, il affirme une pensée modérée. Il meurt le 9 septembre 1979, quelques mois après la chute du Shah, dans des circonstances mystérieuses.

⁴⁶ FRYDMAN BENOIT et HAARSCHER GUY, *Philosophie du droit, op. cit.* « *A la différence de l'assimilation, [l'intégration] n'impose pas un abandon de la culture minoritaire, mais à l'opposé de la coexistence il permet la construction d'une identité nationale par-delà des apparences particulières* ».

⁴⁷ BRESSEG TAJ MOHAMMAD, « Interview de Khomeyni par Talal Salman pour le journal libanais Al-Safir, 18-19 janvier 1979 », dans *Baloch Nationalism, Its Origin and Development*, Karachi, Pakistan, Royal Book Company, 2004

La guerre Iran-Irak, révélateur du processus de construction nationale

Peu de temps après sa proclamation, en septembre 1980, le nouveau régime se confronte à l'agression irakienne⁴⁸. L'Irak baathiste profite de la faiblesse militaire Téhéran, due à la concentration des moyens et des effectifs de l'armée iranienne sur les purges post-révolutionnaires, pour déclarer nuls les Accords d'Alger de 1975⁴⁹ et envahir son voisin. Néanmoins, l'attaque de Saddam Hussein se heurte au patriotisme des minorités ethniques iraniennes. Les Arabes du Khouzestan, province du sud-est frontalière avec l'Irak, sont les premiers à opposer leur résistance face aux troupes irakiennes. Le conflit est considéré comme une lutte d'envergure nationale. Téhéran privilégie l'engagement de volontaires pour renforcer ses capacités militaires, mais y voit également un moyen implicite de canaliser les révoltes provinciales en incitant les communautés ethniques à défendre la République. Pourtant, la question kurde prend une tournure différente. Dans un contexte géopolitique global fondé sur la subversion des minorités marginalisées, le gouvernement de Bagdad accorde un soutien militaire à l'opposition iranienne. En retour, l'Iran s'entend avec les kurdes d'Irak et les organisations chiites irakiennes pour tenter de jouer en sa faveur contre Saddam Hussein. Au-delà de l'aspect historique qui caractérise la guerre (protection européenne et américaine à l'Irak, et assistance soviétique à l'Iran, Guerre Froide oblige), elle marque les esprits pour son nombre de morts sur le champ de bataille. La notion de « martyr », qui, encore aujourd'hui a une importance extrême dans l'imaginaire collectif iranien, fortifie le sens du devoir national, faisant des Iraniens engagés pour la République de véritables héros. En cela, le conflit fédère le peuple d'Iran autour de la nouvelle République, dont le caractère chiite prend tout son sens.

La centralisation du pouvoir iranien autour du chiisme

L'Iran se définit « *politiquement [par] le despotisme asiatique et administrativement [par] la centralisation excessive* »⁵⁰. Kamaladdin Herissinejad⁵¹ analyse la gouvernance

⁴⁸ La guerre Iran-Irak débute en réaction au soutien des chiites d'Irak par la République islamique d'Iran. Saddam Hussein craint une propagation de la révolution en Irak. Il entend renverser la nouvelle république, et récupérer les territoires abandonnés en 1975 avec les Accords d'Alger (qui délimite la frontière entre l'Iran et l'Irak et la possession du Chatt al-Arab).

⁴⁹ Voir commentaire ci-dessus.

⁵⁰ EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

⁵¹ Kamaladdin Herissinejad est un juriste français, spécialiste de l'Iran.

iranienne depuis 1979 comme un mélange d'autoritarisme répressif envers la population et de concentration du pouvoir politique à Téhéran, laissant les minorités éloignées des centres de décision. En effet, la centralisation politique entend prémunir la nouvelle République de l'instabilité due au changement de régime et à l'isolement grandissant de l'Iran sur la scène internationale, du fait même de sa promulgation du chiisme comme religion d'Etat. L'avènement du nouveau régime amène les hommes politiques à réinventer un équilibre autour des anciens systèmes administratifs. La bureaucratie, la technocratie et le centralisme sont trois piliers de l'organisation territoriale, politique et administrative. Ils s'opposent aux spécificités ethniques et religieuses régionales⁵². D'une part, le caractère chiite du régime islamique obtient une place centrale qui maintient les minorités religieuses à la marge pour assurer la primauté de la confession dja'farite duodécimaine. La gouvernance religieuse s'inscrit au sein d'un « dogme chiite »⁵³, caractérisé par l'attente du retour du douzième Imam⁵⁴. D'autre part, construire un Etat décentralisé signifie accorder plus d'autonomie décisionnelle et politique aux minorités en marge du plateau central iranien. Au regard du contexte géopolitique d'alors, caractérisé par une instabilité sociale prégnante du fait des révoltes populaires qui ont mené à l'avènement de la République islamique, le nouveau gouvernement ne peut être sûr de pouvoir s'appuyer sur l'ensemble de sa population pour diriger unilatéralement. L'ayatollah Khomeyni juge l'accord d'une autonomie politique au Kurdistan contraire aux principes de l'islam, en ce qu'elle contredit l'unité de *l'Oumma*⁵⁵ promue par les *mollahs*. En cela, l'organisation du pouvoir politique entretient les tensions entre Téhéran et ses périphéries longtemps réprimées, tels que les Kurdes⁵⁶. Elles débouchent sur une escalade militaire en 1979.

1979 symbolise la transition vers une dégradation des rapports entre Téhéran et les Kurdes d'Iran. Le 17 août, Khomeyni lance une campagne contre « *le peuple athée du*

⁵² EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

⁵³ DOIX VINCENT, *L'Iran : architecture du pouvoir et conservatisme*, Institut français des relations internationales (IFRI), 2017

⁵⁴ Religion principale de l'Iran depuis la fondation de la dynastie safavide par Ismaïl 1^e en 1501, le chiisme duodécimain est majoritaire parmi les écoles de pensée chiites. La pensée duodécimaine réside dans la croyance que Mahomet a assigné à Ali la tâche de mener les croyants après sa mort, c'est-à-dire que le pouvoir lui revient par hérédité. Personne n'est légitime à prendre le pouvoir à part Ali, considéré comme le premier Imam.

⁵⁵ *Umma* signifie communauté musulmane.

⁵⁶ P. BOULANGER, « Abdul Rahman Ghassemlou. Un héritage incertain ? », *Maghreb - Machrek*, n° 222, 2014, p. 99-107

Kurdistan »⁵⁷, soupçonné de velléités séparatistes, tel un appel à la guerre. Comment, dans ce contexte politique, les Kurdes peuvent-ils alors s'intégrer à l'entité iranienne ?

SECTION 3 - L'IMPOSSIBLE ACCULTURATION DES ETHNIES PERIPHERIQUES

L'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeyni ne change guère la situation politique des Kurdes d'Iran. Si l'Etat reconnaît officiellement les différentes ethnies qui composent son pays, la subordination de la nouvelle Constitution au Coran ne concède que peu de droits aux Kurdes, en comparaison aux populations chiites iraniennes.

La fonction intégratrice de la Constitution iranienne

En 1980, le nouveau Parlement a pour premier geste de supprimer l'adjectif « national », dit *melli*, inscrit dans la Constitution de 1906 pour le remplacer par « islamique », soit *eslâmi*. L'article 15 de la nouvelle Constitution stipule que « *le persan est le langage et l'écriture officielle de l'Iran (...) et que l'utilisation des langues régionales et tribales dans la presse et les médias, aussi bien que l'enseignement de leur littérature à l'école, est permis en plus du persan* »⁵⁸. Les minorités iraniennes reçoivent ainsi une reconnaissance politique officielle et de ce fait une protection de l'Etat. Elles disposent d'un droit de représentation parlementaire identique aux autres Iraniens. Néanmoins, le rejet du qualificatif « national » pour « islamique » n'est qu'un changement de façade. Le « *nationalisme balbutiant de 1906 semble, en 1979, s'élargir au monde de l'islam* »⁵⁹, délaissant et marginalisant les minorités religieuses. La défense de l'islam chiite sur la scène internationale, contre l'Occident, prend une tournure semblable à ce qu'était la défense de l'identité perse face aux Empires voisins menaçants au début du XXe siècle. Elle fait perdurer l'idéal d'un retour à une identité pure, nationale, et cette fois islamique.

⁵⁷ *Id.*

⁵⁸ EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

⁵⁹ Y. RICHARD, « La constitution de la république islamique d'Iran et l'État-nation », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 68, n° 1, 1993, p. 151-161

La Constitution iranienne n'a pas en soi fonction de loi fondamentale. Elle représente un ensemble de principes subordonnés au Coran, seul texte suprême, dont le caractère sacré prime sur tout autre texte de loi. Selon Pierre Emmerly⁶⁰, la Constitution serait ainsi équivalente au bloc constitutionnel français. Il s'agit là d'un « *paradoxe de la théocratie constitutionnaliste* »⁶¹, dans lequel un principe qui reconnaît les minorités ethniques au sein de la nation iranienne ne peut être appliqué que s'il est conforme avec le Coran, qui détient la primauté juridique sur la Constitution. En cela, les principes constitutionnels sont d'ordres idéologiques plus que véritables. Le principe 12 de l'article 4 de la Constitution stipule que la « *religion officielle de l'Iran est l'Islam de confession dja'farite duodécimaine et [que] ce principe est éternellement immuable* ». Le même article affirme l'hégémonie de l'islam sur la vie en société, ce qui tend à renforcer l'exclusion des minorités ethno-religieuses⁶² : la représentation parlementaire de ces dernières est maigre au vu de leur poids démographique national⁶³, et la haute fonction publique est interdite aux Iraniens non-chiites. Les Kurdes, dont la plupart sont de confession sunnite, sont ainsi exclus des cercles décisionnels étatiques.

Ainsi, même la période de flexibilité symbolisée par l'arrivée au pouvoir du président modéré Mohammed Khatami le 29 avril 1999⁶⁴, inspiré par la pensée d'Alexis de Tocqueville⁶⁵, ne permet pas aux Kurdes de bénéficier de plus de droits. Les tentatives de décentralisation administrative et fiscale proposées par le gouvernement n'aboutissent pas, alors même que celle-ci est l'un des aspects contestés de la gouvernance du Shah, ayant porté à la révolution islamique. Le principe 106 de la première Constitution, qui se retrouve également dans celle de 1979, affirme ainsi que les affaires d'un village ou d'une région

⁶⁰ EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

⁶¹ Y. RICHARD, « La constitution de la république islamique d'Iran et l'État-nation », *op. cit.*

⁶² EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

⁶³ Les minorités ethniques et religieuses iraniennes représentent 175.000 personnes sur un total de 70 millions d'Iraniens ; quand la minorité sunnite représente elle 15% de la population et ne dispose pas d'une représentation institutionnelle.

⁶⁴ M. Khatami, modéré et démocrate, est le premier à appliquer les principes constitutionnels sur les collectivités locales.

⁶⁵ DE TOCQUEVILLE ALEXIS, *De la démocratie en Amérique*, GF Flammarion, Paris, 1981, vol. Tom. 1. Alexis de Tocqueville énonçait : « *Sans les institutions communales, une nation peut se donner un gouvernement libre mais elle n'a pas l'esprit de liberté. Des passions passagères, des intérêts du moment, le hasard des circonstances peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance, mais le despotisme refoulé dans l'intérieur du corps social reparaît tôt ou tard à la surface* ».

peuvent être gérées par un Conseil local. Néanmoins, la nature même de ce conseil n'est pas définie et sous-entend que sa gestion est essentiellement consultative. Le principe 105 de la nouvelle Constitution déclare que « *les décisions des conseils ne doivent pas contredire les critères islamiques, ni les lois du pays* »⁶⁶. Pour cette raison, le juriste Djalili affirme que « *c'est à une notion d'intégration que devrait s'attacher le projet de la décentralisation en Iran pour respecter les droits des minorités tout en gardant l'unité et l'intégrité du territoire national* »⁶⁷. Il souligne que la notion d'intégration doit être comprise dans le sens de la construction d'une identité nationale iranienne, au-delà de tout particularisme local.

La place des Kurdes au sein de la République islamique dépend ainsi de l'aboutissement du processus de décentralisation et donc de construction nationale. L'intégration constitutionnelle superficielle des minorités ethniques et religieuses alimente des tensions constantes entre les périphéries et l'Etat central. Quelles perspectives offrir alors à la mosaïque ethnique qui compose l'Iran, tout en continuant d'assurer la primauté de l'Etat dans les régions éloignées de Téhéran ?

⁶⁶ POTOCKI MICHEL, *Constitution de la République islamique d'Iran 1979-1989. Traduction, introduction et notes*, s. l., L'Harmattan, 2004

⁶⁷ EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

CHAPITRE 2 – LA REBELLION DES KURDES D’IRAN. UNE QUETE DE RECONNAISSANCE SOUS COUVERT DE NATIONALISME

Les Kurdes d’Iran sont définis par Téhéran comme une minorité ethnique et religieuse sunnite. Pierre George, spécialiste de géographie humaine, entend par « minorités » des « *groupes juridiquement et sociologiquement mineurs qui vivent une réalité d’ordre (...) différentiel et une condition de dépendance ou ressentie comme telle* »⁶⁸. Selon ces dires, la minorité kurde iranienne constitue un ensemble d’individus évoluant au sein d’un environnement national dominé par la majorité perse-chiite, qui s’impose aux autres ethnies iraniennes du fait de son nombre et de sa détention du pouvoir. La minorité est imagée par la majorité, qui entretient cette illusion dans le but de continuer de jouir de ses privilèges. A cet effet, Paul Moore⁶⁹ souligne que la différence religieuse est dominante dans la construction de la minorité, en ce que la majorité se retrouve dans des codes nationalisés, tels que sa confession chiite ou sa langue persane. En cela, il n’est pas rare que les minorités soient en situation de discrimination économique, sociale et politique vis-à-vis de la majorité, si celle-ci est détentrice du pouvoir politique.

SECTION 1- UNE VOLONTE DE METTRE FIN AUX DISCRIMINATIONS

La communauté kurde iranienne n’a de cesse de se trouver dans une position fragile dans le rapport qui la lie à Téhéran. Ni la monarchie ni la république n’ont manifesté de sympathie à l’égard des aspirations kurdes à l’autonomie, préférant recadrer l’opposition plutôt qu’amorcer des négociations pacifiques et bienveillantes pour l’Iran. Ainsi, et face au refus de Téhéran d’obtempérer, les Kurdes se sont organisés pour faire valoir leurs revendications identitaires, politiques, économiques et religieuses.

⁶⁸ *Id.*

⁶⁹ *Id.*

Des revendications fondées sur une marginalisation socio-culturelle

En Iran, les revendications kurdes s'affirment dès lors que le pouvoir central consolide la construction d'un Etat-nation qui institutionnalise la marginalisation des minorités religieuses au nom du chiisme. La République islamique ne nie pas la présence des Kurdes au sein de ses frontières : l'une de ses provinces se nomme « *Kurdistan* », soit « le pays des Kurdes » quand l'usage littéraire et oral de la langue kurde est autorisé. Il existe autant de journaux que des émissions radio et de télévision kurdes. Néanmoins, la volonté de Téhéran d'annihiler les particularismes culturels pour assurer la survie du régime chiite réveille l'ardeur anti-gouvernementale des Kurdes, qui appréhendent de manière sceptique les politiques ambiguës de la capitale. Si en acceptant leur pratique de la langue et de la religion le gouvernement reconnaît en soi leur existence en tant que minorité, Gilles Riaux souligne que les sunnites « *ne sont pas recensés officiellement car ils appartiennent à la communauté des croyants, qui n'est censée être qu'une* ». Joseph Yacoub explique à ce sujet que « *la langue et la religion sont deux lieux majeurs de l'identité* »⁷⁰. Le manque de reconnaissance culturelle engendre, puis entretient, des tensions entre les provinces et la capitale. Ainsi, les politiques républicaines centralisatrices visant la préservation du pouvoir ne sont pas la conséquence de la diversité ethnique des Iraniens : « *les crises politiques de l'origine ethnique sont dues aux politiques centralisatrices au niveau du pouvoir central et non pas l'inverse* »⁷¹.

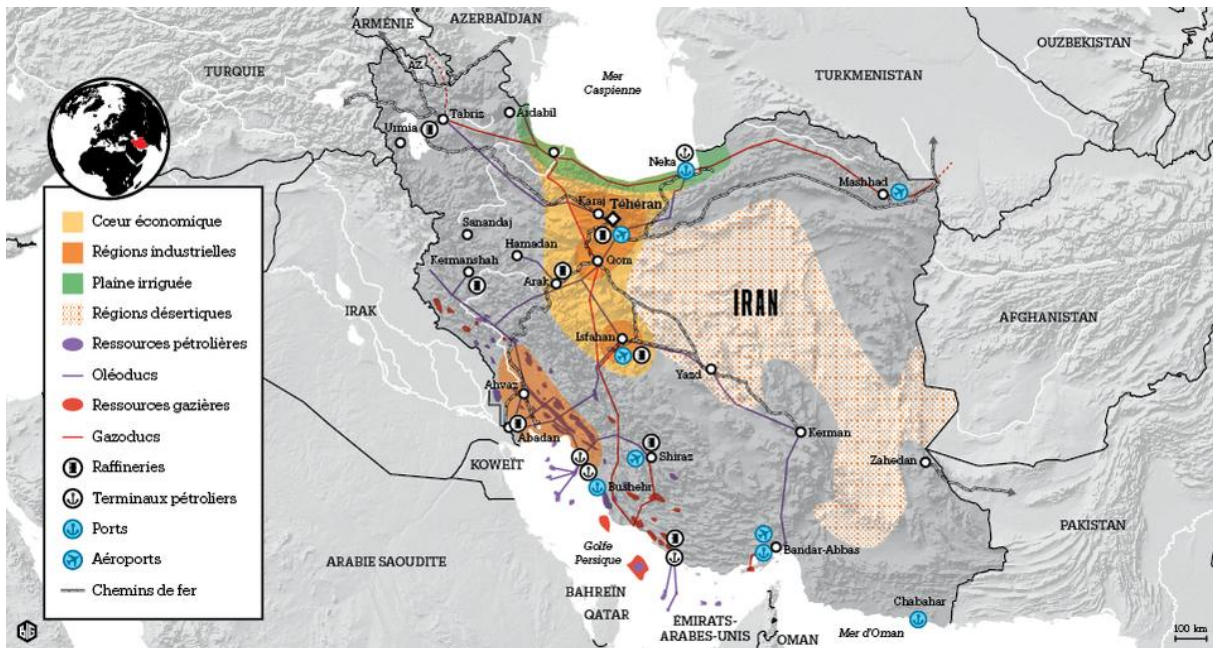
Des discriminations économiques

La discrimination ethnique et religieuse se combine à une marginalisation économique. L'investissement économique du gouvernement se concentre autour de Téhéran et dans les zones pétrolifères du Sud-Ouest. Pourtant, la région frontalière avec l'Irak est riche en pétrole. Ni les Kurdes, qui y sont implantés, ni Téhéran, du fait de ses différends fréquents avec son voisin, ne jouiraient de ses ressources. Le régime islamique craint que une circulation des revenus du pétrole au Kurdistan, alors même que les Kurdes portent des revendications indépendantistes. Leur enrichissement par le développement de l'industrie pétrolière augmenterait leur possibilité d'autonomie, de manière similaire aux Kurdes

⁷⁰ YACCOUB JOSEPH, *Les minorités dans le monde. Faits et analyses*, Desclée de Brouwer, s. l., 1998

⁷¹ EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

irakiens. Téhéran demeure prudent, investissant dans d'autres projets plus sûrs. A cet effet, si les zones de peuplement kurdes connaissent un développement économique rapide dans les années 80, particulièrement à Sanandaj, Mahab Ilâm, l'intervention du régime chiite est discrète voire inexistante. A cela s'ajoute le poids des sanctions économiques américaines contre l'Iran, qui entravent le développement des exportations de pétrole et de gaz, ne permettant pas à la capitale d'exploiter l'ensemble de ses ressources naturelles.

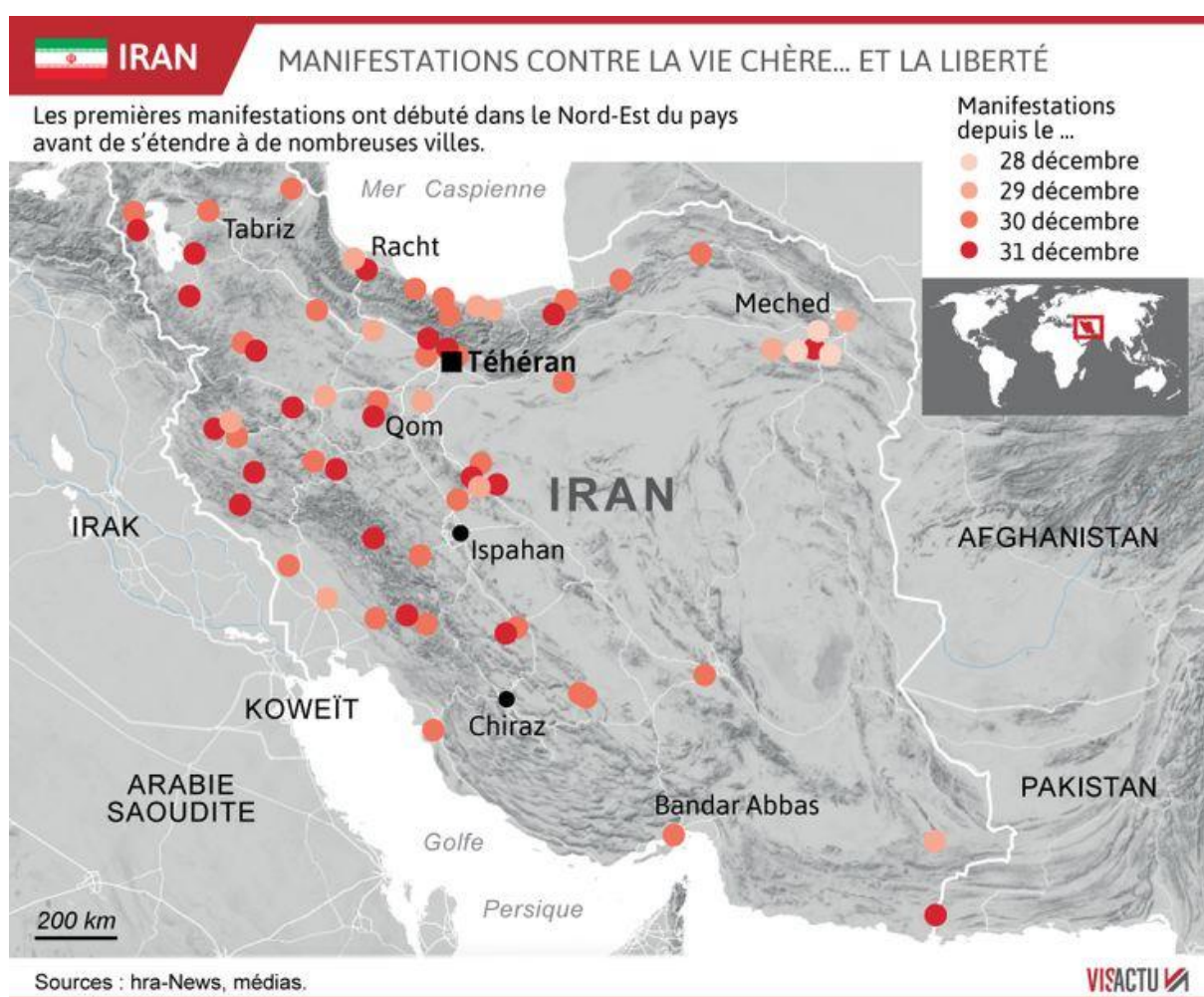


Carte 5 - Illustration des ressources en hydrocarbures iraniennes

Enfin, la question de l'accès à l'eau est une autre préoccupation prégnante dans la région. Le lac d'Ourumieh, qui sépare les provinces kurdes et azéries, est une illustration des dégradations environnementales qui frappent le pays. Le Nord-Est subit des pénuries d'eau du fait de l'assèchement des nappes phréatiques et des zones humides, conséquences des politiques agricoles et industrielles décomplexées menées depuis 1990⁷² qui s'aggravent avec le changement climatique, ce qui rend difficile l'irrigation des terres agricoles. Or, l'agriculture (blé, orge, céréales et fruits), l'élevage et l'industrie (chimie, métal, cuir et transformation des matières premières) sont les activités majeures de la région et nécessitent un apport conséquent en eau. A cela s'ajoute la surconsommation et l'absence de gestion efficace de distribution de l'eau. L'impasse environnementale engendre des tensions sociales et économiques à l'échelle du pays. Le début de l'année 2018 a été fortement marqué par un

⁷² Conf. p17

renouveau des dissensions avec le gouvernement. L'ensemble des manifestations a mobilisé 42.000 Iraniens selon le ministre de l'Intérieur Abdolreza Rahmani Fazli⁷³ (le nombre réel est probablement plus élevé, les chiffres sont à relativiser), dont les provinces kurdes. Le 31 décembre 2017, dix personnes ont été tuées par balles à Toyserkan et Doroud. Pour M. Khosrokhavar, « la révolte est beaucoup plus celle des "va-nu-pieds" que des classes moyennes : elle témoigne de la misère, de la baisse du niveau de vie dans une société où la rente pétrolière enrichit indûment, et par la corruption, les élites du régime »⁷⁴. Le politologue témoigne d'un accroissement de l'écart entre le pouvoir et la société, le régime perdant sa légitimité.



Carte 6 – Manifestations économiques en Iran – décembre 2017

⁷³ SPUTNIK, « Téhéran dévoile le nombre de manifestants dans le pays », *Sputnik*, avril 2018

⁷⁴ LE MONDE, « Iran : que traduisent les manifestations de ces derniers jours ? », *Le Monde*, 5 janvier 2018

SECTION 2 - UNE LUTTE ARMEE SUR FOND DE SENTIMENT IDENTITAIRE

Les Kurdes contestent le rapport discriminant qu'ils entretiennent avec le pouvoir et entendent faire reconnaître leurs spécificités culturelles. Toutefois, l'échec des mouvements pacifistes amènent les populations locales à entrevoir dans la lutte armée, une alternative pour faire entendre leurs revendications.

L'échec d'une mobilisation pacifique

La société pour la renaissance kurde (SRK), dit *Komalay Ziyaway Kurd*⁷⁵, s'inscrit comme la première organisation politique kurde d'Iran. Fondée clandestinement le 16 août 1942, et soutenue par Staline, elle regroupe essentiellement des intellectuels et des chefs de tribus. Ils s'engagent pour l'instauration d'une démocratie fondée sur des valeurs de liberté, de justice sociale et d'équité⁷⁶. Ils défendent la mise en place d'un Etat fédéral, dans lequel les droits nationaux des Kurdes d'Iran seraient pleinement reconnus par le pouvoir central, qui veillerait à leur respect. Le nom du mouvement change trois ans plus tard et devient le Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI), encore existant aujourd'hui. Un Congrès des nationalités pour un Iran fédéral (CNFI) est créé afin de représenter les minorités ethniques et religieuses iraniennes⁷⁷. Il coopère avec le *Tudeh*, parti communiste iranien, et s'inscrit au sein de l'Internationale communiste. Ghazi Mohammad, fondateur du PDKI, devient une figure emblématique de la mobilisation kurde iranienne en devenant le premier président de la République du Kurdistan, aussi nommée République kurde de Mahabad par les historiens, en janvier 1946. Il profite de l'affaiblissement du pouvoir monarchique, du à l'invasion de l'Iran par l'Angleterre et l'URSS en 1941, pour autoproclamer un Etat kurde iranien. Ce dernier reçoit le soutien des Kurdes irakiens et turcs. A cet effet, l'armée de la république kurde, encore en formation, est placée sous le commandement de Mustapha Barzani, leader Irakien. Néanmoins, la pression exercée par les Britanniques amène Staline à quitter l'Iran quelques mois plus tard. Téhéran reprend le contrôle de ses provinces et attaque fermement la république autonome. Un mois plus tard, le 16 décembre 1946, les Kurdes tombent. Qazi Mohammad et deux autres dirigeants sont assassinés. Mustapha Barzani s'enfuit en URSS. Si le PDKI survit au contrôle étroit et à la répression du gouvernement, il demeure affecté par les

⁷⁵ « Democratic Party of Iranian Kurdistan », *op. cit.*

⁷⁶ *Id.*

⁷⁷ Le CNFI représente les Azeris, les Baloutches, les Turkmènes, les Arabes et les Kurdes.

assassinats qui ciblent deux de ses leaders, Abdul Rahman Ghassemlou⁷⁸ en 1989 et Sadegh Sharafkandi⁷⁹ en 1992. Le parti est embourbé dans la chasse à l'opposition que mène la capitale, autant sous le Shah d'Iran qu'une fois la République islamique établie. En 1980, alors que l'Iran s'engouffre dans une guerre contre l'Irak, le PDKI réalise une seconde tentative d'autonomie kurde, sous l'égide d'Abdul Rahman Ghassemlou. Le régime chiite réagit brutalement en envoyant des milices révolutionnaires dans les provinces kurdes afin d'annihiler toute tentative d'indépendance. La proximité des provinces avec l'Irak, en pleine guerre contre Saddam Hussein, accentue la violence de la répression, Téhéran souhaitant maintenir un contrôle ferme sur l'ensemble de son territoire face à l'envahisseur.

L'échec d'une mobilisation pacifiste pour la reconnaissance des droits des Kurdes entraîne des regroupements populaires qui tendent à être plus violents. L'état de la répression alimente les tensions et le mécontentement des Kurdes envers le pouvoir. Pour cela, le juriste iranien Geysari souligne que le phénomène minoritaire devient militant lorsqu'il n'est plus pris en compte par les institutions nationales⁸⁰.

Une organisation armée déterminée

Le sentiment de délaissement qui touche les populations kurdes, du à l'absence de réponse concrète du gouvernement pour faire évoluer la situation dans laquelle se sentent vivre, les mène progressivement à rapprocher leurs revendications des mouvements violents. La lutte armée au Kurdistan est la plus ancienne de celles inféodées à Téhéran. L'irrédentisme kurde iranien bénéficie du soutien du PKK turc, dont le savoir-faire se manifeste particulièrement en Iran à partir de 1978 autour de quatre partis : le *Komala*, une organisation révolutionnaire maoïste apparue en 1969 qui devient une guérilla dès l'avènement de la République islamique ; le Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI), d'inspiration baasiste ; l'Union démocratique du Kurdistan iranien (YDKS) ; et le Parti pour la vie libre du Kurdistan (PJAK). Ce dernier est particulièrement emblématique de l'opposition armée kurde.

⁷⁸ Abdul Rahman Ghassemlou dirige le PDKI de 1973 à 1989. Il est assassiné par le ministère du Renseignement iranien.

⁷⁹ Sadegh Sharafkandi est secrétaire général du PDKI depuis 1991 lorsqu'il est assassiné en Suède un an plus tard, accompagné de trois autres Kurdes, alors qu'ils devaient rencontrer des hommes d'Etat et dirigeants politiques sociaux-démocrates suédois.

⁸⁰ EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *op. cit.*

Peut-être inspiré par l'accession à l'autonomie du Kurdistan irakien, entérinée par la Constitution en 2005, le PJAK voit le jour en 2004 en s'imposant comme la branche armée iranienne du PKK. Aujourd'hui, il est difficile d'estimer le nombre de combattants dont dispose le PJAK. Il demeure actif en Iran, basé en Irak où il trouve refuge et planifie des actions ciblées contre les forces de sécurité iraniennes et les garde-frontières. Des attaques, aux ripostes réciproques, ont lieu fréquemment.

Un objectif politique et non séparatiste

« Dans l'Iran de demain, toute forme de double oppression sera abolie contre les minorités ethniques ou nationales, (...). Tous les droits et les libertés culturelles, sociales et politiques leur seront garanties dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité de l'Iran » article 11 de la Charte des Libertés fondamentales pour l'Iran de demain.

Maryam Radjavi, rédactrice en chef de la *Charte des Libertés fondamentales pour l'Iran de demain*, sert la cause kurde depuis son élection en 1993 à la tête du futur gouvernement de transition, prévu pour succéder au régime du Guide. Elle dirige le Conseil national de la résistance iranienne (CNRI)⁸¹, qui voit le jour en 1981, propulsé par l'opposition déjà affirmée de Massoud Radjavi à la république iranienne, leader des Moudjahiddines du peuple⁸². Maryam, sa femme, souhaite diriger une force politique nouvelle, qui s'inscrit au sein d'une transition qu'elle veut démocratique. Coalition d'organisations démocratiques, le CNRI entend suppléer la gouvernance des mollahs dans le cas où il ne survivrait pas à ses premiers mois à la tête de la république. Le programme politique du Conseil reconnaît la nécessité d'octroyer plus de droits aux minorités ethno-religieuses, représentées partialement au sein du Parlement. La question de l'autonomie d'un Kurdistan iranien n'est plus seulement évoquée mais bien imaginée et rendue possible par la coalition : le CNRI déclare avoir élaboré un plan pour « assurer l'autonomie du Kurdistan d'Iran afin de garantir et de renforcer autant que possible la souveraineté populaire, l'intégrité territoriale, et à la vue des justes luttes du peuple du Kurdistan pour pourvoir la démocratie en Iran et l'autonomie du Kurdistan, et afin de venir à bout de la double

⁸¹ Le siège du CNRI se situe à Auvers-sur-Oise, au Nord de Paris, depuis l'exil en France de son fondateur Massoud Radjavi peu de temps après l'instauration de la république iranienne.

⁸² L'organisation des Moudjahiddines du peuple iranien (OMPI) est un mouvement de résistance armée aux régimes autoritaires iraniens. Il a été fondé en 1965 face à la monarchie du Shah, et demeure en exil depuis l'avènement de la République islamique en 1979.

oppression de la nationalité kurde opprimée »⁸³. L'objectif principal de l'opposition iranienne est alors d'exister au sein de l'entité étatique sans discriminations ethniques et religieuses. Elle n'entend pas se séparer de l'Iran et ainsi jouir d'une indépendance totale, mais d'être rattachée au gouvernement central par des institutions provinciales, *via* une décentralisation et une déconcentration des pouvoirs de Téhéran. Le CNRI aspire à la reconnaissance d'une autonomie décisionnelle « *partielle* »⁸⁴.

SECTION 3 - LA REPRESSION D'UNE OPPOSITION MENACANTE POUR LA STABILITE TERRITORIALE DE L'IRAN

Le nord-ouest de l'Iran abrite une forte concentration de Kurdes, qui représente aux yeux de Téhéran un foyer historique de contestation du pouvoir chiite. Sa crainte qu'il déstabilise l'unité nationale l'amène à accompagner sa tendance intégratrice par des mesures strictes et répressives pour limiter toute insurrection, et ainsi garantir la stabilité de son pouvoir et de ses frontières.

La stabilité d'un pouvoir politique fort

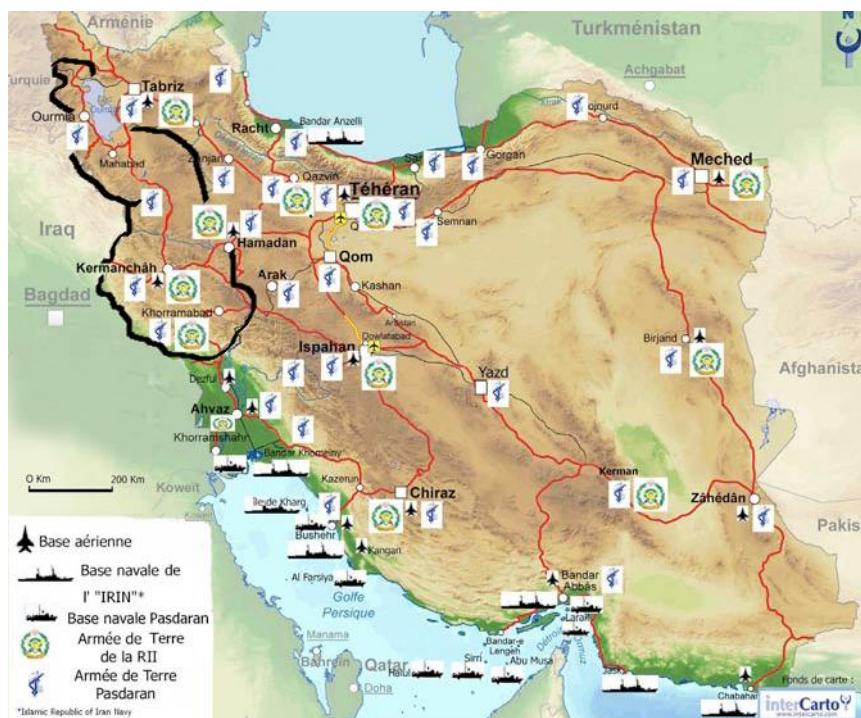
La révolution iranienne a entraîné la création d'un Etat fort, construit autour d'une Constitution qui empêche toute entité ou opposition politique de s'accaparer le pouvoir par la force. Toutefois, l'organisation de l'Etat ne peut se résumer à l'organisation institutionnelle. En effet, la pratique du pouvoir et l'influence des réseaux *Pasdarans* et *Bassijis* constituent un élément essentiel de l'organisation étatique du régime iranien. La Constitution exprime cette ambiguïté. Le Guide détient le monopole décisionnel et non le Président de la République⁸⁵. Le caractère chiite du régime légitime les pouvoirs du Guide, en tant que lien direct avec Dieu, unique législateur. Le système repose donc sur un équilibre entre intérêts et

⁸³ CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE IRANIENNE (CNRI), *Charte des libertés fondamentales pour l'Iran de Demain*, CNRI, 1983

⁸⁴ *Id.*

⁸⁵ DOIX VINCENT, *L'Iran : architecture du pouvoir et conservatisme*, *op. cit.* « L'article 113 de la Constitution prévoit ainsi qu'après le Guide suprême, le président de la République est la plus haute autorité officielle du pays ».

pouvoirs, dont l'ayatollah Khomeyni est la clé de voute, tel qu'il l'écrit dans son livre *Pour un gouvernement islamique*⁸⁶. L'activité parlementaire, pourtant officiellement détentrice du pouvoir législatif, est étroitement surveillée par le Conseil des gardiens. Ce dernier examine la légitimité de chaque proposition de loi, en veillant à ce que les principes coraniques ne soient pas enfreints. En réalité, les pouvoirs du Guide dépassent largement le cadre défini par la Constitution : il contrôle l'ensemble de la société. Les réseaux sur lesquels il s'appuie lui permettent d'asseoir son influence sur les ministères, les centres culturels iraniens à l'étranger, la diplomatie, la justice, les organisations religieuses et les forces armées. Le Corps des Gardiens de la Révolution islamique (CGRI), *Sepah-e Pasdaran-e Enghelab-e Islami* aussi nommé *Pasdaran*, est le corps militaire le plus influent de la République⁸⁷. Sa fonction de préservation du système théocratique chiite lui permet de s'infiltrer dans tous les pans de la société. Il dispose d'outils de renseignement et d'une organisation structurée et puissante, qui lui donne une longueur d'avance dans le contrôle des opposants au régime. Omniprésents, les *Pasdaran* sont déployés dans les zones de peuplement kurde, au nord-ouest de l'Iran⁸⁸.



Carte 7 – Encerclement cartographié des bases militaires *Pasdaran* dans les zones de peuplement kurde

⁸⁶ KHOMEINY, *Pour un gouvernement islamique*, Paris, Fayolle, 1979

⁸⁷ Les *Pasdaran* sont une institution militaire proche du Guide suprême qui se gère de manière autonome. Il s'agit d'un corps d'élite, différencié du corps militaire classique (l'*Artesh*), dont fait partie la force *Al Qods* dirigée par Qassem Soleymani.

⁸⁸ DOIX VINCENT, *L'Iran : architecture du pouvoir et conservatisme*, op. cit.

Réprimer l'opposition pour mieux maîtriser les territoires insurrectionnels

La répression de l'opposition kurde par Téhéran s'inscrit au sein d'une logique de défense de l'intégralité territoriale iranienne. « *Téhéran sent le danger intérieur, les risques de rébellion. [Elle veut donner] un exemple pour terroriser la population* »⁸⁹ et ainsi contenir ses ardeurs. L'Etat met en place une stratégie afin d'annihiler tout mouvement pouvant déstabiliser la nation iranienne. D'une part, il s'appuie sur la proscription et l'étouffement des oppositions politiques, par la violence ainsi que des sanctions punitives telles que l'incarcération ou la peine de mort. D'autre part, et de manière complémentaire, les services secrets traquent les leaders des groupes rebelles avec pour objectif de les éliminer. L'absence d'un leader charismatique fait stagner le mouvement armé au sein d'une période creuse dans laquelle il doit se restructurer autour d'une nouvelle figure, ce qui attise des tensions internes liées à la convoitise du pouvoir, laissant ainsi une meilleure marge de manœuvre aux forces de sécurité pour démanteler le groupe. A cet effet, les principaux chefs de l'opposition kurde sont décédés dans des conditions parfois mystérieuses, en Iran et à l'étranger. Abdul Rahman Ghassemlou est le plus emblématique d'entre eux, décédé en 1989 à Vienne alors qu'il devait s'entretenir avec les autorités iraniennes au sujet d'un compromis sur l'autonomie du Kurdistan⁹⁰. Le décès de Ghassemlou laisse un vide au sein du PDKI, comblé peu de temps après par le PKK et la création du PJAK. Néanmoins, la période marque l'effacement progressif du PDKI au sein du paysage iranien.

La répression des Kurdes se trouve fortement accrue en 2009, suite à la réélection du conservateur Ahmadinejad à la présidence, accusé de fraude électorale, qui entraîne des mouvements de protestation symbolisé par « la Révolution verte »⁹¹. Mahmoud Ahmadinejad adopte des mesures strictes allant à l'encontre des droits de l'homme au Kurdistan, mobilisant l'Union européenne dès 2008. Une dizaine d'individus sont condamnés à la peine capitale⁹², dont Adnan Hassanpour⁹³ et Abdolvahed Botimar, deux journalistes « *condamné à mort sur des accusations extrêmement graves sans que la moindre preuve ait été apportée* » selon

⁸⁹ HENNION CECILE, *Téhéran intensifie la répression contre les Kurdes*, Institut kurde de Paris, 2007

⁹⁰ P. BOULANGER, « Abdul Rahman Ghassemlou. Un héritage incertain ? », *op. cit.* Téhéran est partisan d'une autogestion, dite *hutgardani*, quand les Kurdes demandent une autonomie totale, dite *hutmukhtari*.

⁹¹ La Révolution verte désigne des manifestations d'ampleur en Iran en 2009 suite à la réélection du candidat conservateur Mahmoud Ahmadinejad à la présidence, accusé de fraude électorale. L'accès à l'Université de Téhéran, Internet et les chaînes de télévision sont bloqués. Les milices *Bassijis* répriment violemment les manifestations.

⁹² DOLAMARI ALI et ELIASSI BABAN, « Les Kurdes d'Iran à l'écart », *op. cit.*

⁹³ Adnan Hassanpour aurait été accusé d'espionnage au profit des Américains.

l'Institut kurde de Paris, dont les propos sont toutefois à relativiser⁹⁴. Les arrestations augmentent fortement sous la présidence Ahmadinejad. Un Kurde iranien interrogé par Cécile Hennion explique alors que « *même si la majorité des Kurdes ne souhaitent pas une intervention américaine en Iran, l'exemple des Kurdes d'Irak qui ont soutenu l'invasion américaine a créé un dangereux précédent aux yeux de Téhéran. La répression exercée est une "mesure préventive", car les Kurdes ont toujours été les porte-drapeaux des problèmes nationaux. On le voit aujourd'hui : les Azéris, les Baloutches, les Arabes d'Iran commencent eux aussi à réclamer des droits* »⁹⁵.

Au lendemain des attentats de Téhéran en juin 2017, les autorités iraniennes multiplient les arrestations dans le pays, et particulièrement dans les provinces périphériques qui représentent des foyers de contestation. Des mesures antiterroristes strictes sont mises en place pour contrer l'opposition armée iranienne, mais également prévenir la présence de Daech sur son territoire. La relocalisation du mouvement en Irak amène l'Iran à redoubler de méfiance envers sa population kurde séparatiste, située à ses frontières. Au lendemain des attentats, Téhéran applique une double stratégie : la capitale embauche des jeunes Kurdes aux postes de garde-frontières dans les provinces kurdes, afin de diminuer le nombre d'attaques, affirmant que ces derniers ne ciblent pas des membres de leur communauté⁹⁶ ; puis elle médiatise le « profil kurde » de deux terroristes qui ont frappé la capitale le 7 juin, qui se sont avérés être en contact avec des combattants de Daech au Levant, mais également avec des étudiants en théologie de l'université de Médine, en Arabie Saoudite⁹⁷.

Aujourd'hui, « *l'opposition kurde iranienne est particulièrement divisée, explique le lieutenant-colonel kurde Dilshad. Téhéran s'est assuré qu'aucun leader charismatique n'émerge* »⁹⁸. Ainsi, si le 15 juillet 2018, le CGRI a publié un communiqué annonçant le succès de l'opération de démantèlement d'un groupe terroriste dans la région frontalière de Nodesheh, aucune organisation terroriste kurde ne semble active en Iran. Les *Pasdaran* auraient conduit, sous le commandement du général Najaf Ashraf, des actions anti-sécuritaires et destructives suite à l'infiltration clandestine d'un mouvement⁹⁹. Les bases du PDKI et du

⁹⁴ HENNION CECILE, *Téhéran intensifie la répression contre les Kurdes*, op. cit.

⁹⁵ *Id.*

⁹⁶ RUDAW, « Iran to recruit local Kurds to secure bordering regions », *Rudaw*, 1^{er} mars 2017

⁹⁷ IMBERT LOUIS, « Iran : après les attentats, les réseaux djihadistes kurdes dans la ligne de mire de Téhéran », *Le Monde*, s. d.

⁹⁸ RICHERI AGNES, « Les Kurdes iraniens, laissés-pour-compte du rêve kurde », *La Croix*, 24 juin 2015

⁹⁹ IRNA, « Iran: Un groupe terroriste démantelé dans la province de Kermânchâh », *Agence de presse de la République islamique (IRNA)*, juillet 2018

PJAK se situent au Kurdistan irakien, pour ce qu'il reste des deux groupes, affaiblis par les mesures prises par Téhéran à leur encontre. Les membres continuent de frapper temporairement, mais néanmoins violemment, les forces de sécurité iraniennes en Iran.

PARTIE 2 – LES KURDES AU MOYEN ORIENT : ACTEURS TERRORISTES OU ALLIES CONTRE LE TERRORISME ?

En 1811, le dictionnaire de l'Académie française définissait la notion de « terrorisme » comme « *un système, régime de la terreur* » dicté par « *un agent ou partisan du régime de la Terreur qui avoit lieu par l'abus des mesures révolutionnaires* »¹⁰⁰. Le terme a évolué, se détachant de la Terreur révolutionnaire française de 1794, quand les Montagnards gouvernaient par la force pour conduire à l'abolition de la monarchie. Aujourd'hui, le « terrorisme » désigne toute action, menée par un ou plusieurs individus, visant à déstabiliser un Etat. Walter Laqueur¹⁰¹ évoque le principe du « *mass murdering* », qui conduit les dits terroristes à commettre des attentats, des attaques à la voiture piégée, à placer des bombes dans des lieux symboliques ou à cibler des personnalités connues.

Partant de cette définition, l'engagement des Kurdes dans la lutte armée contre les Etats turc, syrien, irakien et iranien aurait un caractère terroriste. Les partis d'opposition entretiendraient en cela un climat d'insécurité nationale, qui amènerait les gouvernements régionaux à réprimer les mouvements armés. Leur regroupement au Kurdistan irakien concentre la menace terroriste aux frontières iraniennes, fortement poreuses.

L'avènement d'un Califat au Levant par Abou Bakr al-Baghdadi en 2014, considéré comme le leader de l'organisation terroriste Daech par les puissances occidentales, a permis aux mouvements kurdes de légitimer leur engagement armé. Leur organisation militaire efficace a repoussé les avancées territoriales des djihadistes. Toutefois, le manque d'unité entre les différents partis régionaux persiste, alors que le PKK semble, lui, avoir profité de la menace terroriste pour étendre son influence et dominer ses confrères. Les combattants iraniens, eux, sont absents des théâtres de guerre.

¹⁰⁰ ACADEMIE FRANÇAISE, « Dictionnaire de l'Académie française », dans *Tomme second L-Z*, Paris, 1798, vol. 5e, p. p783

¹⁰¹ Historien et éditorialiste politique.

CHAPITRE 1 - LA CENTRALITE DE L'IRAK DANS L'ORGANISATION DES MOUVANCES ARMEES KURDES REGIONALES

Le Kurdistan irakien représente un carrefour géographique pour les populations kurdes d'Irak, d'Iran, de Syrie et de Turquie. Leur proximité ethnolinguistique ainsi que la porosité des frontières facilitent les transits frontaliers, matériels et humains, propices à une concentration kurde menaçante aux frontières de l'Iran.

SECTION 1 – LE KURDISTAN IRAKIEN, BASE ARRIERE DES MOUVANCES KURDES REGIONALES

Situé au cœur des frontières turques, iraniennes et irakiennes, la position centrale Kurdistan irakien est un atout dans les relations entre les acteurs Kurdes de la région. La porosité des frontières ainsi que la stabilité économique et politique du Gouvernement régional du Kurdistan en font une région attrayante, et une zone refuge pour les mouvements armés kurdes réprimés en Iran et en Turquie.

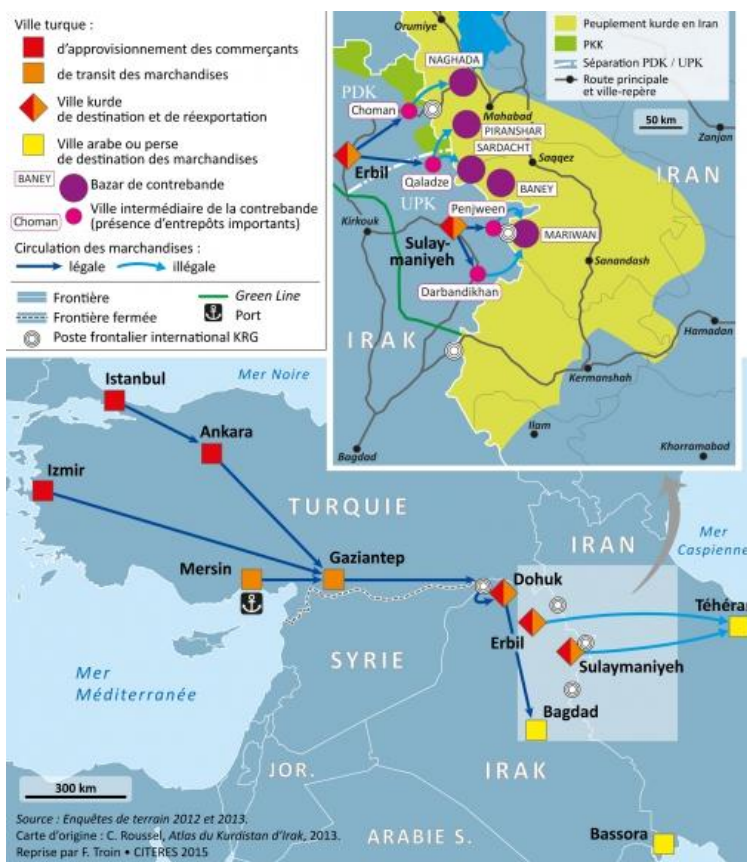
Une porosité des frontières propice aux échanges matériels et au transit de combattants

En 1991, la naissance d'une région kurde autonome et légale au sein du paysage politique irakien crée une centralité géographique entre les zones d'implantation kurdes en Iran, en Irak, en Turquie et en Syrie. Entre l'Iran et l'Irak, les Kurdes conservent une certaine proximité liée à leur histoire, à leur langue et à des liens familiaux qui effacent les frontières. Ce contexte est favorable à la pérennisation de réseaux transfrontaliers principalement caractérisés par la contrebande et la circulation humaine clandestine, qui, selon Cyril Roussel¹⁰², tendent à se renforcer depuis quelques années¹⁰³. Outre les réseaux familiaux solides, le trafic illicite s'appuie également sur les infrastructures routières existantes, qui permettent le transit légal de biens commerciaux. Cyril Roussel affirme que « *l'originalité de*

¹⁰² Cyril Roussel est docteur en géographie et chercheur à l'IFPO d'Amman. Spécialiste du rapport entre l'identité et le territoire, il s'est intéressé à la question kurde au Moyen-Orient.

¹⁰³ ROUSSEL CYRIL, « Circulations à la frontière entre Kurdes d'Irak et Kurdes d'Iran. », *EchoGéo*, décembre 2013

ce système commercial d'acheminement de marchandises consiste à combiner pratiques légales et pratiques illégales sur des segments particuliers du parcours et ce de manière parfaitement intégrée »¹⁰⁴. L'autonomie politique du Kurdistan d'Irak en 1991 crée une zone d'échanges indispensables pour la région enclavée. A titre d'exemple, la société Younis, grande entreprise d'importation de produits cosmétiques du Kurdistan irakien, dispose d'entrepôts de stockage au Kurdistan alors que 80% de son activité se réalise avec la Turquie et Dubaï. Par la suite, une partie des marchandises est revendue en Iran, par un réseau de contrebande¹⁰⁵. Ainsi, nombre de sociétés kurdes ont fondé une partie de leurs activités sur le commerce de transit entre les mondes perse, turc, et arabe. A cela s'ajoute les contextes économiques prégnants des pays sur les échanges transfrontaliers. En effet, l'emprise de l'embargo sur l'économie iranienne favorise le commerce illicite aux frontières. Les passeurs s'adaptent rapidement aux situations géopolitiques changeantes et sont réactifs aux opportunités qui se créent. Au Kurdistan irakien, l'importation de biens alimentaires et manufacturés en provenance d'Iran et de Turquie est rendue possible grâce aux revenus du pétrole, dont la région regorge. Cela renforce l'autonomisation des Kurdes de Bagdad.



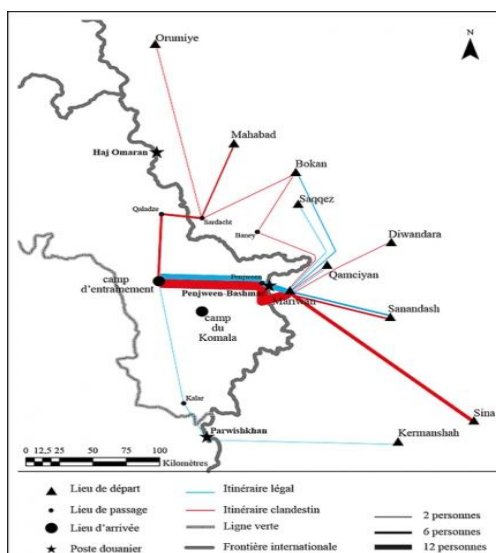
Carte 8 - Le commerce transfrontalier entre la Turquie, l'Irak et l'Irak. Une complémentarité entre activité légale et illégale.

¹⁰⁴ Id.

¹⁰⁵ Id.

La création d'une province qui soit à la fois kurde, autonome et économiquement prospère¹⁰⁶ attire les Kurdes qui souhaitent fuir leur pays par mesure de sécurité. Le Kurdistan représente à leurs yeux une possibilité d'accéder à une zone refuge, protégée par les montagnes frontalières. Nombre de d'Iraniens y occupent des emplois précaires, non-déclarés, et sont petit-à-petit concurrencés sur le marché de l'emploi par les Kurdes syriens qui fuient leur pays, et dont la main d'œuvre est moins chère. Le gouvernement de la province accepte ces migrants sur son sol et facilite leur acquisition d'un permis de séjours, renouvelable, par hospitalité et solidarité ethnique. Il leur permet de travailler légalement au sein du GRK. Le Kurdistan d'Irak devient en cela un espace économiquement et politiquement viable pour les Kurdes de la région.

Enfin, la spécificité de cette région s'illustre dans la complexité de sa géographie. Le relief rend difficile un aménagement sécuritaire proportionnel à l'illégalité des échanges. Il crée des « *“poches” territoriales qui échappent aux autorités* »¹⁰⁷, ce qui complique le contrôle de la frontière. D'une part, la délimitation territoriale entre l'Iran et l'Irak n'est pas établie avec précision. D'autre part, la présence de postes frontières disparates est directement liée à l'état montagneux et parfois peu accessible de la zone. Les gardes sont pour la plupart corrompus et prennent part aux trafics, vers et en provenance, de l'Irak. Ces « poches » territoriales représentent des zones favorables à l'implantation de mouvements d'opposition, qui fuient la répression de leurs gouvernements respectifs. Les routes de la contrebande deviennent des routes de transit et de migration.



Carte 9 - Représentation des itinéraires commerciaux, légaux et illégaux, entre l'Iran et l'Irak

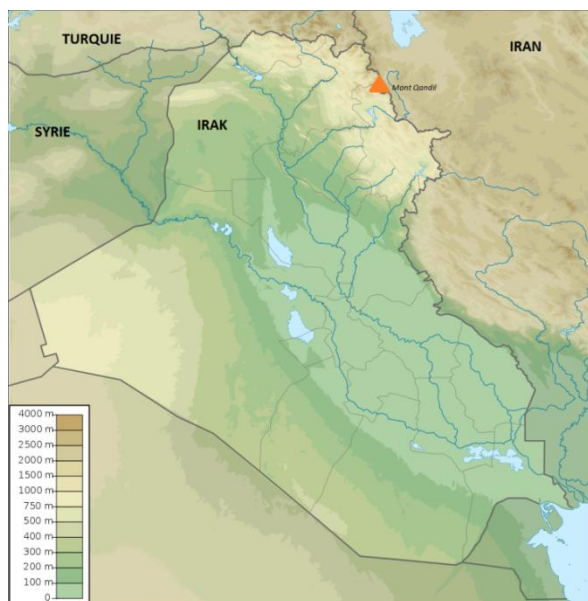
¹⁰⁶ Contrairement au reste de l'Irak, le Kurdistan irakien jouit d'une prospérité économique, relative aux gisements pétroliers que détient son territoire. La gestion de la province a permis d'établir une administration et une armée particulièrement efficace.

¹⁰⁷C. ROUSSEL, « Le Kurdistan d'Irak, un espace de redéploiement des circuits commerciaux entre Turquie et Iran », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, n° 26, 9 juillet 2015

La centralité des montagnes du Kurdistan irakien, refuge et sanctuaire des combattants kurdes

« *Epine dorsale* »¹⁰⁸ de la frontière entre l’Iran, l’Irak et la Turquie, le mont Qandil est le lieu emblématique de la relocalisation des mouvements armés kurdes régionaux, traqués et réprimés dans leur pays. Situé à quelques 3.000 mètres d’altitude et difficile d’accès, il entretient l’image mythique d’un refuge kurde. En effet, dès 1979, les purges qui suivent la Révolution islamique amènent le PDKI à fuir la répression en se réfugiant dans les montagnes irakiennes. La guérilla s’installe au mont Qandil en 1981, qu’elle quitte à partir de 1993 pour rejoindre les camps des *Peshmergas*. Mais le mont Qandil est avant tout le sanctuaire principal du PKK, qui s’y est installé à la fin des années 90 pour fuir la répression¹⁰⁹. Les villageois y sont de nationalité irakienne mais dépendent en réalité des séparatistes du parti turc. Classé comme organisation terroriste et banni de la Turquie, le parti contrôle la montagne depuis 1999. Abdullah Öcalan, son fondateur, en a fait la base arrière principale du mouvement. « *Des dizaines d’autres camps d’entraînement seraient disséminés dans ces montagnes, avec au moins 5.000 combattants* »¹¹⁰. Les combattants sont jeunes, enrôlés tôt

Image 2 - Localisation du mont Qandil



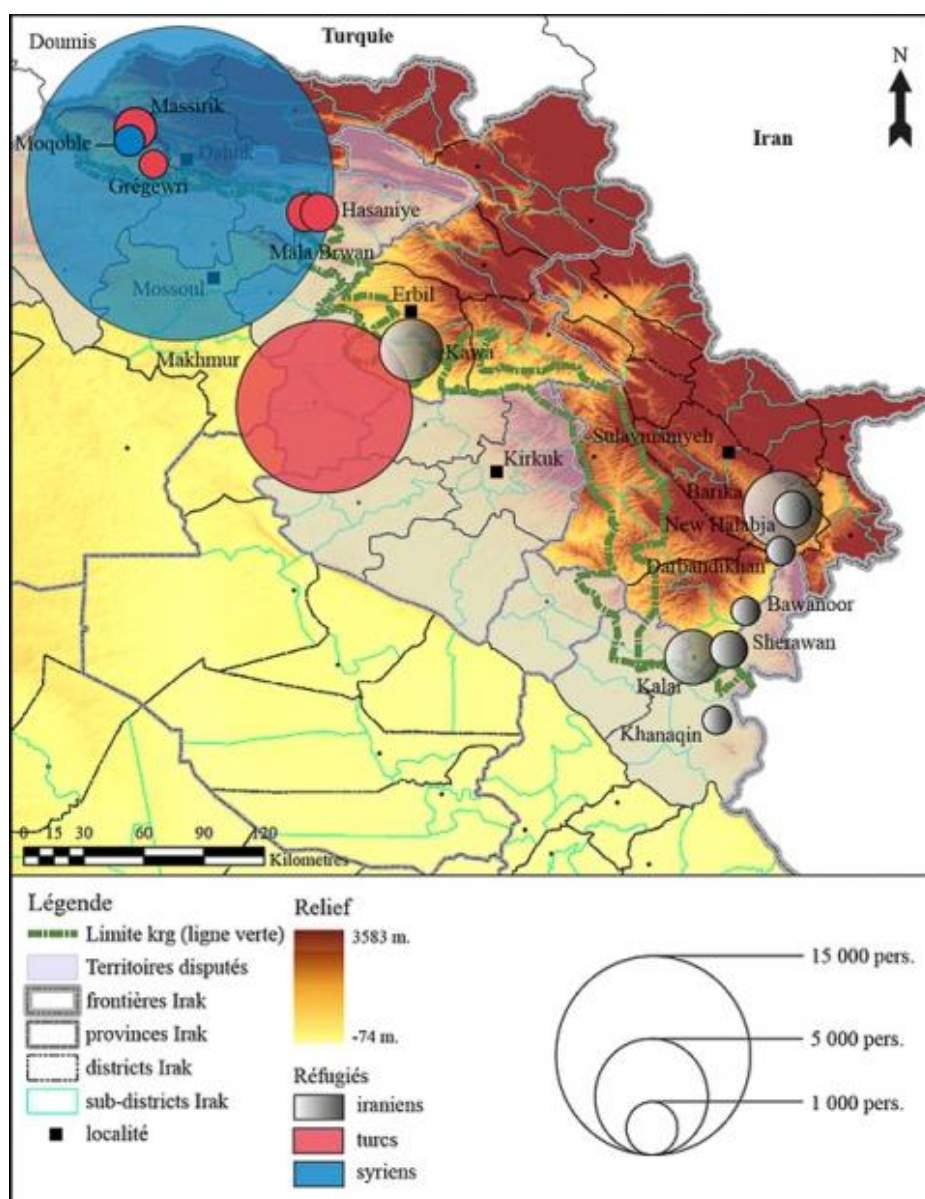
par le parti pour accroître leur effectifs et leur efficacité au combat. Ils affirment continuer à s’entraîner, prêts à se battre, jusqu’à ce que leurs revendications de reconnaissance et d’autonomie soient acceptées par le gouvernement turc. Il en est de même pour les partis

¹⁰⁸ HENNION CECILE, « Avec les rebelles kurdes à Qandil », *Le Monde*, mars 2007

¹⁰⁹ Le PKK a été hébergé en Syrie entre 1982 et 1998, en exil car traqué par l’Etat turc, avant de fuir la répression de Damas au Kurdistan irakien où il s’est installé dans les monts Qandil.

¹¹⁰ HENNION CECILE, « Avec les rebelles kurdes à Qandil », *op. cit.*

d'opposition armée iraniens, le PJAK, le PDKI, et le *Komala* qui y ont implanté leurs bases arrière. Tous font transiter les membres de leur famille et les combattants du groupe par les montagnes frontalières, peu surveillées. En 2013, l'ensemble des combattants du PDKI, estimés à 4.000 familles, étaient regroupés dans trois camps militaires : Koya, Djejnakan (environ d'Erbil) et Degala (route Erbil-Koya). A ceci s'ajoutent des camps que Cyril Roussel qualifie d'« indépendants », soit non contrôlés par les partis kurdes turcs ou irakiens. Ils seraient situés aux environs de Kawa (au sud d'Erbil), Sherawan (vers Kalar), Narika (au sud-est de Souleymaniyeh), Kalar et Khanakin ; et représenteraient ainsi des « quartiers iraniens »¹¹¹.



Carte 10 - Réfugiés iraniens dans des camps situés au Kurdistan irakien

¹¹¹ ROUSSEL CYRIL, « Circulations à la frontière entre Kurdes d'Irak et Kurdes d'Iran. », *op. cit.*

David Meseguer, journaliste espagnol¹¹², est allé à la rencontre de certains d'entre eux. Il s'est rendu dans une base située à cinq kilomètres de la frontière iranienne, dans les monts Zagros, la chaîne de montagne essentiellement iranienne qui sépare les deux pays. Les combattants s'y entraînent et se voient dispenser des cours d'éducation politique, puis de sport pour les préparer au combat. « *Tôt le matin, nous étudions différents philosophes et dirigeants politiques du monde. Ensuite nous passons à l'entraînement sportif et à la formation militaire* », explique Jamal Bornsar¹¹³. L'un de ses chefs, le commandant Manguri, affirme qu'il s'est tourné vers l'activisme politique en 1979, comprenant que les institutions de la nouvelle république ne seraient pas en faveur de l'intégration totale des Kurdes à la nation iranienne. « *Nous avons repris la lutte armée parce que nous sommes sûrs que le régime iranien ne prendra jamais en considération nos aspirations. Nous devons mettre la pression sur le gouvernement de Téhéran, et le meilleur moyen c'est la lutte armée* »¹¹⁴.

L'Iran se trouve ainsi confronté à la rébellion armée d'une partie de sa population, engagée pour changer la politique de Téhéran afin qu'elle devienne bénéfique aux Kurdes iraniens. La sanctuarisation des groupes kurdes régionaux dans les montagnes Qandil et Zagros, où s'entraînent les Iraniens, pourrait alors rendre propice une coopération entre les différents mouvements armés. En cela, la République islamique redoute la naissance d'une force de déstabilisatrice régionale qui revendiquerait son pouvoir légitime sur le nord-ouest du pays.

SECTION 2 – ENTRE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DISSENSIONS IDEOLOGIQUES, LES RELATIONS ENTRE ACTEURS KURDES AU LEVANT

La centralité des montagnes du Kurdistan irakien et son image de refuge qui occupent les esprits des opposants qui recherchent l'exil n'amènent toutefois pas les Kurdes à former une communauté unique et unie. De nombreuses disparités contribuent à les séparer en

¹¹² David Meseguer est un journaliste espagnol, spécialiste du Moyen-Orient et particulièrement des Kurdes.

¹¹³ MESEGUER DAVID, « Les Kurdes iraniens en route pour la guerre : « Peu importe le nombre de nos ennemis » », *op. cit.*

¹¹⁴ *Id.*

plusieurs mouvements. Leur manque d'unicité face à certaines questions régionales, autant politiques que militaires, les amènent à entrer en concurrence.

Un manque d'unicité défavorable au contrôle territorial du Kurdistan irakien

Le Kurdistan irakien est administré par le PDK et l'UPK, qui contrôlent leurs combattants respectifs dans leurs propres zones administratives. Ce découpage territorial découle de la guerre civile qui s'est déroulée de 1994 à 1998, et qui a opposé les *Peshmergas* des deux partis. Leur lutte pour le pouvoir, motivée par l'argent, a engendré la mort de plus de 4.000 Kurdes¹¹⁵. Les offensives du l'UPK visaient à prendre le contrôle d'Erbil. Les gouvernements de Bagdad et d'Ankara sont intervenus en soutien du PDK, le premier pour reprendre le contrôle de la ville d'Erbil, stratégique pour ses ressources pétrolières, et le second pour annihiler le PKK basé en Irak. L'Iran, qui se sentait menacée par la présence des milices kurdes à ses frontières, a soutenu la démarche de ses voisins, et donc le PDK. La fin de la guerre a engendré une division du Kurdistan, et a laissé place à deux administrations autonomes : celle du PDK contrôle la moitié nord-ouest depuis Erbil, et celle de l'UPK, en charge de la partie sud-est depuis Souleimaniye. La réunification des deux administrations en un seul territoire autonome s'est concrétisée en 2009 par la création du Gouvernement Régional du Kurdistan (GRK), principalement géré par le clan Barzani¹¹⁶. Elle a fait suite à la chute de Saddam Hussein en 2003 et à la signature d'un accord électoral en décembre 2004, qui a mené à des élections générales irakiennes en janvier 2005 ayant porté Jalal Talabani à la présidence du pays.

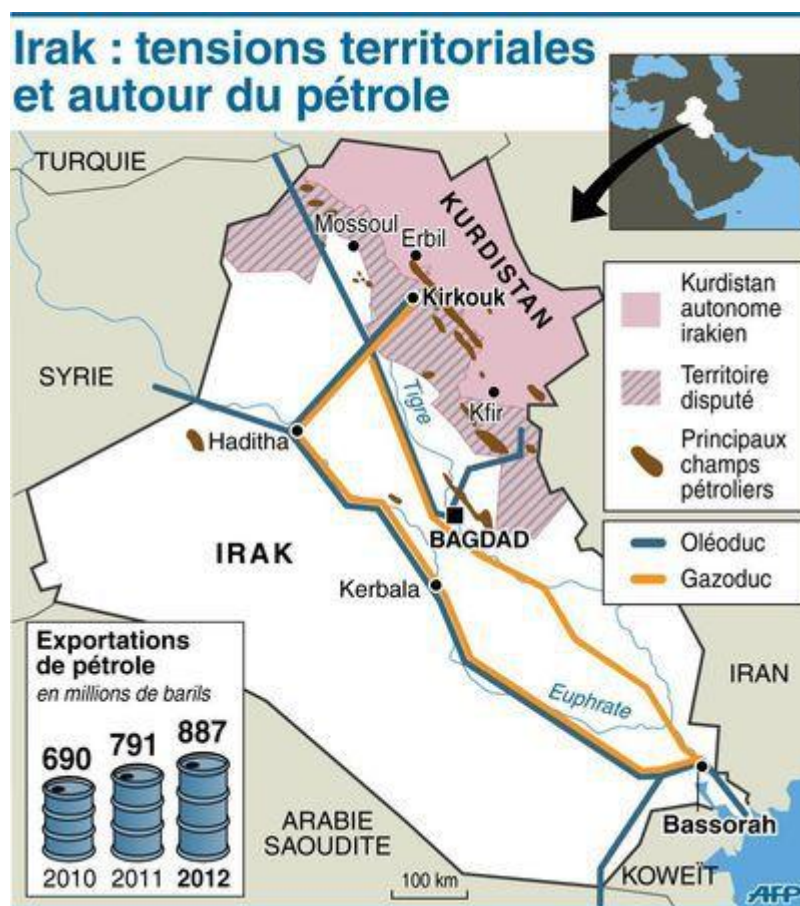
Cependant, la réunification n'a que partiellement apaisé les tensions entre les deux partis. Bien qu'ils aient unis leurs forces face à Daech, l'UPK et le PDK demeurent opposés, proprement concurrent dans la gestion de leur territoire. L'autorité de Massoud Barzani, président du GRK jusqu'en 2017, se limitait aux *Peshmergas* du PDK et aux Brigades unifiées. Il peinait à étendre son influence à d'autres milices, l'UPK autant que les brigades chrétiennes et yézidiées. Ainsi, aux *checkpoints*, durant les patrouilles ou dans les villes, les uniformes des combattants diffèrent selon leur appartenance au PDK ou à l'UPK¹¹⁷. La défense territoriale du Kurdistan face à Daech a amené les *Peshmergas* du PDK à se déployer sur une ligne de front située au nord-ouest de la région autonome, quand les combattants de

¹¹⁵ B. ADLIG, « Le Kurdistan irakien », *Hérodote*, no 124, n° 1, 1^{er} mars 2007, p. 155-172

¹¹⁶ Massoud Barzani, premier président du GRK jusqu'en 2017, est le leader du PDK.

¹¹⁷ JORDI TEJEL, « Le Kurdistan dans la tourmente », *Esprit*, janvier-février, n° 1, 2018, p. 26-29

l'UPK sont placés au sud-est. Seule la zone de Kirkouk, au sud, est tenue par un membre du parti des Barzani. Les avancées territoriales des Kurdes face à Daech correspondent aux « territoires disputés » qui opposent l'Etat irakien au gouvernement régional kurde. Si Bagdad n'a pas intérêt à laisser le GRK administrer seul les régions pétrolifères du pays, les deux partis ne parviennent toutefois pas à s'entendre sur sa gestion¹¹⁸.



Carte 11 - Géopolitique des hydrocarbures irakiens

A ce titre, il n'est pas pertinent de parler des *Peshmergas* comme l'Armée du Kurdistan. Les forces combattantes semblent encore loin de la création d'une armée unifiée, annulant toute rivalité partisane. De plus, l'engagement des *Peshmergas* retraités contre Daech a renforcé les problèmes d'unité, déjà existants, au sein des brigades kurdes. En effet, la participation de retraités ayant combatus durant la guerre civile de 1994 à 1998, a contribué à accentuer les tensions entre le PDK et l'UPK. Ainsi, en 2014, le commandement des unités kurdes s'est montré incapable de se coordonner face aux combattants de Daech mais aussi face à la coalition de l'armée irakienne et des milices chiïtes. En l'absence d'un

¹¹⁸ OFPRA, *Les Peshmergas. Gardes régionaux de la Région du Kurdistan d'Irak*, Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), 2016

commandement central des *Peshmergas*, les combattants des deux partis ont menés des offensives seuls¹¹⁹, sans se coordonner ni communiquer entre eux.

Une course pour le recrutement de nouveaux combattants face à Daech

En Irak, l'affaiblissement de l'Etat central et l'augmentation de la menace terroriste ont conduit à un élargissement des conditions d'enrôlement, permettant de renforcer les effectifs militaires des *Peshmergas*. L'engagement des Kurdes réside dans leur volonté d'affirmer leur attachement à l'entité kurde irakienne et de la défendre. Volontaire, il mobilise autant les jeunes générations que les plus vieilles et les étrangers. De nombreux individus non-irakiens ont apporté leur soutien humain aux forces kurdes, outrepassant de manière officieuse les restrictions élaborées par le GRK pour un recrutement uniquement ethnique¹²⁰. Les femmes sont également présentes parmi les contingents. La sur-médiatisation de leur engagement armé déconstruit l'image du « guerrier » masculin et bénéficie en cela du soutien des Occidentaux, touchés par la vision progressiste des femmes émancipées en décalage avec la culture moyen-orientale¹²¹. La résistance féminine ne s'est pas construite de manière antagoniste à la résistance masculine : l'engagement commun et impliqué des Kurdes dans la lutte armée, puis contre Daech, illustre les principes égalitaires qui guident leur mode de penser. Le statut des *Peshmergas* renvoie à la notion de respectabilité au sein de la société. L'engagement des femmes assure leur émancipation par l'autonomie financière et patriarcale qu'elles acquièrent. Leur présence ancienne au sein des *Peshmergas* est liée à l'UPK depuis 1996. Toutefois, leur nombre est faible comparé à celles qui se battent dans les rangs du PKK et du PYD. La présence des combattantes au sein du PKK s'élève à hauteur de 30%. Elles disposent de camps d'entraînement féminins dans les monts Qandil¹²². En Syrie, les femmes du PYD sont environ 40%¹²³, regroupées au sein d'unités féminines nommées « Unités féminines de protection » ou « Unités de défense des femmes »¹²⁴ (YPJ). Le mythe des

¹¹⁹ A titre d'exemple, les *Peshmergas* de l'UPK ont mené une offensive à Kharabut en 2014. La supériorité numérique de Daech lui a permis de vaincre les troupes kurdes et de remporter la bataille.

¹²⁰ Tout individu peut être recruté s'il a au minimum un parent Kurde. Néanmoins, cette obligation a été levée suite à l'afflux de combattants étrangers voulant intégrer les *Peshmergas*.

¹²¹ *Kurdistan, la guerre des filles*, ARTE, 2016, 53 min

¹²² *Id.*

¹²³ GROSJEAN OLIVIER, « Kurdes et combattantes, une émancipation des femmes par la guerre ? », *Moyen-Orient*, n° 26, avril-juin 2015, p. 61-65

¹²⁴ « *Yekîneyên Parastina Jin'* » en langue kurde.

femmes combattantes s'est renforcé avec la bataille de Kobané¹²⁵, durant laquelle les Kurdes ont combattu les troupes d'al-Baghdadi auprès des YPG et ont participé au siège de la ville. « Pendant les affrontements, on se rendait bien compte que Daech ne supportait pas de combattre contre nous »¹²⁶ déclarait Rosa, membre des YPJ, en 2016.

Les violences perpétrées par Daech sur la minorité yézidi¹²⁷ a fait des survivants de nouvelles recrues idéales pour renforcer les effectifs militaires du PKK. La hargne des femmes envers le mouvement terroriste, qui n'a pas hésité à violer et tuer leur communauté sur le motif de l'impureté de leurs traditions culturelles et religieuses, les a unies et fortifiées. Nombre d'entre elles se sont engagées dans la lutte armée auprès des combattantes kurdes du PKK. Elles s'opposent au PDK et dénoncent son incapacité à protéger sa population des exactions commises par Daech : « Je n'ai pas de haine pour les Arabes. Seulement à l'égard de ceux qui ont rejoint Daech. Massoud Barzani n'as pas arabe, mais ses 10.000 Peshmergas nous ont tout simplement laissés tomber ! »¹²⁸. Les Yézidis assignent leur libération aux forces d'Abdullah Öcalan et du YPG, qui ont établi un corridor permettant à environ 200.000 Yézidis d'échapper à leur éradication totale en 2015¹²⁹. En demandant à rejoindre les rangs du YPG, ces femmes ont créées l'« Unité de résistance du Sinjar » (YBS) : « ils ont dit qu'il fallait que nous nous défendions et que nous nous protégeons nous-mêmes »¹³⁰. Le PKK les a entraîné et formé et au combat. Il leur a également fourni de l'eau, des armes, des vêtements et des vivres. Il leur laisse la liberté de s'auto-organiser pour reprendre le contrôle de leur propre territoire, tout en les soutenant de loin, gardant ainsi un œil attentif sur ses nouvelles recrues.

Alors, dans un contexte conflictuel où les Kurdes sont militairement positionnés contre Daech, il semble que le PKK ait réussi à étendre son influence sur les mouvements kurdes existants et naissants. Les *Peshmergas*, eux, apparaissent en retrait, militairement efficaces

¹²⁵ La bataille de Kobané, en Syrie, s'est déroulée du 13 septembre 2014 au 14 juin 2015. Elle a mobilisé le PYD (soit le YPG et le YPJ), le PKK (et le HPG), l'armée syrienne libre, les Peshmergas et les membres de la coalition (Etats-Unis, Jordanie, Emirats Arabes Unis et Arabie Saoudite) contre les forces de Daech.

¹²⁶ A. FLANDRIN, « L'héroïsme des résistantes kurdes », *Le Monde.fr*, 8 mars 2016

¹²⁷ Les Yézidis sont une communauté kurdophone, qui compte environ 100.000 à 600.000 membres en Irak. Ils vivent dans la région du Sinjar et parlent le kurmandji. Leur croyance s'appuie sur le respect de la nature et la transmission des âmes. Leur communauté est persécuté depuis la nuit des temps.

¹²⁸ MARIANNE, « Reportage au Kurdistan irakien, avec les combattantes yézidiées », *Marianne*, 14 mai 2016

¹²⁹ *Id.*

¹³⁰ *Id.*

grâce à leurs combattants aguerris mais incapable de peser autant que le PKK sur la scène régionale.

CHAPITRE 2 – LE MONOPOLE D’INFLUENCE DU PKK SUR LES AUTRES MOUVEMENTS KURDES

Le PKK est répertorié comme organisation terroriste par la Turquie, les Etats-Unis et l’Union européenne. Ankara condamne le caractère militaire du parti et ses actions armées qui ciblent le gouvernement turc. La capitale a récemment réaffirmé son combat contre le mouvement, qu’elle juge illégitime autant sur son territoire qu’à l’étranger, telle que l’illustre l’opération « Rameau d’olivier » qu’elle a lancée en janvier 2018 contre les provinces kurdes syriennes.

Toutefois, et malgré sa condamnation par les puissances occidentales, l’engagement du PKK contre Daech lui a permis de réaffirmer sa présence et son influence sur la scène régionale : il est un acteur incontournable dans la formation et le soutien des brigades kurdes face à Daech.

SECTION 1 – LA MONTEE EN PUISSANCE DU PKK FACE AUX AUTRES MOUVEMENTS KURDES

Fait d’une idéologie politique et d’une stratégie militaire, le PKK est parvenu à étendre son influence en Iran, en Syrie et en Irak en créant le PJAK, le PYD et les YBS, sous-branches locales. Il a su montré sa capacité de résilience en s’imposant comme un acteur phare de la lutte contre Daech au Levant. Au Kurdistan irakien, les hostilités entre le parti turc et les partis locaux ont repris, confortés par l’environnement sécuritaire dégradé face à Daech. Le PKK affirme son opposition aux *Peshmergas*, son principal concurrent régional.

La lutte efficace des Kurdes contre Daech

La proclamation d’un Califat en Syrie par Abou Bakr al-Baghdadi en 2014 modifie les rapports de force régionaux. Les combattants du PKK se déploient du mont Qandil dans le Rojava, province kurde située au nord-est syrien. Les milices s’infiltrèrent en Syrie par l’Irak, et jouent sur l’opportunité qui s’offrent à elles d’étendre leur influence et leur expérience aux *Peshmergas* et au YPG. Les Kurdes s’imposent comme un rempart décisif contre Daech, qui

cible leurs zones syriennes riches en ressources pétrolières et frontalières avec la Turquie. Ces dernières représentent deux enjeux stratégiques pour l'organisation terroriste : d'une part l'accès à la zone garantit le transit de combattants et de matériels depuis la Turquie¹³¹ ; quand d'autre part, les ressources énergétiques des sols servent à faire fonctionner l'organisation militaire du groupe, et à l'enrichir par la vente de l'or noir. L'offensive de Daech sur Kobané en septembre 2014 démontrent les capacités militaires et organisationnelles des mouvements kurdes, qui reprennent le contrôle de la ville et assurent un front stable et efficace depuis lors.

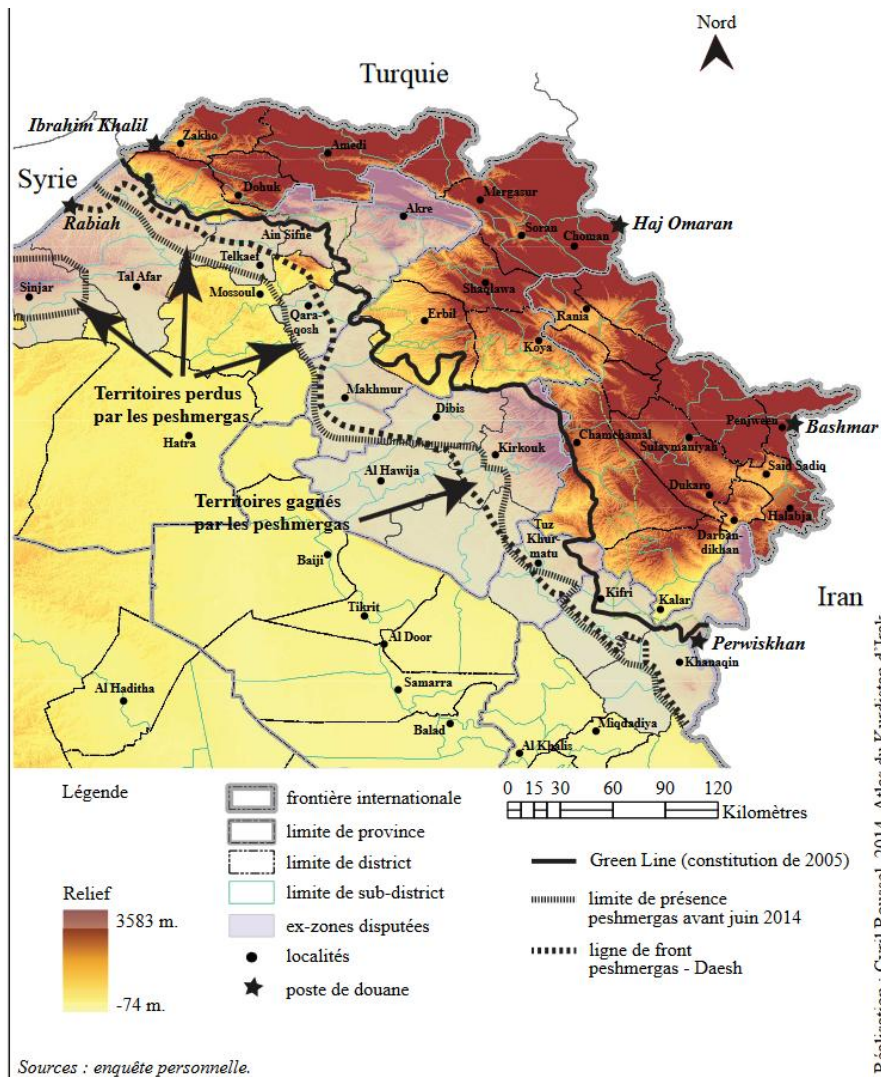
En Irak, l'organisation terroriste s'attaque également à la région kurde : il convoite la route du Sinjar qui relie Raqqa en Syrie -capitale de l'Etat islamique- à Mossoul au nord de l'Irak. La prise de contrôle des territoires sunnites d'Irak par Daech en juin 2014 modifie les relations entre le gouvernement de Bagdad et les Kurdes. L'importance des contentieux territoriaux¹³², essentiellement liés aux ressources pétrolières limitrophes à la province autonome du Kurdistan, devient moindre face aux préoccupations du gouvernement vis-à-vis de la progression de Daech dans les territoires méridionaux de Kirkouk¹³³. Les Kurdes profitent de la déstabilisation de l'armée, impuissante depuis la chute de l'Etat central en 2012, pour prendre le contrôle des territoires autrefois sous l'autorité étatique, tels que la province de Kirkouk, la région de Zummar à Rabia, soit le long de la frontière syrienne, et les provinces de Tuz et Diyala¹³⁴.

¹³¹ STEIN AARON, « La Turquie n'a rien fait pour arrêter les djihadistes: maintenant, il est trop tard », *Slate.fr*, 8 juillet 2016

¹³² Jusqu'en 2014, le gouvernement autonome du Kurdistan revendiquait la gestion des territoires kurdes au sud de la Green line, dit « territoires disputés ».

¹³³ Kirkouk est une ville situé au nord-est de l'Irak, dans une zone fortement pétrolière.

¹³⁴ ROUSSEL CYRIL, *Les territoires kurdes d'Irak à l'heure de Daech : nouvel enjeu frontalier*, IFRI, 2014



Carte 12 – Enjeux frontaliers au Kurdistan d’Irak

La dimension géographique permet le rapprochement des Kurdes turcs, syriens, iraniens et irakiens, parrainés par le PKK, qui semble renforcer son emprise sur les acteurs kurdes locaux.

La stratégie d’expansion de l’influence régionale du PKK

Le PKK avait, jusqu’il y a quelques années, le monopole de la parole kurde. Sa propagande, qui diffuse une image de combattants de l’oppression étatique, a eu un rayonnement mondial qui a touché autant les occidentaux que les Kurdes eux-mêmes, largement enrôlés dans les mouvements locaux. Ces dernières années, les rangs du PKK se sont élargis, et particulièrement au travers de l’engagement du parti contre Daech. Sa

dynamique repose ainsi sur un discours politique contestataire et mobilisateur, et sur un mode d'action violent qui met en pratique son idéologie. En effet, Abdullah Öcalan a développé un imaginaire politique fondé sur l'émancipation, tant des hommes que des femmes, des comportements qui leur sont généralement assignés : les femmes ne doivent plus être associées à la trahison et les hommes considérés comme dominants. Abdullah Öcalan rationalise les rapports entre les individus dans leur vie de tous les jours. Il leur donne un objectif nouveau et militant, qu'il institutionnalise autour d'un idéal d'engagement et d'obéissance envers le parti. Il s'agit là des théories de « l'Homme nouveau » et de la « Femme libre »¹³⁵. L'aspect attrayant de cette doxa, qui émerge en 1980, réside en la déssexualisation des genres et le caractère libertaire de la révolution, tout deux directement reliés à l'idée d'une émancipation personnelle au sein d'une société traditionaliste. Depuis, si l'idéologie qui guide les combattants du mouvement demeure identique, le parti a réussi à s'adapter aux changements géopolitiques régionaux pour persister sur la scène militaire moyen-orientale. En cela, le PKK n'est pas une institution figée : le leader Öcalan manie l'art de la parole et fait évoluer ses discours selon chaque contexte historico-politique. A cet effet, les années qui suivent l'arrestation du leader en 1999 correspondent à une redéfinition des objectifs politiques et des modalités d'action du parti. Les Turcs n'entendent plus seulement accéder à l'indépendance ou à l'autonomie. Ils promulguent l'idée d'une « *civilisation démocratique* »¹³⁶ qui unirait les Kurdes du Moyen-Orient. Le renouveau de cette idéologie leur permet de diminuer la lutte armée au profit d'un engagement politique régional commun. De nouveaux partis, qui lui sont affiliés, voient le jour, comme le PYD syrien en 2003¹³⁷ et le PJAK iranien par Osman Öcalan, frère du leader turc, en 2004. Ils s'engagent peu après dans la lutte armée contre leur propre gouvernement étatique.

En deçà de cela, il convient de relier les discours des actions concrètes du parti. Le PKK est le produit d'une histoire conflictuelle singulière, débuté avec le coup d'Etat militaire de 1980, puis renforcée avec les insurrections kurdes des années 1990 pour la reconnaissance de leur culture et de leurs traditions, et les événements qui ont ponctué le Moyen-Orient depuis le début des années 2000, tels que le terrorisme djihadiste et l'engagement des Etats-

¹³⁵ GROSJEAN OLIVIER, « Le PKK n'est pas une institution monolithique », sur *BALLAST*, <https://www.revue-ballast.fr/olivier-grojean-pkk-nest-institution-monolithique/>, 15 décembre 2017

¹³⁶ O. GROJEAN, « Un champ d'action régionalisé ? Le PKK et ses organisations sœurs au Moyen-Orient », sur *Les dossiers du CERI*, <http://sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/un-champ-d-action-regionalise-le-pkk-et-ses-organisations-soeurs-au-moyen-orient>, 28 avril 2014

¹³⁷ Le PYD est fortement marqué par l'empreinte culturelle et militaire du PKK. En effet, de 1979 à 1998 les Kurdes de Syrie prenaient part à la guérilla du PKK en Syrie contre la Turquie. La création d'une branche syrienne du parti turc en 2003 n'est alors que la structuration d'un militantisme déjà existant, formé par le PKK.

Unis dans la lutte anti terroriste. Les stratégies d'actions du parti sont inscrites au sein d'un paysage contraint par le jeu d'un ensemble d'acteurs, qu'ils soient étatiques (Turquie, Etats-Unis, Russie ou Iran) ou bien des militarisés tel que Daech. L'esprit du PKK en 2011, lors de la montée en puissance du groupe terroriste au Levant, engendre une dynamique militaire plus que politique. L'investissement du parti sur l'action armée est renforcé. Il dispose d'un savoir-faire militaire supérieur à ses concurrents kurdes, tels que le PDK ou l'UPK en Irak. « *Le PKK a en effet fondé son hégémonie sur la violence contre ses adversaires kurdes, qu'ils soient issus de Turquie (dans les années 1970 et 1980), d'Irak (depuis le début des années 1990) ou de Syrie (depuis les années 2010)* »¹³⁸. A cet effet, les *Peshmergas* voient d'un mauvais œil la progression du PKK, et l'enrôlement des Yézidis fin 2014. Depuis 2011, les tensions entre les deux formations divisent l'espace kurde syrien entre le PYD, soutenu par le PKK, et plusieurs partis regroupés au sein du Conseil national kurde (CNK)¹³⁹, pro-PDK.

Aujourd'hui, le parti continue d'apporter un soutien financier et militaire (entraînement et apport en armes) à ses confrères kurdes. Il a su étendre son influence au-delà des monts Qandil, créant un axe irako-syrien jusqu'au Rojava, où il parraine l'action des milices du YPG.

Alors, au sein d'un contexte géopolitique et sécuritaire dégradé, marqué par la crainte des Etats d'une propagation du terrorisme sur leur sol, la stratégie d'incitation à la violence du PKK pourrait être perçue de deux manières par Téhéran : le parti turc pourrait représenter une seconde menace terroriste à ses frontières, disposant d'effectifs humains autant que de moyens militaires, qui soutient son enfant iranien le PJAK, que le gouvernement combat ; ou bien il pourrait devenir un allié potentiellement malléable sur la scène régionale pouvant faire poids aux Etats turcs et irakiens, à la présence occidentale, et au PJAK.

¹³⁸BOUTELIER EMILIE, « Le pouvoir d'influence du PKK dépasse aujourd'hui son pouvoir d'injonction », *Nouvel Obs*, 10 septembre 2017

¹³⁹ Le CNK est une organisation politique kurde syrienne, opposée au gouvernement de Bachar al-Assad. Elle milite pour une décentralisation politique qui amène à une région kurde autonome. Le CNK est en conflit avec le PYD, qu'il accuse de soutenir al-Assad.

SECTION 2 - L'ABSENCE DES MOUVEMENTS KURDES IRANIENS SUR LE THEATRE LEVANTIN

Alors que le PKK, le YPG et les *Peshmergas* occupent la scène médiatique depuis les débuts des combats contre Daech, affirmant leur engagement total pour la préservation de leur peuple et de leurs territoires, les combattants iraniens, eux, semblent absents des théâtres de guerre.

La faiblesse des mouvements kurdes iraniens, dépendants de leurs confrères voisins

Basés dans les montagnes de Zagros, à quelques kilomètres de l'Iran, les combattants iraniens s'entraînent à la guerre. Néanmoins, leur présence sur le théâtre d'affrontement à Daech est nulle. Aucun mouvement kurde iranien ne s'est engagé contre le groupe djihadiste. La présence du *Komala*, du PDKI et du PJAK en Irak, ainsi que leur préparation au combat atteste toutefois de leur volonté de se maintenir actif. A cet effet, le PDKI a renforcé son image médiatique à partir de 2015, réaffirmant son engagement armé après une période de discrétion (due à la répression de Téhéran) et sa volonté de consolider ses effectifs¹⁴⁰. « Pendant cinq ans j'ai participé aux activités politiques clandestines à l'intérieur de l'Iran. Mais l'été dernier j'ai décidé de me rendre dans les montagnes et devenir Peshmerga, sans quoi j'aurais fini en prison », affirme Bornasar, un iranien qui a rejoint le PDKI en 2011¹⁴¹.



Image 3 - Entraînement des membres du PDKI dans les montagnes du Zagros

¹⁴⁰ MESEGUER DAVID, « Les Kurdes iraniens en route pour la guerre : « Peu importe le nombre de nos ennemis » », *op. cit.*

¹⁴¹ *Id.*

Le *Komala* et le PJAK sont également actifs au Kurdistan irakien, à quelques kilomètres de la frontière où des affrontements fréquents les opposent aux forces de l'ordre iraniennes. En dépit de leur implantation en Irak, les combattants du PJAK se disent indépendant de leurs confrères régionaux. Ils affirment l'autonomie de leurs actions et de leur objectif national, qui vise une reconnaissance de leurs droits au sein d'un Etat fédéral iranien. Pourtant, le parti ne peut fonctionner indépendamment de son mentor turc, le PKK. En effet, le PJAK est issu d'un processus d'intégration au sein des structures du parti turc. D'une part, il est membre de l'Union des communautés du Kurdistan (KCK), un Parlement kurde (le *kondra-gel*) qui gère l'ensemble des organisations liées au PKK (soit le PJAK, le PYD et le PCDK) et dont le président n'est autre que le leader turc Abdullah Öcalan. D'autre part, le PJAK dispose des mêmes institutions que le PKK (branche politique, branche militaire, branche féminine, branche dédiée à la jeunesse, *etc*). Cela atteste à la fois d'un certain mimétisme dans l'organisation du parti, et de la réelle intégration politique et militaire des Kurdes iraniens au sein du parti turc.

Aussi, l'aile militaire du PJAK, les Forces du Kurdistan de l'Est (HRK), sont basées au mont Qandil, où sont situées l'ensemble des organisations du PKK, telle que les Forces de défense du peuple (HRK), force militaire du parti turc¹⁴². Cela faciliterait toute relation entre les deux partis. A cet effet, le PKK lui-même ravitaille les camps du PJAK en vivres et en argent. En cela, il est aisé de conclure que le mouvement iranien continue d'exister grâce au soutien du PKK et à l'autorisation que lui délivre le GRK pour demeurer au Kurdistan irakien. En dépit de cela, il demeure absent de la scène régionale kurde.

Le Komala et le PJAK, interdits de participation aux combats contre Daech

Muradpur, jeune combattant iranien, souligne que la mission principale du mouvement est d'aider « *beaucoup d'activistes politiques persécutés par le régime à fuir l'Iran et traverser la frontière* »¹⁴³, ajoutant « *nous ne voulons pas subir le genre de bouleversements qu'ont connu l'Irak, la Lybie ou la Syrie ; ces soulèvements ont été complètement réprimés* »¹⁴⁴. La crainte qu'une répression militaire du gouvernement iranien éteigne

¹⁴² O. GROJEAN, « Un champ d'action régionalisé ? », *op. cit.*

¹⁴³ MESEGUER DAVID, « Les Kurdes iraniens en route pour la guerre : « Peu importe le nombre de nos ennemis » », *op. cit.*

¹⁴⁴ *Id.*

définitivement la rébellion kurde nous incite à penser que les combattants iraniens se méfient des grands acteurs de la scène régionale. Leur prudence pourrait également être renforcée par leur manque de moyens humains et matériels. Toutefois, la réalité de leur absence est beaucoup plus ancrée au sein des stratégies géostratégiques des différents acteurs régionaux, qui entendent défendre leurs intérêts propres. « *Nous sommes les seuls Kurdes à n'avoir pas pu célébrer les victoires, alors que nos frères syriens multiplient les conquêtes contre Daech* »¹⁴⁵ conteste Amr Hossami, membre du *Komala*. Le soutien de l'Iran aux Kurdes irakiens a rendu la présence des Kurdes d'Iran sensible au Kurdistan : « *nous avons essayé de participer au front en envoyant nos combattants à Kirkouk mais le gouvernement kurde irakien nous l'a interdit* » explique le même Iranien. La volonté des combattants de s'aligner à leurs confrères irakiens, syriens et turcs pour lutter contre les avancées territoriales de Daech a été arrêtée par les hommes de pouvoir de l'ayatollah Khamenei, qui tentent d'établir un dialogue avec les partis kurdes irakiens. Ainsi, en 2015, Massoud Barzani avait reçu Mohammad Jafari, assassin supposé d'Abdul Rahman Ghassemlou en 1989, leader du PDKI, ce qui avait entraîné des contestations au sein de la communauté kurde iranienne.

Il semble alors que l'Iran maintienne un contrôle sur les Kurdes au-delà de ses frontières. Les puissances occidentales, Téhéran, la Turquie et les acteurs régionaux sont tous engagés au sein de la lutte anti-terroriste. Si les Kurdes entendent défendre leur entité et leur territoire face à Daech, les grandes puissances, elles, n'hésitent pas à les qualifier de groupes terroristes. Où situer alors le terrorisme quand tous les acteurs le combattent ? Comment définir cette notion quand elle devient instrumentalisée par chaque organisation pour légitimer sa présence sur la scène moyen-orientale et ainsi gagner en influence ? Les Kurdes sont-ils des acteurs terroristes ? Pour quelle raison Téhéran cherche-t-il à freiner la structuration de ses mouvements armés d'opposition, alors même qu'ils pourraient défendre le territoire iranien contre la présence de Daech, réelle menace régionale ?

¹⁴⁵ RICHERI AGNES, « Les Kurdes iraniens, laissés-pour-compte du rêve kurde », *op. cit.*

PARTIE 3 – LE PRAGMATISME POLITIQUE DE TEHERAN: ENTRE SOUTIEN STRATEGIQUE DES KURDES ET CONDAMNATION DES ACTEURS TERRORISTES

Téhéran accuse les organisations kurdes iraniennes de pratique terroriste pour le mode d'action violent qu'elles ont adopté à l'égard du régime islamique. L'illégalité de leur insurrection, qui conteste le monopole de l'Etat chiite sur sa population, légitime la mise en place de politiques strictes et répressives par le gouvernement, qui cherche à prémunir l'Iran de toute menace sécuritaire. Ces dernières années, l'avancée territoriale des djihadistes en Irak et la prédominance des milices kurdes dans les combats qui opposent les acteurs régionaux à Daech, ont renforcé la crainte de Téhéran d'une déstabilisation régionale qui soit favorable aux mouvements kurdes iraniens. En effet, les victoires de la résistance kurde ont démontré la consolidation de leur implantation territoriale aux Kurdistan irakien et syrien. Téhéran aurait alors tout à gagner à limiter le champ d'action des milices kurdes iraniennes face à Daech pour annihiler leurs prétentions territoriales.

Toutefois, la préservation des frontières est un objectif à relier à la stratégie politique régionale de Téhéran. Le régime islamique met en place une politique pragmatique à l'égard de ses voisins. Le maintien de relations cordiales avec la Turquie et l'Irak lui permet, d'une part, de garantir la stabilité de l'entité nationale iranienne en protégeant son territoire des agressions étrangères, et d'autre part d'asseoir son influence en jouant sur une diplomatie qui met en concurrence les acteurs de la région.

CHAPITRE 1 – DES ALLIANCES REGIONALES POUR SE PREMUNIR DE LA MENACE TERRORISTE

Au Moyen-Orient, les alliances sont essentielles pour se prémunir de toute menace sécuritaire et ainsi lutter contre le terrorisme de Daech. Pour Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, la politique régionale iranienne se déploie dans cinq directions, chacune possédant ses spécificités : vers le Golfe au Sud, vers le Levant à l'Ouest, vers la Turquie et le Caucase au Nord, vers les Républiques d'Asie centrale au Nord-Est, et vers l'Afghanistan et le Pakistan à l'Est¹⁴⁶. Chaque zone et chaque acteur se définit par son importance stratégique. Au Levant, autant les Etats que les Kurdes sont indispensables à la réussite de l'entreprise régionale iranienne. Téhéran tente alors d'ajuster sa coopération au rythme du contexte géopolitique, cherchant toujours un moyen de mettre en place la politique prônée par le Guide en privilégiant des relations normalisées avec ses voisins plutôt qu'une réelle proximité politique.

SECTION 1 – L'IRAN, PROTECTEUR D'ERBIL ET DE BAGDAD

Le caractère stratégique du territoire irakien amène l'Iran à entretenir des relations cordiales avec les gouvernements de Bagdad et d'Erbil, dont les objectifs politiques sont parfois concurrents. Encore marqué par la guerre de 1980 et l'invasion de ses terres par Saddam Hussein, le régime islamique s'assure des partenaires voisins, une optique lui permettant à la fois de protéger son territoire d'une nouvelle invasion étrangère et d'étendre son influence politique sur les acteurs régionaux, tels que les Kurdes.

Un soutien conjoncturel aux Kurdes face au terrorisme de Daech

« L'Iran protège Erbil et Bagdad exactement comme il protège le Kurdistan iranien. Sans l'aide de l'Iran, Erbil et Bagdad seraient dans les mains de groupes terroristes à l'heure où je vous parle. Tout comme nous protégeons Sanandaj, nous protégeons également

¹⁴⁶ DJILALI MOHAMMAD-REZA et KELLNER THIERRY, *Politique régionale de l'Iran : potentialités, défis et incertitudes*, GenevaPapers, s. l., Geneva Centre for Security Policy, 2012

Souleimaniye et Duhok »¹⁴⁷ avait déclaré Hassan Rohani peu de temps après la signature des Accords sur le nucléaire en juillet 2015, alors qu'il était en visite au Kurdistan¹⁴⁸.

La consolidation de l'implantation territoriale de Daech à Mossoul en Irak, à proximité des zones de peuplement kurde, a amené Téhéran à se rapprocher d'Erbil. Jusqu'alors, la capitale iranienne ne soutenait que l'UPK parmi les Kurdes d'Irak, soit le concurrent du PDK de Massoud Barzani qui dirige le Gouvernement régional du Kurdistan dont la capitale est Erbil. Jalal Talabani, leader de l'UPK, autorisait le gouvernement iranien à intervenir au sud de la province pour déloger les mouvements d'opposition kurdes iraniens, principalement le PJAK¹⁴⁹. Toutefois, l'implantation territoriale de Daech en Irak a engendré des bouleversements géopolitiques qui ont reconfiguré les alliances régionales. Se sentant menacée par l'avancée des djihadistes vers ses frontières, la République islamique a adopté une nouvelle stratégie, différente, à l'égard des Kurdes : d'une part, le dialogue qui a été établi avec le PDK a amené l'Iran à livrer des armes aux *Peshmergas*. Le régime s'est positionné en premier, répondant avant les autres puissances régionales au besoin de matériel de Massoud Barzani. Dès 2014 les unités d'élite *al Qods*, force spéciale des *Pasdarans*, se positionnent auprès des combattants kurdes pour les conseiller sur les théâtres d'affrontement. Egalement envoyés en renfort des milices chiites, les *Pasdarans* ont aidé les troupes de Massoud Barzani à reprendre Kirkouk. Toutefois, l'aide de l'Iran aux Kurdes est mineure au regard du soutien déterminant que le régime chiite apporte à l'armée irakienne : en effet, si les *Peshmergas* participent à la reprise de Kirkouk, l'armée nationale s'empare du siège de la ville, marquant son autorité sur le territoire convoité. La richesse du sol en pétrole se trouve au centre d'un contentieux géopolitique régional, opposant autant les partis locaux (UPK-PDK), que les leaders kurdes au gouvernement central, aux puissances et à Daech qui y voyait un moyen de s'enrichir considérablement, et donc de renforcer la force et l'attractivité de son prétendu Califat. Le gouvernement de Bagdad a réaffirmé le rattachement territorial de Kirkouk à la capitale, la ville ne se situant pas à l'intérieur des limites administratives du Kurdistan. Pour autant, la question du référendum d'indépendance du Kurdistan s'est inscrite comme le réel retour de la souveraineté irakienne sur le pays : les autorités de Bagdad et de Téhéran ont exploitées le caractère illégal de la tenue du referendum pour légitimer les accusations

¹⁴⁷ DALAY GALIP, « Quelle est la place des Kurdes iraniens dans la politique kurde de l'Iran ? », *Middle East Eye*, s. d.

¹⁴⁸ Les provinces kurdes iraniennes ont voté en majorité pour Hassan Rohani durant les dernières élections (avril 2017), témoignant de leur soutien en l'ouverture politique prônée par le candidat.

¹⁴⁹ F. G-R., « Le PDK et l'UPK, frères ennemis », *L'Humanité*, 2 septembre 1996

qu'elles portent contre le mouvement indépendantiste, l'Etat irakien reprenant petit à petit le contrôle de ses frontières.

La République, médiatrice du contentieux territorial entre Bagdad et Erbil

Qassem Soleimani, leader de la force *al Qods*, a également tenté d'asseoir le pouvoir d'influence de la République en Irak en cherchant à faire renoncer les Kurdes au referendum d'indépendance. L'absence de réponse satisfaisante de leur part a conduit Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale et ancien ministre de la Défense (1997-2005), à les menacer : « *La sécession de la région kurde d'Irak marquera la fin des accords sécuritaires et militaires entre l'Iran et la région du Kurdistan* »¹⁵⁰. La pression internationale, et particulièrement celle de l'Iran et de son voisin turc, n'ont pas empêché la tenue du référendum, pourtant illégal aux yeux de Bagdad. A cet effet, il est clair que Téhéran s'est imposé comme médiateur d'un contentieux territorial qui oppose Bagdad à Erbil¹⁵¹. L'Iran aide l'Irak à reprendre le contrôle de son territoire en cherchant à calmer les tensions d'une poudrière qui pourrait exploser à tout moment. D'une part, il est intéressant de noter que Massoud Barzani n'avait évoqué une indépendance totale du Kurdistan avant l'annexion des champs pétroliers irakiens par les *Peshmergas* face à Daech. La reprise de Ninive et Kirkouk par l'Etat central a rendu son entreprise caduque, ce dernier préférant revenir à une simple autonomie administrative. D'autre part, l'influence iranienne s'accroît en Irak depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, et l'avènement d'un gouvernement chiite en 2005, fortement encouragé par les Etats-Unis. La dislocation du régime baathiste a engendré la réécriture d'une Constitution, sous l'égide discrète de l'Iran, qui entend, selon H. Hassan Yari¹⁵², faire de son voisin « *un Etat client, où un gouvernement d'obédience à Téhéran perdure* ». La volonté du régime iranien d'accroître son influence idéologique et son emprise stratégique dans l'Irak post-Saddam Hussein se traduit aujourd'hui par des investissements

¹⁵⁰ EUROPE1, « L'Iran menace de fermer sa frontière avec le Kurdistan irakien », *Europe1*, 18 septembre 2017, p. 1

¹⁵¹ PRESSTV, « L'Iran, médiateur entre Bagdad et Erbil ? », *PressTV*, 11 septembre 2017

¹⁵² Houchang Hassan Yari est un professeur irano-canadien. Il a enseigné au département de sciences politiques du Collège militaire royal du Canada, à l'IEP de Lyon, à l'Université de Montreal et à l'Université Shahid Beheshti de Téhéran. .

économiques et un transfert de matériel militaire et industriel, qui « *profite[nt] à un Iran opportuniste et stratège* »¹⁵³.

Acteur opportuniste réfléchi, l'Iran use de stratégies pour étendre son influence en Irak et ainsi limiter la menace terroriste à ses frontières. Le régime a su instrumentaliser la fracture confessionnelle entre chiites et sunnites, fortement accentuée lors des combats contre Daech, puis l'antagonisme qui oppose le Kurdistan à l'Etat central et l'UPK au PDK, démontrant ainsi à la communauté internationale sa capacité à se positionner aux avant-postes de la lutte anti-terroriste. A cet effet, sa proximité géographique avec la Turquie, fortement engagée contre l'accession à l'indépendance politique des Kurdes au Moyen-Orient, a également amené Téhéran à jouer sur un rapprochement contre l'ennemi kurde.

SECTION 2 – LA DOCTRINE ANTI-KURDE TURQUE, UNE OPPORTUNITE D'ACTION POUR L'IRAN

La relation qu'entretiennent Ankara et Téhéran est faite d'opportunisme. En effet, les deux régimes trouvent un point d'entente dans leur lutte contre les Kurdes, et ainsi en l'opposition à la création d'une région kurde autonome, autant en Turquie qu'en Iran, et en Irak. Ils craignent la montée en puissance d'une force qui, au carrefour entre leurs pays, pourrait réveiller les velléités indépendantistes au sein de leurs territoires respectifs. Toutefois, la ténacité de leurs accords tacites s'arrête au moment où l'Iran et la Turquie trouvent en d'autres acteurs des clés pour leur propre survie au Moyen-Orient : Téhéran joue à la fois de sa relation avec Ankara qu'avec les Kurdes du PKK et du PDK.

¹⁵³ Y. COQUIO, « La relation Iran-Irak, entre influences et résistances - Yoann COQUIO », *L'Orient-Le Jour*, 21 juillet 2017

Une entente politique contre la création d'un Kurdistan indépendant aux frontières turques et iraniennes

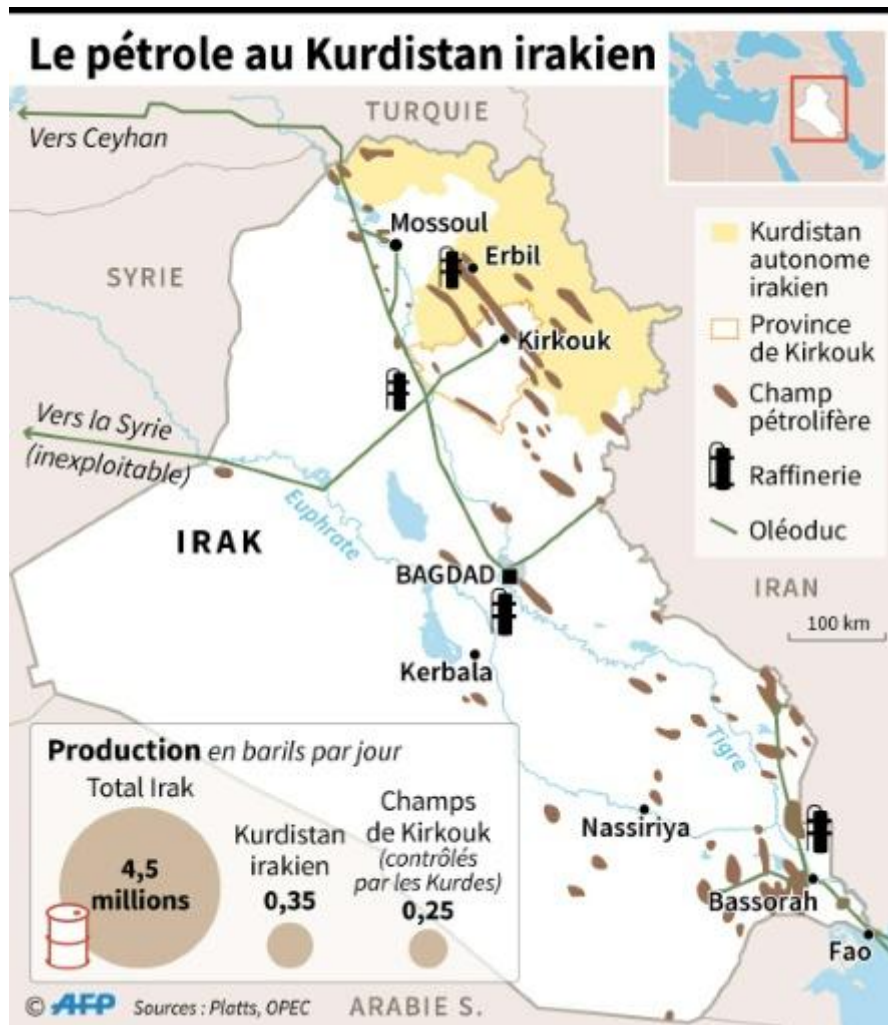
Etats centralisateurs, la Turquie et l'Iran ont tous deux construit leur propre entité territoriale en intégrant les minorités ethniques et religieuses à la nation. Toutefois, leurs tentatives d'assimilation forcée des Kurdes ont, autant pour l'un que pour l'autre, échoué, accentuant les dissentiments locaux à l'égard du gouvernement. Cette raison même alimente un climat d'hostilité entre les deux Etats et leur population kurde. L'engagement des *Peshmergas* et du PKK contre Daech, dans un contexte de montée en puissance des Kurdes de la région (victoires militaires permettant la reconquête des territoires perdus et progressive reconnaissance par la communauté internationale) fragilise la position d'Ankara et de Téhéran, qui ne se sentent pas à l'abri d'un embrasement interne : l'ampleur des manifestations en Iran à la fin de l'année 2017, et la dérive autoritaire actuelle de Recep Tayyip Erdogan illustrent leurs préoccupations¹⁵⁴. Ce motif a amené les deux Etats à parler d'une seule voix contre le referendum d'indépendance du Kurdistan irakien en octobre 2017, affirmant qu'il s'agissait d'une « *erreur [à] compenser* »¹⁵⁵. Alors qu'Ankara bombarde fréquemment les bases du PKK dans les monts Qandil¹⁵⁶, appuyé tacitement par Téhéran qui n'hésite pas lui-même à frapper les bases des mouvements kurdes iraniens en Irak, le président turc a menacé le Kurdistan irakien d'appliquer des « *mesures sévères* »¹⁵⁷, qui toucheraient directement la première source d'enrichissement de la province autonome : le pétrole. Il menaçait de fermer le pipeline par lequel transitaient chaque jour entre 550.000 et 600.000 barils vers le terminal de Ceyhan.

¹⁵⁴ PIOT OLIVIER, « Les Kurdes, nouvel axe de reconstruction du Moyen-Orient ? », *SudOuest.fr*, février 2018

¹⁵⁵ IMBERT LOUIS, « L'Iran et la Turquie unis contre le référendum kurde », *op. cit.*

¹⁵⁶ PRESSTV, « La Turquie attaque l'Irak », *PressTV*, juin 2018

¹⁵⁷ *Id.*



Carte 13 – Le pétrole au Kurdistan irakien

En 2017, les exportations de pétrole du Kurdistan vers la Turquie représentaient 40% du revenu total de la province¹⁵⁸. Toutefois le caractère de ces transferts était proprement illégal. En effet, la reconquête des territoires contrôlés par Daech a amené les *Peshmergas* à gérer les zones pétrolifères, dont Kirkouk, sans accord de Bagdad, alors impuissant. Erbil bénéficiait d'un accord avec Ankara lui permettant de déposer les revenus du pétrole dans une banque turque, qui lui transférait elle-même les fonds par la suite. Alors, pour Ruba Husari, spécialiste du pétrole irakien, la vraie question est de savoir « *jusqu'à quel point la Turquie est-elle prête à aller pour empêcher qu'il y ait un Etat kurde à ses frontières ?* »¹⁵⁹. Parallèlement, l'Iran avait menacé la province kurde de suspendre les liaisons aériennes avec son pays, arguant que « *les responsables kurdes irakiens ont maintenu leur projet de*

¹⁵⁸ TESORIERE RONAN, « Kirkouk reprise aux Kurdes par Bagdad : «On est sur une poudrière» », *leparisien.fr*, 17 octobre 2017

¹⁵⁹ AFP, « Kurdistan irakien: assécher les revenus du pétrole dépend de la Turquie », *Le Point*, 25 septembre 2017

référendum malgré tous les efforts bienveillants de l'Iran pour trouver une autre issue »¹⁶⁰. Téhéran et Ankara ont ainsi fait front commun derrière Bagdad pour bloquer le scrutin électoral.

Il apparaît alors que l'accession du Kurdistan irakien à l'indépendance totale représente un potentiel déstabilisateur fort pour la Turquie et l'Iran. « *Les organisations terroristes comme le PJAK et le PKK menacent la sécurité de notre pays, de la Turquie, voire même de la Syrie* » estime Mohammed Jawad Jemali Nubendegani¹⁶¹, interrogé par l'agence de presse iranienne ICANA¹⁶². Néanmoins, si les relations entre Erdoğan et Rohani sont cordiales, motivées par leur objectif commun vis-à-vis des Kurdes, elles ne présentent pas de perspectives de stabilité sur le long terme, les deux homologues n'étant pas alliés sur la scène régionale et internationale. Hüsseyin Bağcı¹⁶³ souligne que « *la Turquie et l'Iran ne s'identifient jamais comme des ennemies. C'est toujours le terme de rival plutôt que d'ennemi qui est employé. L'intégrité territoriale est devenue un mot clé pour le deux pays, qu'il s'agisse de l'Irak ou de la Syrie, et cela les rapproche encore plus* »¹⁶⁴.



Image 4 – Rencontre en Erdoğan et Mohammad Bagheri, chef de l'Etat-major des armées iranien.

¹⁶⁰ AFP, « Référendum kurde : Bagdad, Ankara et Téhéran accentuent la pression », *France 24*, 24 septembre 2017

¹⁶¹ Mohammed Jawad Jemali Nubendegani est un membre de la commission de la sécurité nationale et de la politique extérieure de l'Assemblée iranienne.

¹⁶² TEMMUZ, « L'Iran soutient la lutte menée par la Turquie contre le PKK | TRT Français », sur *TEMMUZ 2016*, <http://www.trt.net.tr/francais/moyen-orient/2018/06/19/l-iran-soutient-la-lutte-menee-par-la-turquie-contre-le-pkk-995364>, juin 2018

¹⁶³ Hüsseyin Bağcı est professeur de relations internationales à l'Université technique du Moyen-Orient d'Ankara.

¹⁶⁴ SHARMA SURAJ, « La Turquie recherche une « alliance » avec l'Iran contre les Kurdes », *Middle East Eye*, s. d.

Un antagonisme concurrentiel pour le monopole de l'influence politique en Irak et en Syrie

« L'alliance avec l'Iran constitue les plans B et C de la Turquie. Ankara n'a eu recours à cette option qu'après que les Etats-Unis ont commencé à soutenir les YPG », branche syrienne du PKK, explique Hakki Uygur, directeur adjoint du think tank IRAM, « Ankara entretient une relation de longue date et significative avec l'OTAN et ne cherche pas d'excuse pour y mettre fin »¹⁶⁵. L'état précaire des relations entre la Turquie et l'Iran ont amené Téhéran à chercher une alternative stratégique pour protéger son territoire d'attaques menées en Iran par le PKK et sa branche iranienne, le PJAK. La formation des Kurdes iraniens par le mouvement turc et leurs opérations conjointes réalisées en Irak, d'une part, et d'autre part la montée en puissance des Kurdes en Syrie, ont constitué un point de départ décisionnel pour le régime iranien, senti menacé par les velléités indépendantistes. En plus de son entente avec la Turquie, Téhéran a établi une alliance avec le PKK et avec le PDK, pourtant allié du régime turc et opposé au régime iranien qui soutenait son concurrent l'UPK, comme il l'a été souligné ci-dessus. En effet, « ce qui compte pour les Iraniens, c'est Bagdad, qui est un protectorat iranien. Et ce qui gêne Bagdad gêne Téhéran »¹⁶⁶ souligne Baryam Balci¹⁶⁷. D'une part, l'Iran voit d'un mauvais œil les relations commerciales que son voisin turc a nouées avec le GRK, en ce qu'elles permettent sa prospérité économique et ainsi sa stabilité politique. La montée en puissance des Kurdes en Irak et en Syrie inquiète Téhéran, qui voit se pérenniser des zones Kurdes dans des lieux qu'elle juge stratégiques : l'Irak et la Syrie. Ainsi, le régime islamique a établi un accord discret avec le PDK irakien dans l'optique de contrer l'avancée des Kurdes iraniens sur les théâtres de guerre. Les *Peshmergas* ont refusé l'accès des Iraniens sur le front de Kirkouk¹⁶⁸. L'Iran contrôle ses Kurdes à distance¹⁶⁹.

D'autre part, « un alignement kurdo-iranien élargirait l'influence de Téhéran en Irak et en Syrie, altérant de façon fondamentale l'échiquier politique régional. Une entité kurde renforcée par l'Iran et dirigée par le PKK de la Syrie à l'Irak se révélerait être un problème beaucoup plus difficile à résoudre pour la Turquie que l'actuel Rojava contrôlé par le PYD »

¹⁶⁵ *Id.*

¹⁶⁶ MEDAWAR SAMIA, « Coopération irano-turque contre le PKK : quels enjeux ? », *L'Orient-Le Jour*, 22 août 2017

¹⁶⁷ Baryam Balci est chercheur en science politique et civilisation arabo-islamique au CERI-Sciences Po.

¹⁶⁸ FRANCE 24, « Quand une Kurde iranienne brave les peshmerga pour combattre l'EI », dans l'émission *FOCUS*, 2014, 367 seconds

¹⁶⁹ MEDAWAR SAMIA, « Pour les Kurdes iraniens, un rôle régional encore embryonnaire - Samia MEDAWAR », *L'Orient-Le Jour*, 21 mars 2017

affirme l'universitaire Michael Tanchum¹⁷⁰. En effet, le succès d'une telle entreprise permettrait à l'Iran d'avoir une emprise indirecte sur plus de 40% du territoire turc. Le régime islamique serait également en capacité de faire rayonner son influence de la Turquie à la Syrie en passant par l'Irak, pivot de sa stratégie politique. Erdogan accuse l'Iran de mener une politique « *nationaliste perse* »¹⁷¹ pour satisfaire ses ambitions expansionnistes. En Syrie, l'offensive turque à Afrin s'inscrit au sein d'une stratégie qui remet en cause la position régionale de l'Iran et ses contacts avec les Kurdes, ici le PYD rattaché au PKK. Téhéran interprète l'intervention de la Turquie contre Daech comme un moyen pour son homologue d'exercer une pression sur son ennemi : l'administration de Bachar al-Assad. En cela, le soutien du régime islamique aux Syriens d'Afrin est un affront pour Erdogan, qui y voit un bloc de résistance à ses frontières¹⁷².

La course pour le monopole de l'influence des deux pays au Levant pourrait ainsi mettre un terme à leur alliance anti-terroriste. Pourtant, aux yeux de l'Iran, maintenir une emprise forte sur les partis kurdes, et notamment le PKK, serait surtout un moyen de contrôler les Kurdes iraniens et donc de protéger son territoire de toute violence déstabilisatrice. La République suit deux objectifs majeurs : renforcer la position de Bachar al-Assad en Syrie, et faire pression sur l'administration du PDK en Irak.

¹⁷⁰ DALAY GALIP, « Quelle est la place des Kurdes iraniens dans la politique kurde de l'Iran ? », *op. cit.*

¹⁷¹ SHARMA SURAJ, « La Turquie recherche une « alliance » avec l'Iran contre les Kurdes », *op. cit.*

¹⁷² ABEDIN MAHAN, « L'Iran voit une opportunité dans la nouvelle campagne antikurde de la Turquie », *Middle East Eye*, août 2015

CHAPITRE 2 – L’INSTRUMENTALISATION DE LA LUTTE ANTITERRORISTE, LEVIER D’INFLUENCE IRANIEN

« *Si nous ne défendons pas nos bastions en dehors de nos frontières, nous devons combattre nos ennemis à l’intérieur de nos frontières* » officialise la République Islamique d’Iran, justifiant son intervention en Syrie. Le caractère confessionnel d’une telle doctrine guide la conception de la politique étrangère iranienne. L’Iran révolutionnaire se positionne en protecteur de l’identité chiite au Moyen-Orient, ce qui a pour conséquence directe de contrebalancer les équilibres géopolitiques et religieux régionaux. La présence de l’Iran en Syrie en est une illustration : sa défense du régime alaouite de Bachar Al-Assad exacerbe les tensions religieuses entre sunnites et chiites d’une part, mais également entre les diverses coalitions anti-terroristes d’autre part, l’Iran étant considéré par les Etats-Unis comme le soutien politique et financier d’organisations terroristes. Aujourd’hui, le pays se positionne au sein d’un cercle politique régional restreint, aux côtés de deux puissances que sont la Russie et la Turquie. La sixième rencontre des pourparlers d’Astana les a réunis le 15 septembre 2017 aux côtés des représentants du gouvernement de Bachar Al-Assad et de l’opposition syrienne, dans l’optique d’instaurer un cessez-le-feu durable en Syrie. Les trois pays se sont entendus pour déployer des forces de maintien de l’ordre. Alors, en excluant des négociations les puissances occidentales, la Russie, la Turquie et l’Iran tentent de s’imposer comme les uniques représentants d’une voie de pacification de la Syrie. En cela, le conflit syrien serait une « *guerre des Grands* »¹⁷³, composée d’une double échelle d’opposition : l’une régionale entre des puissances antagonistes historiques, l’Iran et l’Arabie Saoudite ; l’autre internationale entre leurs alliés respectifs, soit la Russie, Israël et les Etats-Unis.

¹⁷³ DEMCHUK DARIA, « La place de l’Iran et de la Russie dans le conflit syrien », sur *Fondation Jean-Jaurès*, <https://jean-jaures.org/nos-productions/la-place-de-l-iran-et-de-la-russie-dans-le-conflit-syrien>, 4 juillet 2018

SECTION 1 – LA NECESSITE DU MAINTIEN D’UN POUVOIR FORT A DAMAS

Ces dernières années, l’Iran s’est imposé comme un soutien indéfectible au régime de Damas. La relation des deux acteurs régionaux n’est pas nouvelle et remonte au lendemain de la Révolution islamique de 1979. En effet, alors que l’Irak envahissait l’Iran, Hafez al-Assad a été le seul dirigeant arabe à affirmer son soutien à la résistance iranienne, notamment en raison de son antagonisme prononcé vis-à-vis du baathisme de Saddam Hussein, à terme menaçant pour la stabilité de son pouvoir à Damas. Depuis, Téhéran et Damas entretiennent des relations cordiales privilégiées, stratégiques autant pour l’un que pour l’autre. A cet effet, la décision de soutenir le régime alaouite a été prise sous le mandat de Mahmoud Ahmadinejad, quand les revendications populaires syriennes devenaient inquiétantes pour la pérennité du pouvoir et que l’Etat Islamique accroissait son expansion territoriale en Syrie.

L’appui au gouvernement syrien s’est réalisé en deux temps. La République islamique d’Iran a tout d’abord apporté un soutien politique et moral au dirigeant, en insistant sur la nécessité d’une solution négociée entre l’opposition syrienne et le gouvernement de Damas. L’assistance iranienne s’est par la suite développée en un soutien actif qui a pris différentes formes, manifestant son opposition à l’ambition régionale de son ennemi saoudien.

La défense d’un allié chiite contre Daech, menace djihadiste

L’Iran, fervent défenseur des Chiites au Moyen-Orient, s’est positionné comme un allié de poids pour Bachar Al-Assad en protégeant le régime de Damas. Son premier engagement sur le terrain a été motivé par sa volonté de protéger les Chiites syriens d’un environnement instable qui leur était fortement défavorable. Des conseillers, membres du Corps des Gardiens de la Révolution Islamique (CGRI), se sont régulièrement entretenus avec le gouvernement syrien, lui apportant notamment une aide au maintien de la sécurité publique. L’assistance iranienne s’est par la suite développée en un soutien actif qui a pris différentes formes. Les conseillers se sont concentrés sur des problématiques politiques, militaires et communicationnelles. A titre d’exemple, l’effort accru de Damas dans le domaine du renseignement lui a permis de consolider sa résistance sur le terrain, tel qu’en suivant les téléphones de l’opposition armée. Du fait d’une collaboration étroite avec le *Hezbollah* libanais, les Iraniens ont organisé une force chiite active sur le terrain. Ils ont formé au combat les brigades *Fatemiyoun*, qui se battent sous l’égide du *Hezbollah* afghan,

Zaynabiyoun, une version pakistanaise du *Fatemiyoun*, et les milices des *Kataeb Hezbollah* d'Irak. Ensemble, et sur le modèle des *Pasdarans*, ils ont contribué à la réorganisation des milices du régime de Bachar Al-Assad, les *Shabiha*, et des comités populaires en créant les Forces de défense nationale (FDN). Elles se sont substituées à l'armée régulière syrienne, représentant entre cinquante et cent cinquante mille hommes. En 2014, Hossein Hamedani, général de brigade, estimait que les FDN représentaient quarante-deux groupes et cent vingt-huit bastions en Syrie. A cette contribution organisationnelle et militaire de taille pour la survie du régime se sont ajoutés un soutien économique et matériel. D'une part, l'Iran a investi entre 30 et 105 millions de dollars sur le théâtre syrien depuis le début du conflit en 2011¹⁷⁴, afin de soutenir l'économie syrienne : il a vendu du pétrole subventionné au pays, puis a investi dans le secteur de l'électricité afin de limiter les pénuries. D'autre part, la République islamique a vendu à la Syrie des armes et du matériel militaire. En 2012, des avions transitaient par l'Irak pour porter assistance au régime d'al-Assad, violant alors l'embargo sur les armes de l'Organisation des Nations Unies à destination de la Syrie.

Toutefois, le régime iranien craint avant tout de voir naître un Kurdistan autonome, susceptible de réveiller les velléités indépendantistes kurdes à l'égard de Téhéran. Selon Michael Eisenstadt, directeur du programme sécuritaire du Washington Institute, « *Téhéran semble utiliser le même manuel qui lui a permis de renforcer son influence sur l'Irak au cours de la dernière décennie* », accroissant la position de dépendance de Damas à la République islamique. Alors, il convient de s'interroger sur les motivations qui ont guidé cette ligne stratégique, sous couvert de fraternité confessionnelle. En effet, une dépendance croissante du régime alaouite à l'égard de la République islamique donnerait des clés d'actions géopolitiques supplémentaires au régime de Téhéran.

Un soutien à Damas pour contrer les ambitions régionales saoudiennes

Le maintien au pouvoir de Bachar al-Assad est primordial pour la survie des intérêts iraniens dans la région, et, plus largement, de l'existence de l'Iran islamique comme entité étatique et comme puissance régionale en flagrante ascension. En effet, l'Arabie Saoudite, principal rival régional de l'Iran, s'est engagé en Syrie en soutien aux forces de l'opposition sunnite. Le pays entendait faire tomber le pouvoir central au profit d'un groupe salafiste

¹⁷⁴ RODIER ALAIN, « Ces raisons pour lesquelles l'Iran veut s'installer durablement en Syrie », *Atlantico*, juillet 2018

partisan du régime saoudien. Pour cela, dès 2011 la monarchie est intervenue en Syrie en appui des principales forces salafistes anti-Bachar al-Assad, telles que *Jabhat al-Nosra*, devenu *Haya't Tahrir al Sham*, un groupe proche de l'idéologie qâidiste. Aujourd'hui, l'alliance russo-iranienne et son soutien aux FDS ont permis à Damas de reprendre le contrôle sur la « Syrie utile »¹⁷⁵. L'Arabie Saoudite, elle, peine à maintenir son influence idéologique en Syrie. Si les dirigeants saoudiens entendent déployer les troupes de l'Alliance militaire islamique, coalition anti-terroriste dirigée par Riyad, en Syrie¹⁷⁶, il n'en demeure pas moins que le Royaume sort affaibli des conflits où ses contingents sont déjà déployés : dans le Sinaï, en coopération avec l'Égypte, et dans une guerre anti-terroriste coûteuse qui s'enlise au Yémen. En cela, la monarchie réajuste sa stratégie, tel que l'a affirmé le prince héritier Mohammed Ben Salman dans un entretien au *Time*: « *Bachar va rester. Mais je crois que Bachar a intérêt à ne pas laisser les Iraniens faire ce qu'ils veulent en Syrie* »¹⁷⁷.

Ainsi, si Riyad n'a pas réussi à maintenir les forces qu'il soutenait contre les Kurdes et les milices régionales pro-Damas, la monarchie mise aujourd'hui sur son alliance avec les Etats-Unis. L'Arabie Saoudite espère de son allié le maintien de ses troupes sur le sol syrien et de nouvelles négociations régionales en défaveur « *l'arche ennemi* »¹⁷⁸. A cet effet, l'appui financier et militaire américain aux Kurdes du YPG pourrait soutenir cette entreprise, contre l'avancée politique de l'Iran en Syrie.

Alors, au sein d'un champ de bataille qui oppose un grand nombre d'adversaires, les acteurs locaux concluent des alliances de court terme afin d'en tirer le plus de bénéfices. Le territoire syrien est partagé entre l'assise de Bachar al-Assad, les forces d'opposition à Damas, les derniers groupes affiliés à Daech et, enfin, les Kurdes, qui ont presque créé un Etat autonome dans le Rojava. Les Kurdes syriens, dépendant d'un soutien financier étranger pour se maintenir au Nord-Est, demeurent une clé d'implantation territoriale en Syrie, convoitée par les grandes puissances dont les Etats-Unis, alliés de l'Arabie Saoudite et d'Israël¹⁷⁹.

¹⁷⁵ LAGNEAU LAURENT, « À nouveau, l'Arabie Saoudite dit envisager l'envoi de troupes en Syrie pour « stabiliser la situation » », sur *Zone Militaire*, <http://www.opex360.com/2018/04/18/larabie-saoudite-a-dit-a-nouveau-envisager-denvoyer-troupes-syrie-stabiliser-situation/>, avril 2018

¹⁷⁶ *Id.*

¹⁷⁷ HENNIGAN W.J., « Saudi Crown Prince Says U.S. Troops Should Stay In Syria », *Time*, s. d.

¹⁷⁸ *Id.*

¹⁷⁹ DEMCHUK DARIA, « La place de l'Iran et de la Russie dans le conflit syrien », *op. cit.*

SECTION 2 - UN ENGAGEMENT MILITAIRE EN SYRIE POUR PRESERVER LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'UN ENCEMENT POLITIQUE ENNEMI

L'enlisement de la guerre en Syrie, qui dure depuis sept ans, s'explique par l'implication des puissances étrangères qui en ont fait leur terrain de confrontation. Aujourd'hui, le territoire syrien oppose directement l'Iran, l'Arabie Saoudite, Israël, les Etats-Unis, la Turquie et la Russie, l'axe saoudien faisant face à l'axe iranien¹⁸⁰. Les alliances se font et se défont aux grès de l'évolution du contexte géostratégique syrien. Ainsi, l'Iran défend ses positions en Syrie en soutenant militairement le régime de Bachar al-Assad, et en menant une politique réfléchie à l'égard de ses ennemis régionaux historiques.

Un allié russe ambigu

L'Iran et la Russie ont envoyé leurs milices armées en Syrie à partir de septembre 2015, répondant à la demande de soutien militaire de Bachar al-Assad, qui voyait ses effectifs s'affaiblir face aux rebelles soutenus par les autres puissances régionales. Le maintien du dirigeant au pouvoir dépend du soutien militaire de la Russie et de l'Iran. Seul, l'Iran n'est plus en mesure d'assurer la stabilité de son statut et sa reconquête territoriale. A cet effet, Vladimir Poutine a été autorisé par Damas à user de ses capacités aériennes sur le sol syrien, l'utilisation des moyens militaires russes étant fondamentale dans l'équilibre des forces de la région. Toutefois, si Moscou décide d'un revirement de situation en faveur de la coalition anti-Iran, ni Bachar al-Assad ni Téhéran ne pourront maintenir leurs positions en Syrie et sur la scène politique moyen-orientale. La Russie agit, elle aussi, de manière pragmatique. Sa politique reflète les bénéfices qu'elle peut tirer d'une alliance ou d'une nouvelle entente. Le Moyen-Orient n'est pas une priorité de sa politique étrangère, qui entend atteindre des objectifs internationaux et une reconnaissance européenne. A cet effet, l'Iran a jugé la position régionale de son allié ambiguë suite à l'offensive d'Afrin turque en mars 2018. La chute de l'enclave kurde a dévoilé une entente tripartite entre Moscou, Ankara et Damas vis-à-vis de la question kurde syrienne, entente antagoniste à la politique de rapprochement des Kurdes syriens menée par Téhéran. Après avoir soutenu la minorité aux côtés de l'Iran, la

¹⁸⁰ ALANÇON FRANÇOIS, « "L'alliance entre la Russie et l'Iran dépasse la Syrie" », *La Croix*, février 2018

Russie est revenue sur ses positions en jouant le jeu d'Erdogan, se retirant de la zone semi-autonome contrôlée par le PYD afin de laisser les Turcs intervenir militairement. « *Pour la Russie le choix des Kurdes de se tourner vers Washington, plutôt que de bénéficier de son parapluie à Afrin, est une des raisons de son non-engagement* »¹⁸¹. Le PYD, jugeant en effet une alliance avec les Américains plus optimale, a refusé de répondre à plusieurs invitations de Moscou de les faire participer à la table des négociations du conflit syrien. Ainsi, pour Emmanuel Dupuy, président de l'Institut prospective et sécurité en Europe, la politique russe en Syrie suit une triple logique : affaiblir les Etats-Unis au Moyen-Orient, pousser les Kurdes à négocier avec Damas, et consolider des relations cordiales avec la Turquie. Erdogan s'affiche comme un acteur de poids pour la politique russe. Les deux pays ont réaffirmé leur partenariat économique et militaire en démarrant, d'une part, la construction d'une centrale nucléaire à Akkuyu, point stratégique turc entre les deux pays, et d'autre part en confirmant l'achat par la Turquie de systèmes de défense antiaérienne et antimissile S-400 Triumph à la Russie¹⁸². La Syrie, quant à elle, a attendu le dernier moment lors de l'offensive d'Erdogan à Afrin pour déployer des forces peu effectives, afin de « *défendre la souveraineté nationale contre l'agression turque* »¹⁸³. Joost Hiltermann, analyste auprès d'International Crisis Group, affirme que le « *régime syrien a négocié un marché en vertu duquel il apporte un soutien militaire a minima en contrepartie de l'abandon par les YPG de localités kurdes dans la province d'Alep* »¹⁸⁴.

Ainsi, le jeu politique et géostratégique de Moscou, qui pourrait lui permettre d'être reconnu par la communauté internationale comme une grande puissance du conflit syrien, peut apparaître en défaveur de la politique de Téhéran, à l'égard des Kurdes comme des autres acteurs régionaux. Toutefois, Vladimir Poutine ne cherche pas une escalade des tensions dans la région : la consolidation des positions pro-iraniennes, dont du Hezbollah, aux confins avec Israël pourrait engendrer une confrontation d'ampleur entre les deux ennemis¹⁸⁵. Le défi pour la République islamique est alors de conserver ses alliances et ses positions, tout en maintenant une posture très pragmatique, dans un contexte de course à la puissance dont les coups peuvent être parfois fatals.

¹⁸¹ DE CLERMONT TONNERRE PHILIPPINE, « Kurdes de Syrie: le jeu d'échecs entre Moscou, Ankara, Damas et Washington », *Slate.fr*, 16 avril 2018

¹⁸² *Id.*

¹⁸³ *Id.*

¹⁸⁴ *Id.*

¹⁸⁵ H. SALLON, « Moscou prêt à pousser l'Iran à se retirer du sud de la Syrie », *Le Monde*, 31 mai 2018

Préserver « la lune islamique » des ennemis historiques

La préservation du « *croissant chiite* », tel que l'avait nommé le roi Abdallah de Jordanie en 2004, est un des piliers de la politique étrangère de la République Islamique : si les réseaux chiites sont un moyen d'exporter la Révolution islamique, ils permettent surtout à l'Iran de répandre sa doctrine hostile à Israël et d'en consolider ses alliances. Pour Hossein Salami, sous-commandant en chef du CGRI, « *le régime d'al-Assad est devenu la ligne de front de la résistance contre les Etats-Unis et Israël* ». Cette opposition dépasse alors le simple facteur religieux. En confrontant sur un même terrain Chiites et Sunnites, soutiens et opposants au régime syrien, coalitions internationales et groupes salafistes extrémistes, la Syrie a représenté une opportunité pour l'Iran de retrouver une place sur la scène internationale. A ce titre, les mots ont un rôle de taille dans la rhétorique politique du régime iranien, qui ne parle pas d'axe chiite mais de « *lune islamique* ». En effet, si en interne le chiisme est extrêmement valorisé, en externe Téhéran chercherait à dépasser l'aspect chiite que la communauté internationale lui accole. Laurence Louër explique cela par le pragmatisme qui guide la politique étrangère iranienne. Elle affirme que « *les alliances [du régime] se nouent sur des bases tactiques plus qu'idéologiques* » depuis l'instauration de la République islamique. Ainsi, la défense de l'identité kurde en Syrie, mais aussi en Irak et en Turquie, serait un moyen pour l'Iran de réaliser et concrétiser ses ambitions politiques régionales et internationales. D'une part, la position géographique des trois pays représente des points de jonction entre les deux extrémités de l'axe chiite, le Liban et l'Iran. Ce couloir stratégique lui permet de livrer des armes à son allié le Hezbollah libanais. D'autre part, la Syrie devient l'arrière-cour d'Israël, une base essentielle à tout équilibre des forces politiques et militaires dans la région. A ce titre, le bombardement des positions israéliennes sur le plateau du Golan en mai 2018 a été suivi de frappes aériennes qui ont ciblé les forces de la République islamique à Homs (à la frontière nord du Liban), à Damas et à al Kiswah (au sud de la capitale)¹⁸⁶. Si Israël et la Syrie ont su arrêter les rockets grâce à leur système de défense anti-aérienne, les affrontements témoignent de la capacité de nuisance des deux puissances ennemies.

En cela, la consolidation de la présence iranienne en Syrie, représenté par le Général Ghassem Souleimani, ainsi que son assistance au gouvernement, ont permis à Téhéran d'incarner un pouvoir dissuasif, favorable à un équilibre de la terreur. L'Iran se montre

¹⁸⁶ BFMTV, *L'Iran et Israël s'affrontent en Syrie: on vous explique ce qu'il s'est passé cette nuit*, 2018, 122 seconds

néanmoins prudent et cherche à éviter une escalade des tensions religieuses et géopolitiques. Nombres d'acteurs internationaux admettent qu'une solution pacifique ne peut être trouvée sans la participation de l'Iran, tel que John Kirby, porte-parole du secrétaire d'Etat américain, selon qui « *pour aller vers une transition politique, il faudra converser et dialoguer avec l'Iran* ». La question actuelle est alors de savoir si la venue d'un nouveau dirigeant à Damas est envisageable pour la République islamique. Hossein Amir Adbdollahian, vice-ministre des affaires étrangères iranien, assurait alors en 2015 que l'Iran « *ne travaille pas à maintenir Al-Assad au pouvoir pour toujours* », mais craint un déséquilibre politique en sa défaveur en cas de départ du dirigeant. En effet, une fois le conflit résolu, la présence iranienne en Syrie pourrait être perçue par le peuple comme une force politique décisive pour l'avenir du pays, tel que cela a été le cas au Liban et en Irak.

CONCLUSION

La gestion de l'enjeu kurde répond au besoin de Téhéran de se prémunir de toute menace déstabilisatrice pour le régime islamique. Guidée par une politique pragmatique d'anticipation et de prévention des risques sécuritaires, le gouvernement chiite gère ses Kurdes en appliquant des mesures à la fois intégratrices et discriminatoires qui freinent toute unité au sein de la population iranienne : ni les politiques de chiitisation prônées par le Guide suprême, ni les textes constitutionnels n'ont permis d'absorber les spécificités kurdes, qui, au contraire, se sont reconstruites autour d'un militantisme autonomiste fort, parrainé par les communautés kurdes voisines, de Turquie et d'Irak. La stratégie répressive de Téhéran, visant à limiter toute insurrection locale menaçante pour l'unité nationale et l'intégrité des frontières de la République, a amené les partis d'opposition politique à se réfugier au Kurdistan irakien. La porosité des frontières avec la région autonome en a fait une zone refuge pour les mouvements armés kurdes régionaux, qui entendent fuir les répressions gouvernementales tout en cherchant à maintenir des bases-arrières effectives. A cet effet, les Etats moyen-orientaux se rejoignent lorsqu'ils qualifient les partis kurdes de « mouvements terroristes », dénomination qui légitime leurs mesures répressives envers toute opposition. Toutefois, les dissensions intra-kurdes ne permettent pas aux divers mouvements communautaires de consolider une position unie et forte qui puisse peser sur les dynamiques géopolitiques régionales. Autant au niveau politique, notamment en Irak entre le PDK et l'UPK, qu'au niveau militaire dans les combats contre Daech, l'autonomisation stratégique des Kurdes s'est révélée fortement dépendante du soutien logistique et matériel des grandes puissances régionales. Cette relation de subordination explique par exemple l'absence des mouvements kurdes iraniens sur les théâtres de guerre, du fait de l'influence directe de l'Iran sur les acteurs politiques voisins, dont les partis kurdes irakiens et turcs.

La diplomatie milicienne de l'Iran est avant tout pragmatique : Téhéran s'appuie sur des alliances transnationales pour consolider sa place sur la scène politique mondiale. Sa relation avec les acteurs moyen-orientaux, et particulièrement avec les Kurdes, le prouve : l'Iran a su tisser des liens étroits – mais mobiles – avec des protagonistes en soi concurrentiels, voire antagonistes : Ankara et le PKK, Bagdad, le PDK et l'UPK, Damas et le PYD, sans oublier la Russie, dont la politique ambiguë à l'égard d'Israël et des différents acteurs cités précédemment a pu rendre Téhéran craintif pour sa propre sécurité. Certes, le facteur chiite

est un élément de légitimation politique du déploiement de l'Iran à l'étranger. Toutefois, la République islamique cherche avant tout à assurer son indépendance et sa reconnaissance politique, tant à l'échelle régionale qu'internationale. La lutte contre l'expansion territoriale de Daech, et pas uniquement contre le caractère terroriste de l'organisation, a représenté une opportunité pour Téhéran de retrouver ce poids géostratégique et symbolique, dans un contexte d'ouverture politique succédant à l'embargo économique suivant la signature de l'accord sur le nucléaire en juillet 2015. Aujourd'hui, le maintien de Bachar al-Assad au pouvoir et les négociations de paix en Syrie engagent le régime chiite à un carrefour géopolitique inédit, aux côtés de la Russie et de la Turquie d'une part, et des puissances occidentales de l'autre, donnant un avantage de taille à l'Iran sur la scène moyen-orientale.

L'exploitation de la question kurde a été l'une des clés de cette entreprise, aux côtés du soutien militaire de Téhéran à Damas. Le jeu pragmatique du régime des mollahs a, en effet, entraîné une reconfiguration des coopérations régionales, permettant à Téhéran d'étendre son influence en Irak, en Syrie jusqu'en extrême orient anatolien, avec néanmoins pour objectif principal d'assurer la constance politique et territoriale de ses voisins pour garantir sa propre stabilité politique. Ses relations ambiguës avec le PKK -parfois aux dépens de sa collaboration anti-terroriste-kurde avec Ankara, ainsi que son rapprochement avec le Gouvernement régional du Kurdistan géré par le PDK, lui ont permis d'accroître sa mainmise sur la communauté kurde iranienne sur son territoire et en Irak où est réfugiée l'opposition politique (*Komala*, PDKI et PJAK). Au même titre, les négociations du régime chiite avec ses voisins lui ont permis d'ériger une « barrière de stabilité » à ses frontières contre toute menace de déstabilisation politique, alors même que les ennemis historiques de la République tentent d'y remédier. En effet, autant Israël que l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis ont été impliqués, de près comme de loin, dans le conflit syrien, cherchant à anéantir les forces de Bachar al-Assad afin de faire tomber l'un des pivots de la « lune chiite ». En cela, les Kurdes iraniens, syriens, irakiens et turcs ont été un moyen pour Téhéran de mettre en œuvre une politique réfléchie, opportuniste et pragmatique : le terrorisme de Daech n'est pas le véritable ennemi de Téhéran ; le jeu ambivalent des acteurs locaux et des puissances régionales (Israël, l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis) menace, eux, directement la République islamique.

Aujourd'hui, la sortie de l'administration Trump de l'accord sur le nucléaire vient impacter directement la manœuvre géopolitique iranienne. Si l'exploitation du chaos syrien a permis à la République islamique de retrouver une place au sein du concert des Nations et de s'ériger comme un interlocuteur incontournable au Moyen-Orient, la stabilité interne du

régime est, à ce jour, mise en péril par le retour « durci » de l'embargo économique et financier. En cela, si l'Iran est parvenu à se prémunir contre une déstabilisation géopolitique provenant de son environnement régional, le régime fait maintenant face à un risque réel d'effondrement économique interne. Une guerre économique totale pilotée par Washington est, à termes, susceptible d'engendrer des mouvements protestataires de grande ampleur. Pour assurer la survie de la République islamique, le régime chiite devra alors être en mesure de faire face au blocus financier américain et d'écarter les ingérences économiques étrangères. D'une part, Téhéran devra être à même de poursuivre le dialogue entamé avec l'Union européenne et de consolider ses partenariats commerciaux avec l'Asie, seul véritable débouché géoéconomique du pays. D'autre part, afin que l'entreprise régionale et diplomatique de l'Iran islamique ne se révèle pas l'œuvre d'une « coquille vide », le régime a tout intérêt à se dédier à une stratégie géopolitique intra-iranienne, en visant à apaiser les multiples fractures et inquiétudes de sa population et lui redonner confiance en la « guidance du juriconsulte ».

BIBLIOGRAPHIE

- OUVRAGES GENERAUX

ACADEMIE FRANÇAISE, « Dictionnaire de l'Académie française », dans *Tomme second L-Z*, Paris, 1798, vol. 5e, p. p783.

DE TOCQUEVILLE ALEXIS, *De la démocratie en Amérique*, GF Flammarion, Paris, 1981, vol. Tom. 1.

FRYDMAN BENOIT et HAARSCHER GUY, *Philosophie du droit*, 2e éd., coll. « Dalloz », 2002.

- OUVRAGES SPECIALISES

BRESSEG TAJ MOHAMMAD, « Interview de Khomeyni par Talal Salman pour le journal libanais Al-Safir, 18-19 janvier 1979 », *Baloch Nationalism, Its Origin and Development*, Karachi, Pakistan, Royal Book Company, 2004.

KHOMEINY, *Pour un gouvernement islamique*, Paris, Fayolle, 1979.

KÖNIG A., KISTLER EDI, KINSI J., FISCHER M., GRAF R. et GANS JACQUES, *Les Kurdes du Khorassan*, SOV, 1999, p. 24.

POTOCKI MICHEL, *Constitution de la République islamique d'Iran 1979-1989. Traduction, introduction et notes*, L'Harmattan, 2004.

SALZMAN PHILIP CARL, *Black Tents of Baluchistan*, Washington, Smithsonian Institution Press, 2000.

YACOUB JOSEPH, *Les minorités dans le monde. Faits et analyses*, Desclée de Brouwer, 1998.

- ARTICLES DE REVUES

ADLIG Berévan, « Le Kurdistan irakien », *Hérodote*, no 124, n° 1, 1^{er} mars 2007, p. 155-172.

BARZANI Saywan, « Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran. L'idée d'un Kurdistan est-elle complètement illusoire ? », *EchoGéo*, 13 mars 2008

BOULANGER Philippe, « Abdul Rahman Ghassemlou. Un héritage incertain ? », *Maghreb - Machrek*, n° 222, 2014, p. 99-107.

BOULANGER Philippe, « Les Kurdes, tarot noir du Proche-Orient », *Études*, Tome 394, n° 1, 2001, p. 19-28.

DOLAMARI ALI et ELIASSI BABAN, « Les Kurdes d'Iran à l'écart », *Outre-Terre*, n° 28, Février 2011, p. p. 341-346.

GROSJEAN OLIVIER, « Kurdes et combattantes, une émancipation des femmes par la guerre ? », *Moyen-Orient*, n° 26, avril-juin 2015, p. 61-65.

JORDI TEJEL, « Le Kurdistan dans la tourmente », *Esprit*, janvier-février, n° 1, 2018, p. 26-29.

RICHARD Yann, « La constitution de la république islamique d'Iran et l'État-nation », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 68, n° 1, 1993, p. 151-161.

ROUSSEL Cyril, « Le Kurdistan d'Irak, un espace de redéploiement des circuits commerciaux entre Turquie et Iran », *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, n° 26, 9 juillet 2015

ROUSSEL CYRIL, « Circulations à la frontière entre Kurdes d'Irak et Kurdes d'Iran. », *EchoGéo*, décembre 2013

SOURCES

- NETOGRAPHIE

Articles de presse

ABEDIN MAHAN, « L'Iran voit une opportunité dans la nouvelle campagne antikurde de la Turquie », *Middle East Eye*, août 2015 (en ligne : <http://www.middleeasteye.net/fr/opinions/l-iran-voit-une-opportunit-dans-la-nouvelle-campagne-antikurde-de-la-turquie-1550229289>, consulté le 30 juillet 2018).

ADLIG Berévan, « Le Kurdistan irakien », *Hérodote*, no 124, n° 1, 1^{er} mars 2007, p. 155-172.

AFP, « Kurdistan irakien: assécher les revenus du pétrole depend de la Turquie », *Le Point*, 25 septembre 2017 (en ligne : http://www.lepoint.fr/monde/kurdistan-irakien-assecher-les-revenus-du-petrole-depend-de-la-turquie-25-09-2017-2159670_24.php, consulté le 2 septembre 2018).

- AFP, « Référendum kurde : Bagdad, Ankara et Téhéran accentuent la pression », *France 24*, 24 septembre 2017 (en ligne : <https://www.france24.com/fr/20170924-kurdistan-independance-iran-irak-turquie-pression-vote-referendum>, consulté le 2 septembre 2018).
- ALANÇON FRANÇOIS, « L’alliance entre la Russie et l’Iran dépasse la Syrie », *La Croix*, février 2018 (en ligne : <https://www.la-croix.com/Journal/Lalliance-entre-Russie-Iran-depasse-Syrie-2018-02-27-1100916745>, consulté le 2 septembre 2018).
- BARZANI Saywan, « Géopolitique actuelle des Kurdes en Turquie, en Irak et en Iran . L’idée d’un Kurdistan est-elle complètement illusoire ? », *EchoGéo*, 13 mars 2008 (DOI : 10.4000/echogeo.2380, consulté le 30 juillet 2018).
- BORDENET CAMILLE, « Les Kurdes, un peuple éclaté entre quatre pays », *Le Monde*, 9 septembre 2014 (en ligne : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/09/qui-sont-les-kurdes_4484311_4355770.html, consulté le 17 juillet 2018).
- COQUIO Yoann, « La relation Iran-Irak, entre influences et résistances - Yoann COQUIO », *L’Orient-Le Jour*, 21 juillet 2017 (en ligne : <https://www.lorientlejour.com/article/1063347/la-relation-iran-irak-entre-influences-et-resistances.html>, consulté le 1^{er} août 2018).
- CUAU YVES, « Khomeini : l’homme qui fait trembler l’occident », *L’Express*, 20 janvier 1979 (en ligne : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/khomeini-l-homme-qui-fait-trembler-l-occident_731711.html, consulté le 22 août 2018).
- DALAY GALIP, « Quelle est la place des Kurdes iraniens dans la politique kurde de l’Iran ? », *Middle East Eye* (en ligne : <http://www.middleeasteye.net/fr/opinions/quelle-est-la-place-des-kurdes-iraniens-dans-la-politique-kurde-de-l-iran-1648722117>, consulté le 30 juillet 2018).
- DE CLERMONT TONNERRE PHILIPPINE, « Kurdes de Syrie: le jeu d’échecs entre Moscou, Ankara, Damas et Washington », *Slate.fr*, 16 avril 2018 (en ligne : <http://www.slate.fr/story/160468/kurdes-syrie-jeu-echecs-moscou-ankara-damas-washington>, consulté le 2 septembre 2018).
- ETCHEVERRY MARC, « [Reportage] Iran: Hassan Rohani et la bombe environnementale », sur *RFI - Moyen-Orient*, <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20170523-iran-hassan-rohani-bombe-environnement-pollution-eau-barrages-lac-oroumieh>, mai 2017, consulté le 17 juillet 2018.
- EUROPE1, « L’Iran menace de fermer sa frontière avec le Kurdistan irakien », *Europe1*, 18 septembre 2017 (en ligne : <http://www.europe1.fr/international/liran-menace-de-fermer-sa-frontiere-avec-le-kurdistan-irakien-3438752>, consulté le 27 août 2018).
- F. G-R., « Le PDK et l’UPK, frères ennemis », *L’Humanité*, 2 septembre 1996 (en ligne : <https://www.humanite.fr/node/138724>, consulté le 27 août 2018).
- FLANDRIN Antoine, « L’héroïsme des résistantes kurdes », *Le Monde.fr*, rubrique « Culture », 8 mars 2016 (en ligne : https://www.lemonde.fr/televisions-radio/article/2016/03/08/l-heroisme-des-resistantes-kurdes_4878276_1655027.html, consulté le 26 août 2018).

- HENNIGAN W.J., « Saudi Crown Prince Says U.S. Troops Should Stay In Syria », *Time* (en ligne : <http://time.com/5222746/saudi-crown-prince-donald-trump-syria/>, consulté le 2 septembre 2018).
- HENNION CECILE, « Avec les rebelles kurdes à Qandil », *Le Monde*, mars 2007 (en ligne : <https://www.institutkurde.org/info/avec-les-rebelles-kurdes-a-qandil-1172851756>, consulté le 25 août 2018).
- HOURCADE Bernard, « L’Iran se réinvente en puissance régionale », *Le Monde diplomatique*, Février 2018, p. 6 et 7.
- IMBERT LOUIS, « L’Iran et la Turquie unis contre le référendum kurde », *Le Monde*, rubrique « International », 5 octobre 2017 (en ligne : https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2017/10/05/l-iran-et-la-turquie-unis-contre-le-referendum-kurde_5196503_3218.html, consulté le 22 août 2018).
- IMBERT LOUIS, « Iran : après les attentats, les réseaux djihadistes kurdes dans la ligne de mire de Téhéran », *Le Monde* (en ligne : https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2017/06/14/iran-apres-les-attentats-les-reseaux-djihadistes-kurdes-dans-la-ligne-de-mire-de-teheran_5144003_3218.html, consulté le 25 août 2018).
- IRNA, « Iran: Un groupe terroriste démantelé dans la province de Kermânchâh », *Agence de presse de la République islamique (IRNA)*, juillet 2018 (en ligne : <http://www.irna.ir/fr/News/82971120/>, consulté le 25 août 2018).
- IRNA, « Le référendum sur l’indépendance du Kurdistan irakien est la répétition des erreurs stratégiques de Barzani », *Agence de presse de la République islamique (IRNA)*, 13 septembre 2017 (en ligne : <http://www.irna.ir/fr/News/82663724/>, consulté le 22 août 2018).
- KÖNIG A., KISTLER EDI, KINSI J., FISCHER M., GRAF R. et GANS JACQUES, « Les Kurdes du Khorassan », *SOV*, 1999, p. 24.
- MARIANNE, « Reportage au Kurdistan irakien, avec les combattantes yézidiées », *Marianne*, 14 mai 2016 (en ligne : <https://www.marianne.net/monde/reportage-au-kurdistan-irakien-avec-les-combattantes-yezidiées>, consulté le 26 août 2018).
- MEDAWAR SAMIA, « Coopération irano-turque contre le PKK : quels enjeux ? », *L’Orient-Le Jour*, 22 août 2017 (en ligne : <https://www.lorientlejour.com/article/1068505/cooperation-irano-turque-contre-le-pkk-quels-enjeux-.html>, consulté le 2 septembre 2018).
- MEDAWAR SAMIA, « Pour les Kurdes iraniens, un rôle régional encore embryonnaire - Samia MEDAWAR », *L’Orient-Le Jour*, 21 mars 2017 (en ligne : <https://www.lorientlejour.com/article/1041869/pour-les-kurdes-iraniens-un-role-regional-encore-embryonnaire.html>, consulté le 2 septembre 2018).
- MESEGUER DAVID, « Les Kurdes iraniens en route pour la guerre : « Peu importe le nombre de nos ennemis » », *Middle East Eye*, juin 2017 (en ligne : <http://www.middleeasteye.net/reportages/les-kurdes-iraniens-en-route-pour-la-guerre-peu-importe-le-nombre-de-nos-ennemis>, consulté le 17 juillet 2018).

- PIOT OLIVIER, « Les Kurdes, nouvel axe de reconstruction du Moyen-Orient ? », *SudOuest.fr*, février 2018 (en ligne : <https://www.sudouest.fr/2018/02/01/les-kurdes-nouvel-axe-de-reconstruction-du-moyen-orient-4163717-10275.php>, consulté le 7 septembre 2018).
- PRESSTV, « La Turquie attaque l'Irak », *PressTV*, rubrique « Moyen-Orient », juin 2018 (en ligne : <https://www.presstv.com/DetailFr/2018/06/11/564605/Des-raids-de-laviation-turque-contre-le-nord-de-l-Irak>, consulté le 7 septembre 2018).
- PRESSTV, « L'Iran, médiateur entre Bagdad et Erbil ? », *PressTV*, 11 septembre 2017 (en ligne : <http://217.218.67.231/DetailFr/2017/09/11/534809/Barzani-irfrendum-Iran-mdiation>, consulté le 27 août 2018).
- REUTERS, « Ce que l'on sait de la double attaque en Iran revendiquée par le groupe Etat islamique », *Franceinfo*, 7 juin 2017 (en ligne : https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/offensive-jihadiste-en-irak/ce-que-l-on-sait-de-la-double-attaque-en-iran-revendiquee-par-le-groupe-etat-islamique_2226011.html, consulté le 16 juin 2018).
- RICHERI AGNES, « Les Kurdes iraniens, laissés-pour-compte du rêve kurde », *La Croix*, 24 juin 2015 (en ligne : </Actualite/Monde/Les-Kurdes-iraniens-laiesses-pour-compte-du-reve-kurde-2015-06-24-1327349>, consulté le 25 août 2018).
- RODIER ALAIN, « Ces raisons pour lesquelles l'Iran veut s'installer durablement en Syrie », *Atlantico*, juillet 2018 (en ligne : <http://www.atlantico.fr/decryptage/ces-raisons-pour-lesquelles-iran-veut-installer-durablement-en-syrie-alain-rodier-3447074.html>, consulté le 2 septembre 2018).
- RUDAW, « Iran to recruit local Kurds to secure bordering regions », *Rudaw*, 1^{er} mars 2017 (en ligne : <http://www.rudaw.net/english/kurdistan/01032017>, consulté le 25 août 2018).
- SALLON Hélène, « Moscou prêt à pousser l'Iran à se retirer du sud de la Syrie », *Le Monde*, rubrique « International », 31 mai 2018 (en ligne : https://www.lemonde.fr/international/article/2018/05/31/moscou-pret-a-pousser-l-iran-a-se-retirer-du-sud-de-la-syrie_5307539_3210.html, consulté le 2 septembre 2018).
- SERVICE INTERNATIONAL Service, « Le dossier kurde : quatre pays sous tension », *Le Monde*, rubrique « International », 31 octobre 2007 (en ligne : https://www.lemonde.fr/europe/article/2007/10/31/la-question-kurde-quatre-pays-sous-tension_973079_3214.html, consulté le 22 août 2018).
- SHARMA SURAJ, « La Turquie recherche une « alliance » avec l'Iran contre les Kurdes », *Middle East Eye*, (en ligne : <https://www.middleeasteye.net/analyses/la-turquie-recherche-une-alliance-avec-l-iran-contre-les-kurdes-615280035>, consulté le 2 septembre 2018).
- SHIRZADA NOORULLAH, « En Iran, le nombre de drogués a doublé », *RFI*, juin 2017 (en ligne : <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20170625-iran-nombre-drogues-double-opium-afghanistan>, consulté le 22 août 2018).
- SPUTNIK, « Téhéran dévoile le nombre de manifestants dans le pays », *Sputnik*, avril 2018 (en ligne : <https://fr.sputniknews.com/international/201801041034624168-teheran-devoile-nombre-manifestants/>, consulté le 22 août 2018).

STEIN AARON, « La Turquie n'a rien fait pour arrêter les djihadistes: maintenant, il est trop tard », *Slate.fr*, 8 juillet 2016 (en ligne : <http://www.slate.fr/story/120705/turquie-trop-tard-arreter-djihadistes>, consulté le 26 août 2018).

TEMMUZ, « L'Iran soutient la lutte menée par la Turquie contre le PKK | TRT Français », sur *TEMMUZ 2016*, <http://www.trt.net.tr/francais/moyen-orient/2018/06/19/l-iran-soutient-la-lutte-menee-par-la-turquie-contre-le-pkk-995364>, juin 2018, consulté le 2 septembre 2018.

TESORIERE RONAN, « Kirkouk reprise aux Kurdes par Bagdad : «On est sur une poudrière» », *leparisien.fr*, 17 octobre 2017 (en ligne : <http://www.leparisien.fr/international/irak-kirkouk-reprise-par-bagdad-on-est-sur-une-poudriere-17-10-2017-7337424.php>, consulté le 1^{er} août 2018).

Documentaires et vidéos

BFMTV, *L'Iran et Israël s'affrontent en Syrie: on vous explique ce qu'il s'est passé cette nuit*, 2018, 122 seconds.

FRANCE 24, « Quand une Kurde iranienne brave les peshmerga pour combattre l'EI », dans l'émission *FOCUS*, 2014, 367 seconds (en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=8BX79-APrRo>).

Kurdistan, la guerre des filles, ARTE, 2016, 53 min.

Sites Internet spécialisés

EMMERY PIERRE, « Nation et minorités en Iran : face au fait minoritaire, quelle réponse institutionnelle ? - Les clés du Moyen-Orient », *Les clés du Moyen-Orient*, avril 2016 (en ligne : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Nation-et-minorites-en-Iran-face-au-fait-minoritaire-quelle-reponse.html>, consulté le 22 août 2018).

GROSJEAN OLIVIER, « Le PKK n'est pas une institution monolithique », sur *BALLAST*, <https://www.revue-ballast.fr/olivier-grojean-pkk-nest-institution-monolithique/>, 15 décembre 2017, consulté le 26 août 2018.

IRAKOZE DIGNE, « L'Iran : une population qui sombre dans la drogue », sur *Perspective Monde*, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=1988>, décembre 2015, consulté le 17 juillet 2018.

LAGNEAU LAURENT, « À nouveau, l'Arabie Saoudite dit envisager l'envoi de troupes en Syrie pour « stabiliser la situation » », sur *Zone Militaire*, <http://www.opex360.com/2018/04/18/larabie-saoudite-a-dit-a-nouveau-envisager-denvoyer-troupes-syrie-stabiliser-situation/>, avril 2018, consulté le 2 septembre 2018.

PIRON JONATHAN, « La crise de l'eau en Iran : tensions sociales et impasses économiques (2/2) », *Les clés du Moyen-Orient*, 15 mars 2018 (en ligne :

<https://www.lesclesdumoyenorient.com/La-crise-de-l-eau-en-Iran-tensions-sociales-et-impasses-economiques-2-2.html>, consulté le 17 juillet 2018).

Sites Internet kurde

« Democratic Party of Iranian Kurdistan », sur *Democratic Party of Iranian Kurdistan*, <http://pdki.org/english/>, sans date, consulté le 22 août 2018.

Rapports

DEMCHUK DARIA, « La place de l’Iran et de la Russie dans le conflit syrien », sur *Fondation Jean-Jaurès*, <https://jean-jaures.org/nos-productions/la-place-de-l-iran-et-de-la-russie-dans-le-conflit-syrien>, 4 juillet 2018, consulté le 2 septembre 2018.

GROJEAN Olivier, « Un champ d’action régionalisé ? Le PKK et ses organisations sœurs au Moyen-Orient », sur *Les dossiers du CERI*, <http://sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/un-champ-d-action-regionalise-le-pkk-et-ses-organisations-soeurs-au-moyen-orient>, 28 avril 2014, consulté le 26 août 2018.

INSTITUT KURDE DE PARIS, « La population kurde », sur *Institutkurde.org*, <https://www.institutkurde.org/info/la-population-kurde-1232550992>, consulté le 17 juillet 2018.

NCRI, « Le taux de chômage a atteint les 60% dans des villes en Iran - ministère », sur *Conseil National de la Résistance Iranienne - CNRI*, <https://www.ncr-iran.org/fr/actualites/economie/20249-le-taux-de-chomage-a-atteint-les-60-dans-des-villes-en-iran-ministere>, 4 octobre 2017, consulté le 17 juillet 2018.

- RAPPORTS

AMNESTY INTERNATIONAL, *Iran 2017/2018. La situation des droits humains dans le monde*, Amnesty International, 2017.

CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE IRANIENNE (CNRI), *Charte des libertés fondamentales pour l’Iran de Demain*, CNRI, 1983.

DJILALI MOHAMMAD-REZA et KELLNER THIERRY, *Politique régionale de l’Iran : potentialités, défis et incertitudes*, GenevaPapers, sans lieu, Geneva Centre for Security Policy, 2012.

DOIX VINCENT, *L’Iran : architecture du pouvoir et conservatisme*, Institut français des relations internationales (IFRI), 2017.

HENNION CECILE, *Téhéran intensifie la répression contre les Kurdes*, Institut kurde de Paris, 2007.

OFPRA, *Les Peshmergas. Gardes régionaux de la Région du Kurdistan d'Irak*, Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), 2016.

ROUSSEL CYRIL, *Les territoires kurdes d'Irak à l'heure de Daech : nouvel enjeu frontalier*, IFRI, 2014.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	14
1. Les Kurdes au cœur de rivalités géopolitiques historiques.....	16
Du règne des Mèdes aux invasions turco-mongoles. Une résistance historique aux invasions étrangères.....	16
Du IV ^e au XV ^e siècle, l'âge d'or des Kurdes.....	17
Le XVI ^e siècle : un nationalisme kurde pragmatique, intégré à l'Empire ottoman.....	17
Le XX ^e siècle, la fin de tout espoir.....	18
2. Les Kurdes d'Iran aujourd'hui, une identité propre au sein de la mosaïque ethnique iranienne	20
Une mosaïque ethnique disparate et hétérogène.....	21
Une marginalisation économique.....	21
Une économie poussée par les trafics transfrontaliers.....	23
Le caractère répressif du pouvoir central.....	23
Les années 2000, période clé dans l'affirmation des revendications kurdes iraniennes.....	24
L'ancrage des revendications kurdes au sein d'un contexte géopolitique régional.....	24
PARTIE 1 – ENTRE VOLONTE D'ASSIMILATION ET REPRESSION D'UNE OPPOSITION ARMEE, LA GESTION DES KURDES D'IRAN PAR TEHERAN	28
Chapitre 1 – L'intégration des Kurdes a la nation iranienne : une ligne politique sous le Shah et sous la République islamique.....	29
Section 1- L'assimilation des minorités à l'entité iranienne sous le Shah d'Iran.....	29
Section 2 - Les tentatives de chiitisation de l'ethnie kurde sous la République islamique....	32
Section 3 - L'impossible acculturation des ethnies périphériques	35
Chapitre 2 – La rébellion des Kurdes d'Iran. Une quête de reconnaissance sous couvert de nationalisme.....	38
Section 1- Une volonté de mettre fin aux discriminations.....	38
Section 2 - Une lutte armée sur fond de sentiment identitaire	42
Section 3 - La répression d'une opposition menaçante pour la stabilité territoriale de l'Iran	45

PARTIE 2 – LES KURDES AU MOYEN ORIENT : ACTEURS TERRORISTES OU ALLIES CONTRE LE TERRORISME ?.....	50
Chapitre 1 - La centralité de l’Irak dans l’organisation des mouvances armées kurdes régionales...	51
Section 1 – Le Kurdistan irakien, base arrière des mouvances kurdes régionales.....	51
Section 2 – Entre protection du territoire et dissensions idéologiques, les relations entre acteurs kurdes au Levant.....	56
Chapitre 2 – Le monopole d’influence du PKK sur les autres mouvements kurdes.....	62
Section 1 – La montée en puissance du PKK face aux autres mouvements kurdes.....	62
Section 2 - L’absence des mouvements kurdes iraniens sur le théâtre levantin	67
 PARTIE 3 – LE PRAGMATISME POLITIQUE DE TEHERAN: ENTRE SOUTIEN STRATEGIQUE DES KURDES ET CONDAMNATION DES ACTEURS TERRORISTES.....	70
Chapitre 1 – Des alliances régionales pour se prémunir de la menace terroriste	71
Section 1 – L’Iran, protecteur d’Erbil et de Bagdad.....	71
Section 2 – La doctrine anti-kurde turque, une opportunité d’action pour l’Iran.....	74
Chapitre 2 – L’instrumentalisation de la lutte antiterroriste, levier d’influence iranien	80
Section 1 – La nécessité du maintien d’un pouvoir fort à Damas.....	81
Section 2 - Un engagement militaire en Syrie pour préserver la République islamique d’un encercllement politique ennemi.....	84
 CONCLUSION	88
 Bibliographie.....	91
• Ouvrages généraux	91
• Ouvrages spécialisés	91
• Articles de revues.....	91
Sources	92
• Nétographie	92
• Rapports.....	97
 Table des matières.....	99
 Annexes	102
Sommaire.....	102
CARTES.....	103

Annexe 1 : Représentation de l'empire seldjoukide (XIe – XIIIe siècle)	103
Annexe 2 : Représentation de l'implantation territoriale kurde	104
Annexe 3 : Groupes ethnolinguistiques d'Iran	105
Annexe 4 : Photographie satellite du lac d'Ourmia, en juillet 1998 et en juin 2014.....	106
Annexe 5 : Illustration des ressources en hydrocarbures iraniennes.....	107
Annexe 6 : Manifestations économiques en Iran – décembre 2017.....	108
Annexe 7 : Encerclement cartographié des bases militaires Pasdarans dans les zones de peuplement kurde.....	109
Annexe 8 : Le commerce transfrontalier entre la Turquie, l'Iran et l'Irak. Une complémentarité entre activité légale et illégale	110
Annexe 9 : Représentation des itinéraires commerciaux, légaux et illégaux, entre l'Iran et l'Irak.....	111
Annexe 10 : Réfugiés iraniens dans des camps situés au Kurdistan irakien.....	112
Annexe 11 : Géopolitique des hydrocarbures irakiens.....	113
Annexe 12 : Enjeux frontaliers au Kurdistan d'Irak.....	114
Annexe 13 : Le pétrole au Kurdistan irakien	115
Images.....	116
Annexe 14 : Montage photo en première page de ce mémoire	116
Annexe 15 : entraînement des membres du PDKI dans les montagnes du Zagros.....	117
Annexe 16 : Rencontre en Erdoğan et Mohammad Bagheri, chef de l'Etat-major des armées iranien.....	118

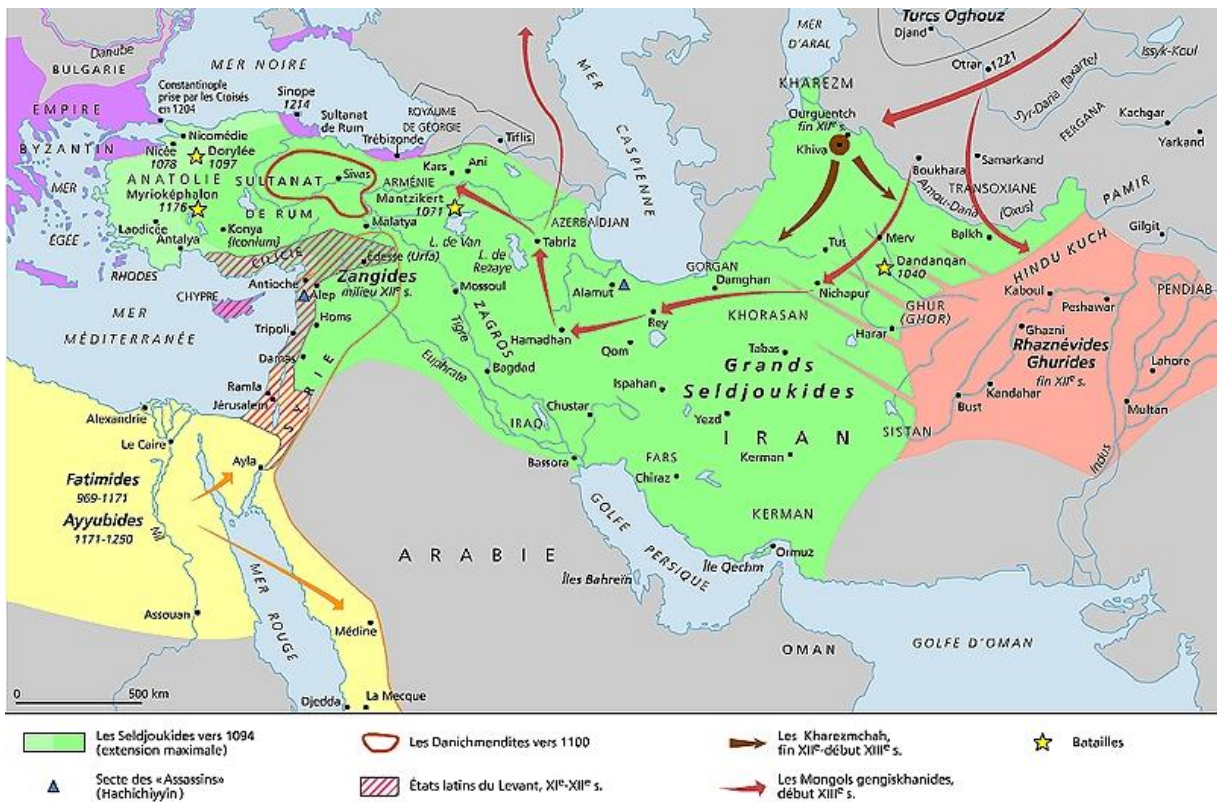
ANNEXES

SOMMAIRE

CARTES.....	103
<i>Annexe 1 : Représentation de l'empire seldjoukide (XIe – XIIIe siècle).....</i>	<i>103</i>
<i>Annexe 2 : Représentation de l'implantation territoriale kurde.....</i>	<i>104</i>
<i>Annexe 3 : Groupes ethnolinguistiques d'Iran.....</i>	<i>105</i>
<i>Annexe 4 : Photographie satellite du lac d'Ourmia, en juillet 1998 et en juin 2014.....</i>	<i>106</i>
<i>Annexe 5 : Illustration des ressources en hydrocarbures iraniennes.....</i>	<i>107</i>
<i>Annexe 6 : Manifestations économiques en Iran – décembre 2017.....</i>	<i>108</i>
<i>Annexe 7 : Encerclement cartographié des bases militaires Pasdarans dans les zones de peuplement kurde.....</i>	<i>109</i>
<i>Annexe 8 : Le commerce transfrontalier entre la Turquie, l'Iran et l'Irak. Une complémentarité entre activité légale et illégale.....</i>	<i>110</i>
<i>Annexe 9 : Représentation des itinéraires commerciaux, légaux et illégaux, entre l'Iran et l'Irak.....</i>	<i>111</i>
<i>Annexe 10 : Réfugiés iraniens dans des camps situés au Kurdistan irakien.....</i>	<i>112</i>
<i>Annexe 11 : Géopolitique des hydrocarbures irakiens.....</i>	<i>113</i>
<i>Annexe 12 : Enjeux frontaliers au Kurdistan d'Irak.....</i>	<i>114</i>
<i>Annexe 13 : Le pétrole au Kurdistan irakien.....</i>	<i>115</i>
IMAGES.....	116
<i>Annexe 14 : Montage photo en première page de ce mémoire.....</i>	<i>116</i>
<i>Annexe 15 : entraînement des membres du PDKI dans les montagnes du Zagros.....</i>	<i>117</i>
<i>Annexe 16 : Rencontre en Erdoğan et Mohammad Bagheri, chef de l'Etat-major des armées iranien.....</i>	<i>118</i>

CARTES

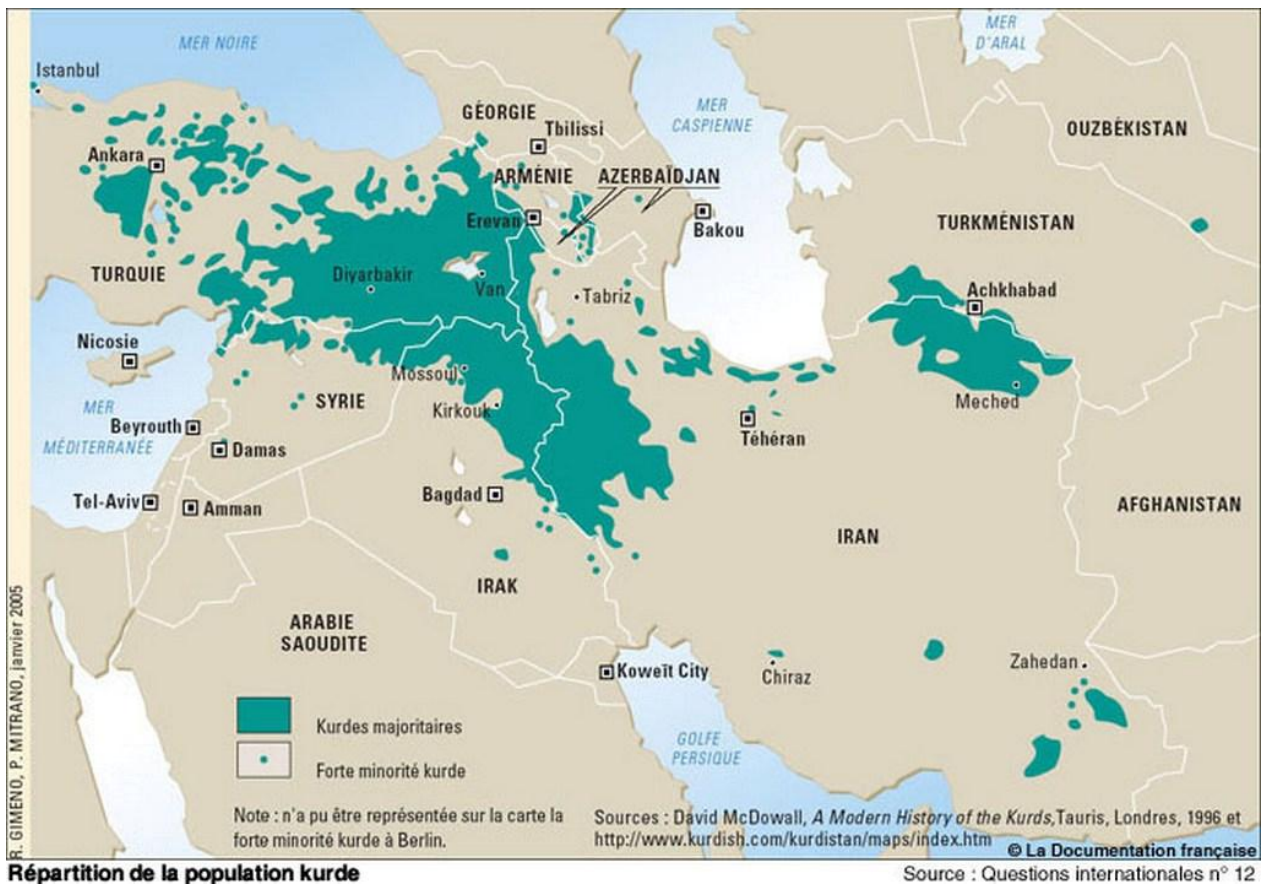
ANNEXE 1 : REPRESENTATION DE L'EMPIRE SELDJOUKIDE (XI^E – XIII^E SIECLE)



Source : Carte réalisée par les Archives Larousse.

Les Seldjoukides, *Encyclopédie Larousse*, Paris.
http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Les_Seldjoukides/1011346

ANNEXE 2 : REPRESENTATION DE L'IMPLANTATION TERRITORIALE KURDE



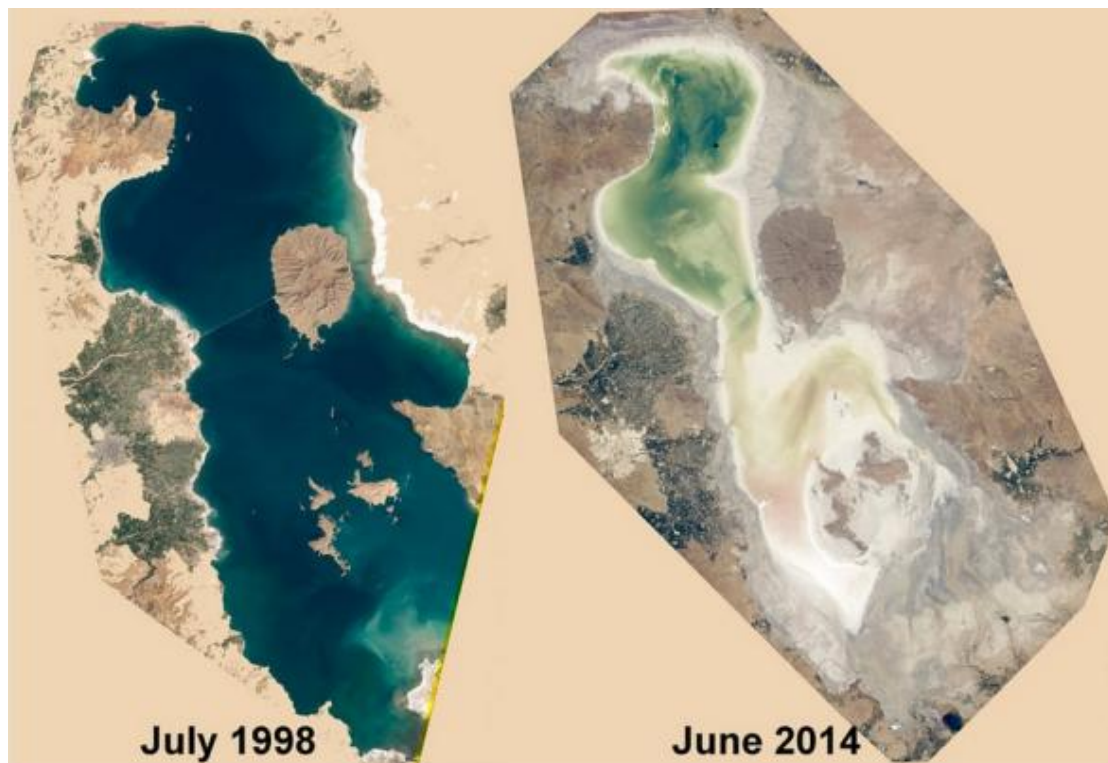
Source : Mc Dowall David, *A Modern History of the Kurds*, Tauris, Londres, 1996
<http://www.kurdish.com/kurdistan/maps/index.htm>

ANNEXE 3 : GROUPES ETHNOLINGUISTIQUES D'IRAN



Source : Seller Jean and André, *Atlas des peuples d'Orient*, La Découverte, Paris, 1993
<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/cohabitation#&gid=1&pid=1>

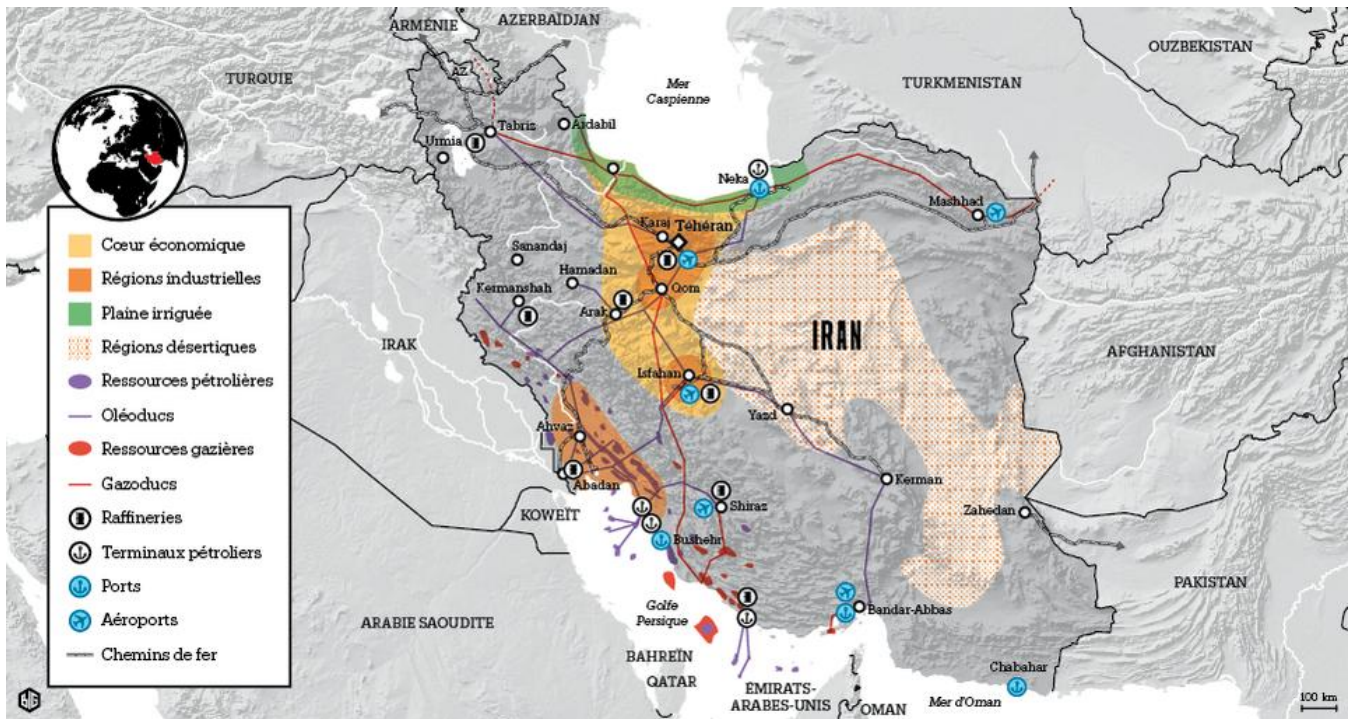
ANNEXE 4 : PHOTOGRAPHIE SATELLITE DU LAC D'OURMIA, EN JUILLET 1998 ET EN JUIN 2014



Source : Photographie du lac d'Ourmia réalisée par Madani Kaveh.

Mirchi Ali et Madani Kaveh, « Lake Urmia : how Iran's most famous lake is disappearing », *The Guardian*, 23 janvier 2015 <https://www.theguardian.com/world/iran-blog/2015/jan/23/iran-lake-urmia-drying-up-new-research-scientists-urge-action>

ANNEXE 5 : ILLUSTRATION DES RESSOURCES EN HYDROCARBURES IRANIENNES

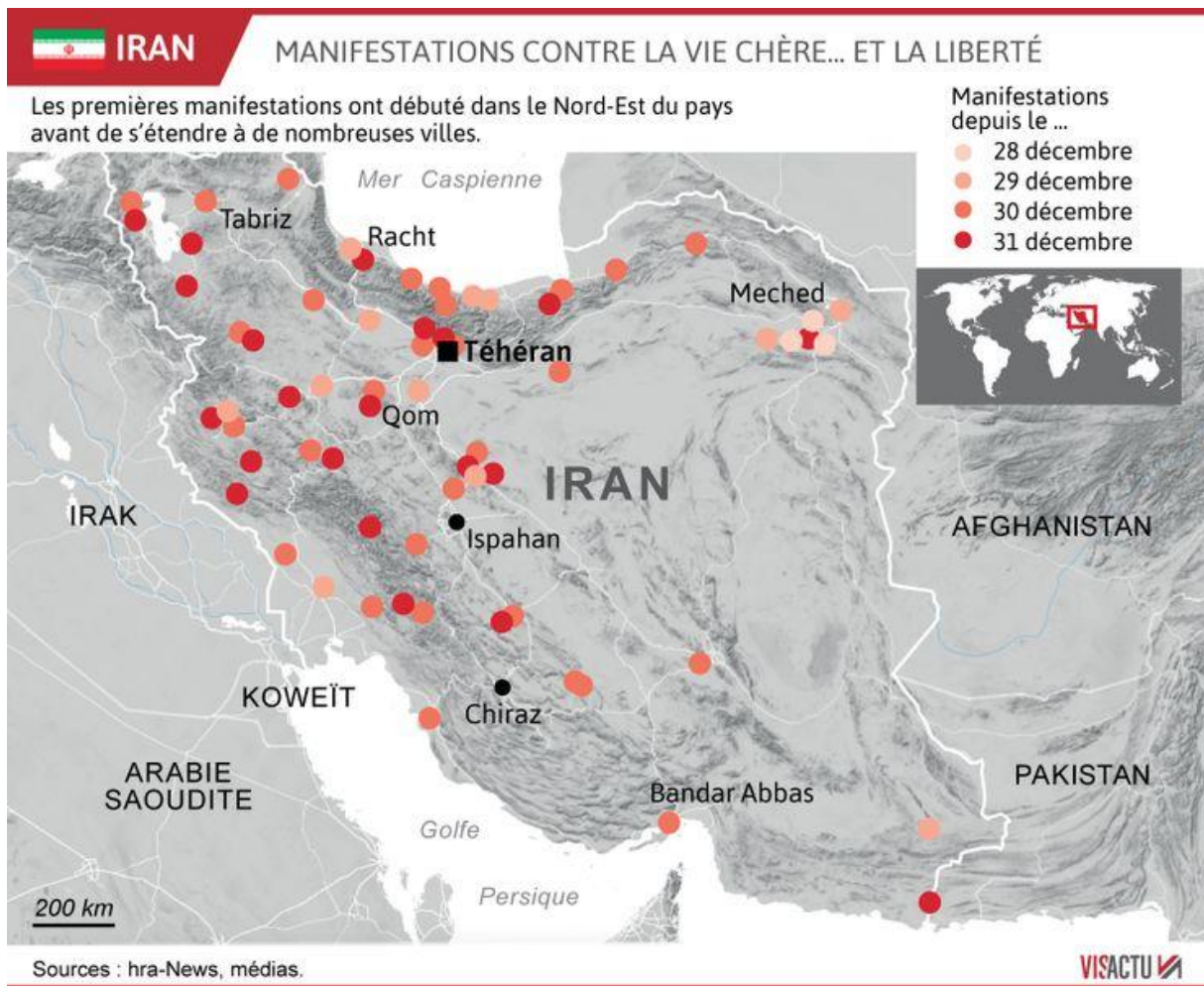


Source : « Carte BiG »

De Filippis Vittorio, « L'économie iranienne bombe le torse », *Libération*, 13 janvier 2017

http://www.liberation.fr/planete/2017/01/13/l-economie-iranienne-bombe-le-torse_1541352

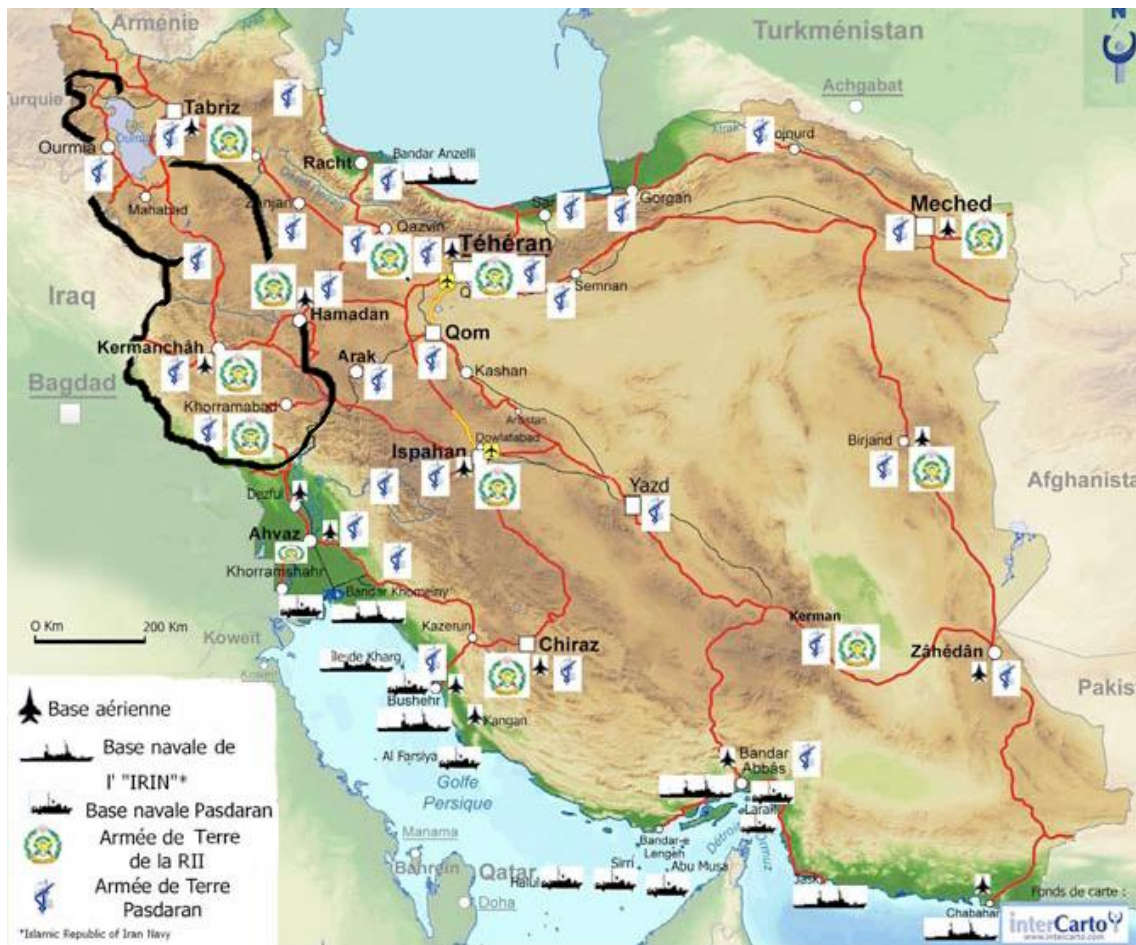
ANNEXE 6 : MANIFESTATIONS ECONOMIQUES EN IRAN – DECEMBRE 2017



Source : hra-News, Visactu.

Verbeke Lise, « Iran : expression de la frustration économique ou véritable révolution ? », France culture, 3 janvier 2018 <https://www.franceculture.fr/economie/iran-expression-de-la-frustration-economique-ou-veritable-revolution>

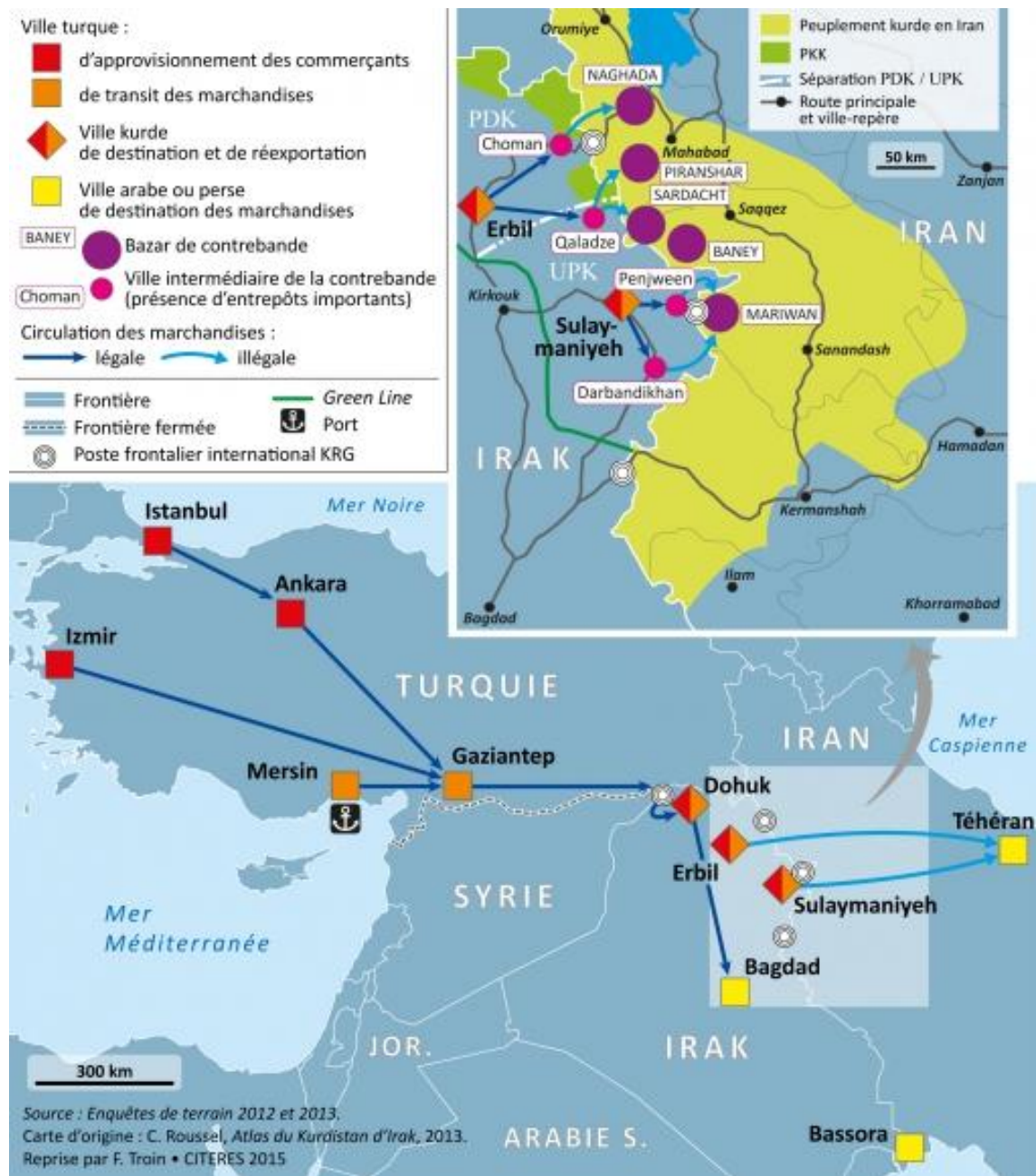
ANNEXE 7 : ENCERCLEMENT CARTOGRAPHIQUE DES BASES MILITAIRES PASDARANS DANS LES ZONES DE PEUPLEMENT KURDE



Source : Encerclement en couleur noire du Kurdistan iranien sur la base d'une carte réalisée à partir du croisement des sources de <www.globalsecurity.org> et <www.janes.com> par Eric Gauvrit.

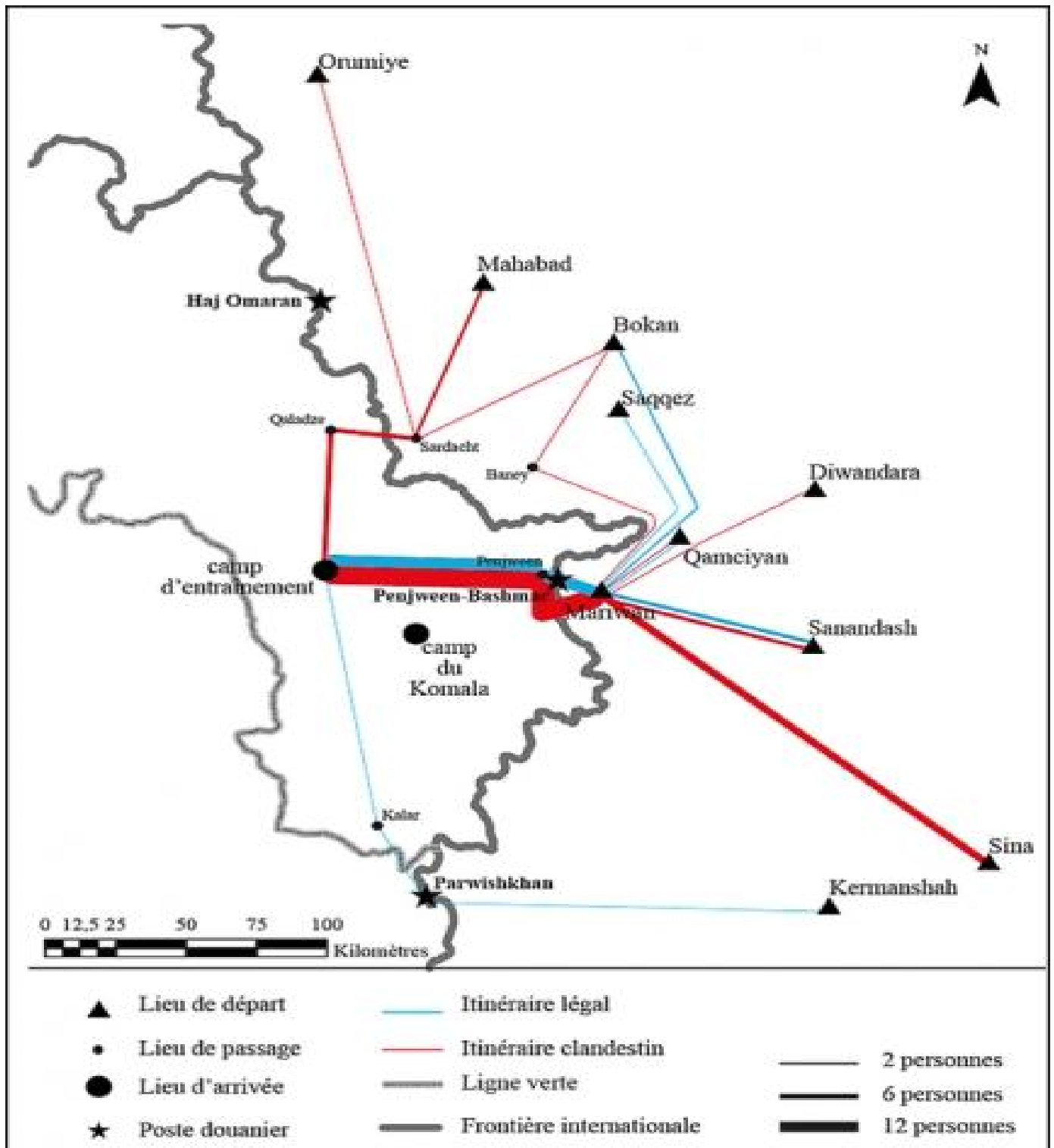
Gauvrit Éric, « Les forces armées conventionnelles de l'Iran : état des lieux », *Outre-Terre*, 2011/2 (n° 28), p. 109-139 <https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2011-2-page-109.htm>

ANNEXE 8 : LE COMMERCE TRANSFRONTALIER ENTRE LA TURQUIE, L'IRAN ET L'IRAK. UNE COMPLEMENTARITE ENTRE ACTIVITE LEGALE ET ILLEGALE



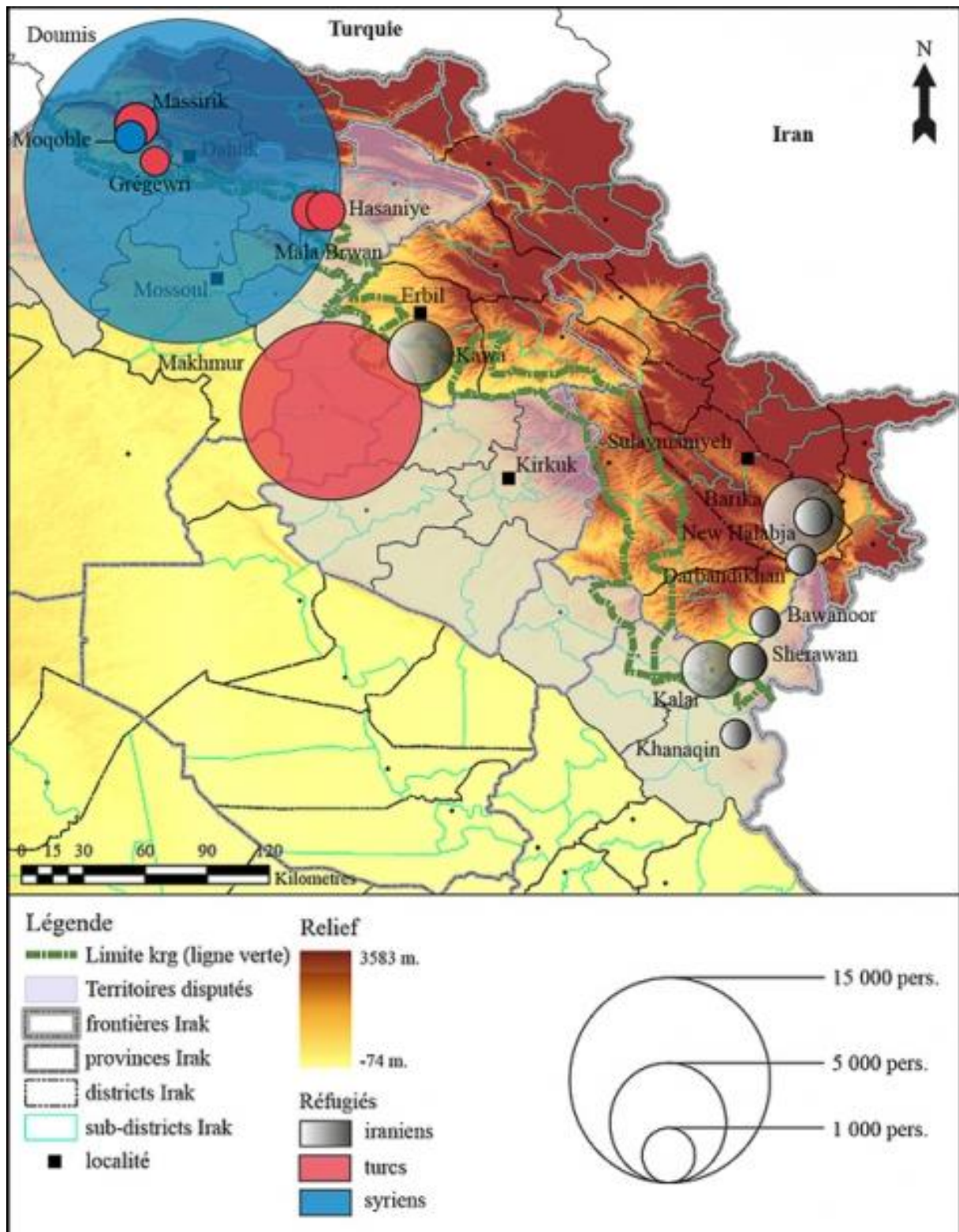
Source : Roussel Cyril, Atlas du Kurdistan d'Irak, 2013 & F. Troin • CITERES 2015
<https://journals.openedition.org/emam/1035#tocto2n4>

ANNEXE 9 : REPRESENTATION DES ITINERAIRES COMMERCIAUX, LEGAUX ET ILLEGAUX, ENTRE L'IRAN ET L'IRAK

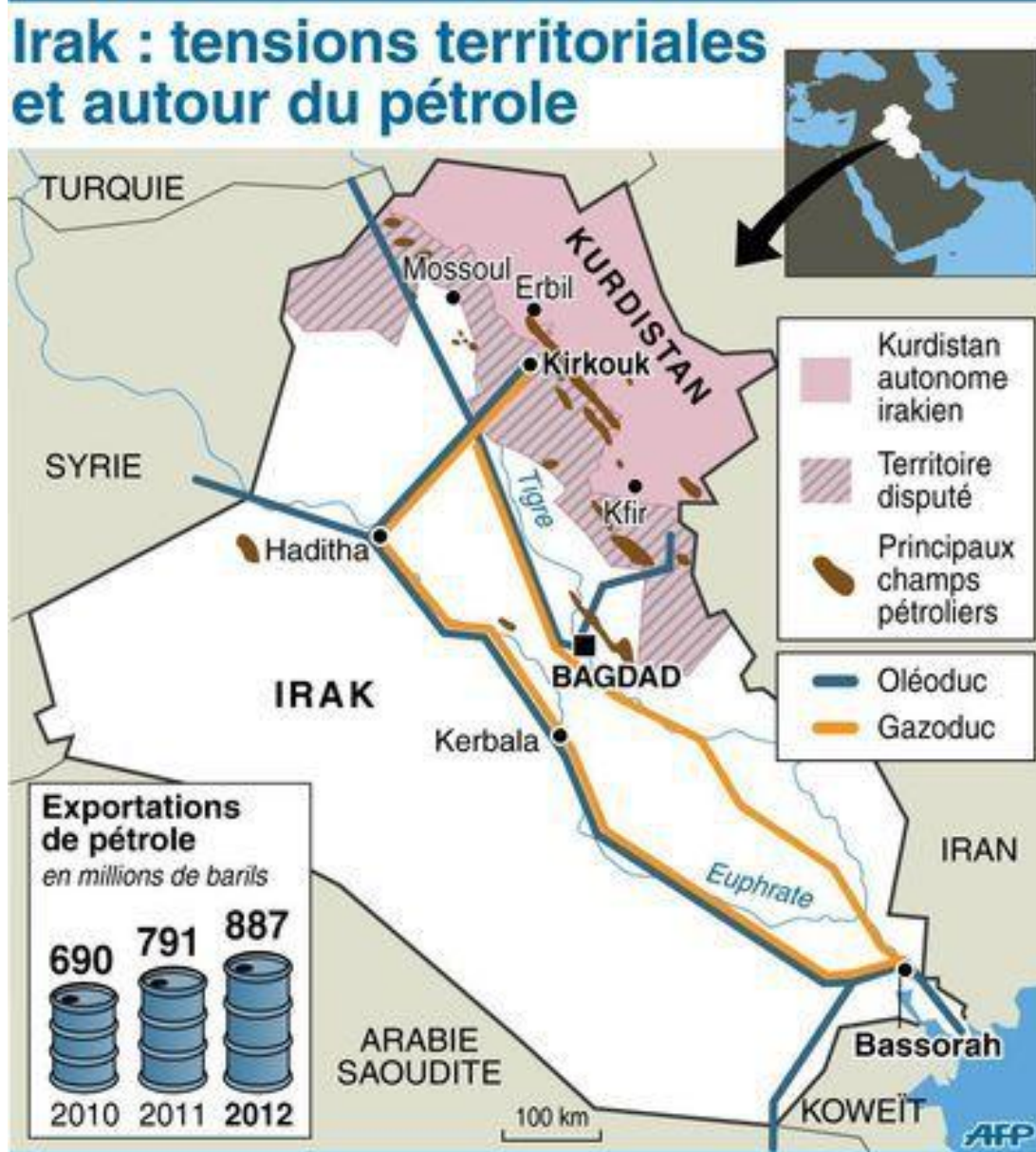


Source : enquêtes de terrain 2012, 2013, réalisées par Cyril Roussel
Roussel Cyril , *Atlas du Kurdistan d'Irak*, 2013.

ANNEXE 10 : REFUGIES IRANIENS DANS DES CAMPS SITUES AU KURDISTAN IRAKIEN



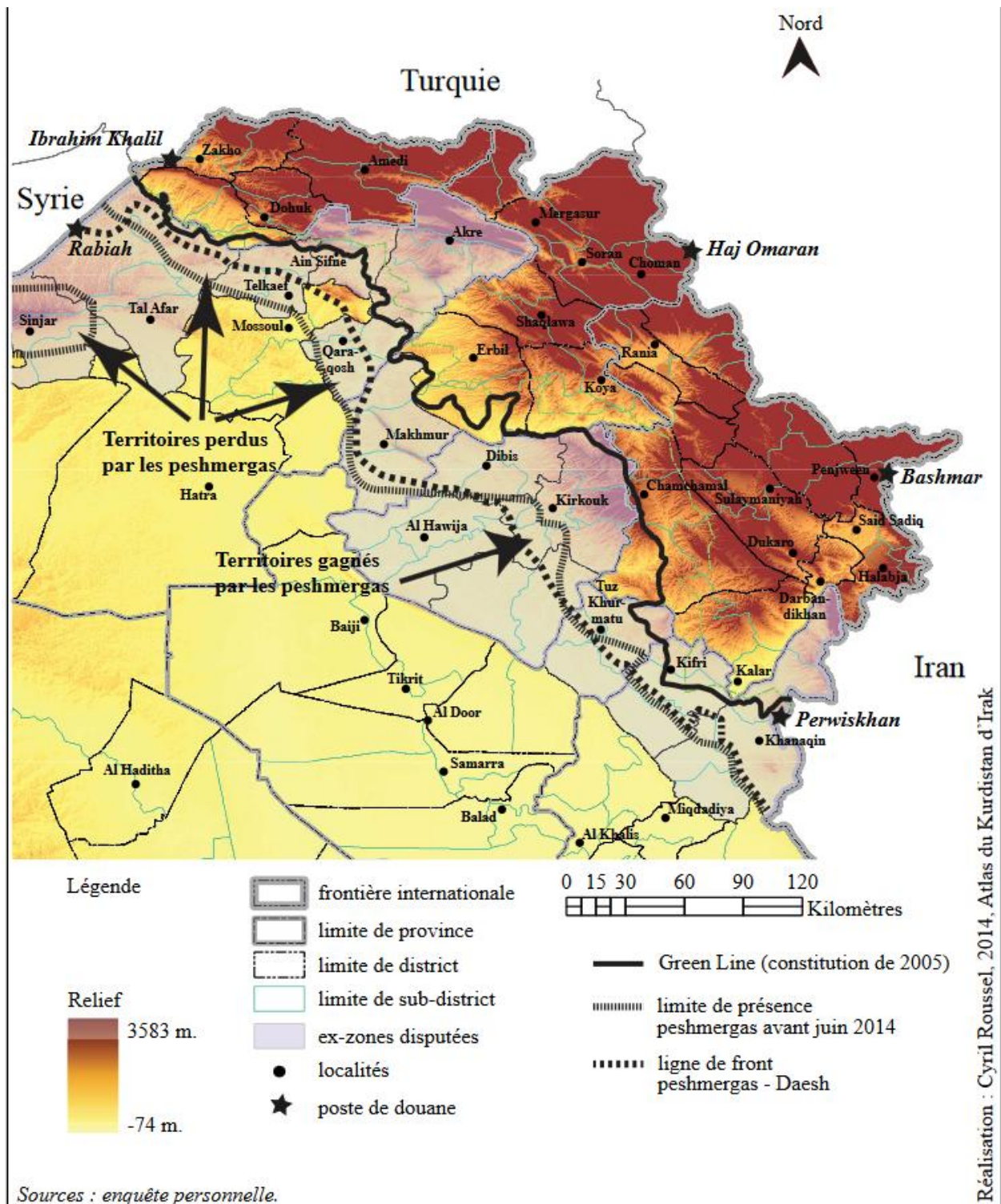
Source : carte réalisée par l'UNRCR, Bureau des migrations d'Erbil
 Roussel Cyril, *Atlas du Kurdistan d'Irak*, 2013.



Source : AFP

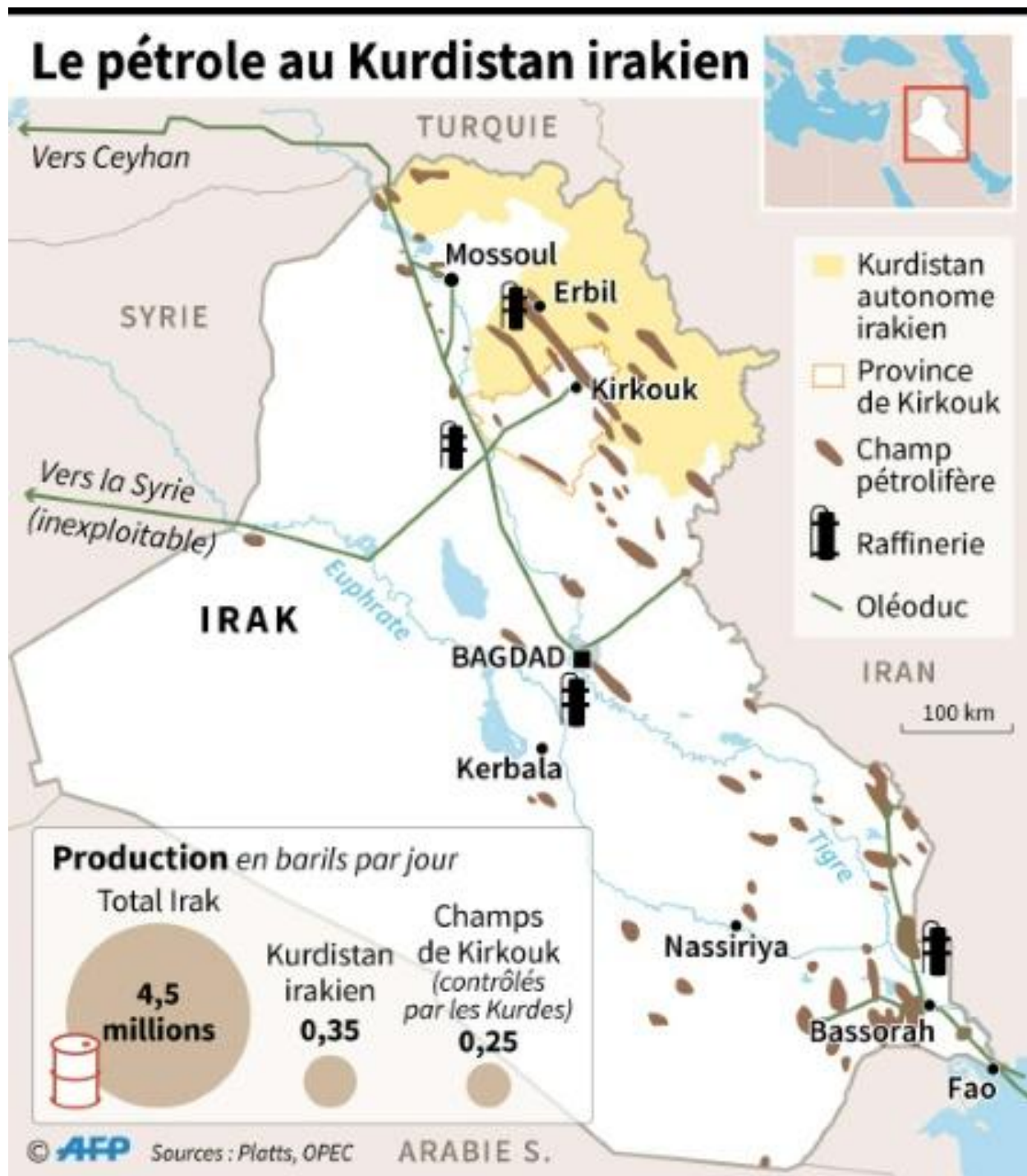
« Erbil. L'Etat islamique mal en point, l'armée irakienne toujours inactive », sur *Stratégie militaire*, 18 août 2014 <https://strategiemilitaire.wordpress.com/tag/erbil/>

ANNEXE 12 : ENJEUX FRONTALIERS AU KURDISTAN D'IRAK



Source :

Roussel Cyril, *Les territoires kurdes d'Irak à l'heure de Daech : nouvel enjeu frontalier*, IFRI, 2014 https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/roussel-final_0.pdf

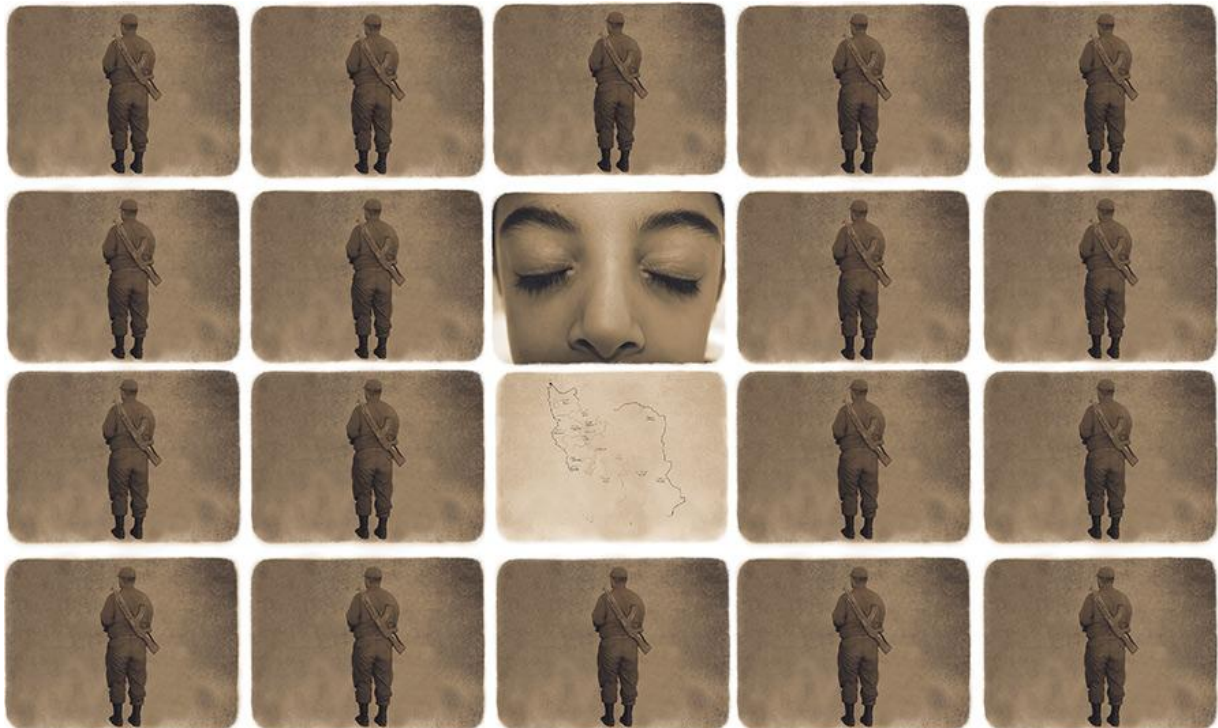


Source : Carte réalisée par l'AFP-Platts-OPEC

AFP, « Kurdistan irakien : assécher les revenus du pétrole dépend de la Turquie » *Le Point*, 25 septembre 2017 http://www.lepoint.fr/monde/kurdistan-irakien-assecher-les-revenus-du-petrole-depend-de-la-turquie-25-09-2017-2159670_24.php

IMAGES

ANNEXE 14 : MONTAGE PHOTO EN PREMIERE PAGE DE CE MEMOIRE



Source : Le montage est issu de la série « *Common Memories* » [*souvenirs communs*] réalisée par Babak Kazemi en 2009. Silk Road Art Gallery, Téhéran, Iran.

Hourcade Bernard, « L'Iran se réinvente en puissance régionale », *Le Monde diplomatique*, Février 2018, p. 6 et 7 <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/02/HOURCADE/58373>

ANNEXE 15 : ENTRAINEMENT DES MEMBRES DU PDKI DANS LES MONTAGNES DU ZAGROS



Source : Photo prise par Guilem Sartorio/MEE

Meseguer David, « Les Kurdes iraniens en route pour la guerre : “Peu importe le nombre de nos ennemis” », *Middle East Eye*, 3 juin 2017

<http://www.middleeasteye.net/fr/reportages/les-kurdes-iraniens-en-route-pour-la-guerre-peu-importe-le-nombre-de-nos-ennemis>

ANNEXE 16 : RENCONTRE EN ERDOGAN ET MOHAMMAD BAGHERI, CHEF DE L'ETAT-MAJOR DES ARMEES IRANIEN.



Source : Reuters

Sharma Suraj, « La Turquie recherche une “alliance” avec l’Iran contre les Kurdes », *Middle East Eye*, 28 août 2017 <http://www.middleeasteye.net/analyses/la-turquie-recherche-une-alliance-avec-l-iran-contre-les-kurdes-615280035>